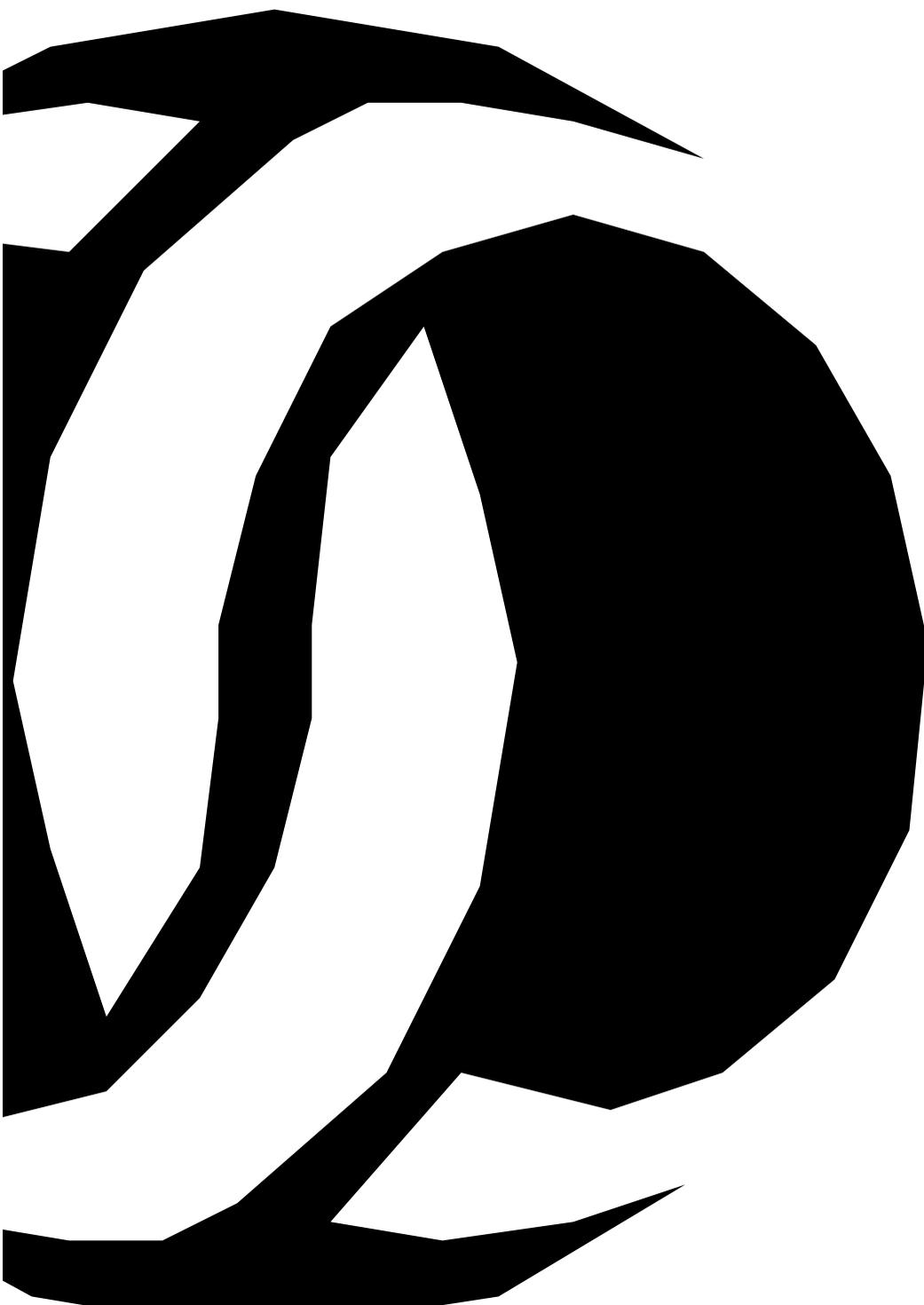


Rapport annuel 1994



Banque Européenne
pour la Reconstruction et le Développement

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a été créée en 1991 pour favoriser la transition vers l'économie de marché des pays d'Europe centrale et orientale qui s'engagent à respecter et à mettre en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché, et pour y promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise.

La Banque s'efforce d'aider les pays où elle opère à mettre en oeuvre des réformes économiques structurelles et sectorielles, y compris celles visant au démantèlement des monopoles, à la décentralisation et à la privatisation, en tenant compte des besoins propres à chaque pays en fonction du stade qu'il a atteint dans le processus de transition. Parmi les activités qu'elle déploie, on citera la promotion du secteur privé, le renforcement des institutions financières et des systèmes juridiques et le développement de l'infrastructure dont a besoin le secteur privé. Dans toutes ses opérations, la Banque applique les principes d'une saine gestion des affaires bancaires et des placements.

Dans son rôle de catalyseur du changement, la Banque encourage le cofinancement et les investissements étrangers directs des secteurs public et privé, aide à mobiliser des capitaux internes et fournit une coopération technique dans les domaines relevant de son mandat. Elle travaille en étroite collaboration avec les institutions financières internationales et les autres organisations internationales. Dans toutes ses activités, la Banque s'attache à promouvoir un développement sain et durable du point de vue de l'environnement.



Liste des abréviations

La Banque, BERD Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BIRD Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CEI Communauté des Etats indépendants
CEI Construction - Exploitation - Transfert
CSN Compte pour la sûreté nucléaire
Ecu Unité monétaire européenne
FMI Fonds monétaire international
FPP Fonds de post-privatisation
FRCR Fonds régional de capital-risque
JEXIM Export-Import Bank du Japon
LIBOR Taux interbancaire dollar offert sur la place de Londres
OCDE Organisation de coopération et de développement économiques
OCE Organisme de crédit à l'exportation
OPIC Overseas Private Investment Corporation
PFCT Programme de fonds de coopération technique
PHARE Pologne - Hongrie - Aide à la restructuration économique
PIB Produit intérieur brut
PME Petites et moyennes entreprises
PNUD Programme des Nations Unies pour le développement
PRE Programme de redressement d'entreprises
PSR Programme spécial de restructuration
SFI Société financière internationale
TACIS Assistance technique pour les pays de la CEI

Note aux lecteurs

Comptabilité des opérations

En septembre 1994, la Banque a mis en service un nouveau logiciel qui permet de comptabiliser les opérations de manière plus rigoureuse. Dans le système précédent, un projet comprenant trois produits, par exemple, était comptabilisé comme trois opérations distinctes. Dans le nouveau système, il serait répertorié comme une opération unique comprenant trois volets. C'est ainsi que les 91 projets approuvés mentionnés dans le Rapport annuel 1993 équivalent, dans le nouveau système, à 80 projets approuvés.

Les opérations peuvent également être présentées sous la forme de nombres fractionnaires lorsque plusieurs sous-prêts sont regroupés au sein d'un même accord-cadre.

Dans les tableaux, les totaux peuvent ne pas correspondre, les chiffres ayant été arrondis.

Taux de change

Les monnaies ont été converties en écus, lorsqu'il y a eu lieu, sur la base des taux de change en vigueur au 31 décembre 1994. (Taux de change approximatifs de l'écu : 1,89 deutsche mark, 1,23 dollar des Etats-Unis, 6,56 francs français, 0,79 livre sterling, 122,31 yen japonais.)

La région

Dans l'ensemble du texte, les références faites à "la région" s'appliquent à tous les pays d'opérations.

Table des matières

3 Principaux repères

4 Lettre de transmission aux Gouverneurs

5 L'année en bref

10 L'environnement opérationnel

13 Aperçu des opérations en 1994

Introduction et analyse
Encouragement du cofinancement
Privatisation et restructuration
Fonds de placement
Investissements directs
Secteur financier
Infrastructure
Autres initiatives

29 Environnement : l'impact des activités de la BERD

32 Compte pour la sûreté nucléaire

34 Coopération technique

37 Résultats financiers

41 Comptes annuels

Compte de résultat
Bilan
Etat des flux de trésorerie
Annexe aux comptes annuels
Rapport des auditeurs
Fonds spéciaux

71 Liste des projets de 1994

78 Gouverneurs

79 Administrateurs

80 Information - Contact



Pays d'opérations

Au 31 décembre 1994

Albanie	Kirghizistan
Arménie	Lettonie
Azerbaïdjan	Lituanie
Bélarus	Moldova
Bulgarie	Ouzbékistan
Croatie	Pologne
Estonie	République slovaque
Ex-République yougoslave de Macédoine	République tchèque
Fédération de Russie	Roumanie
Géorgie	Slovénie
Hongrie	Tadjikistan
Kazakhstan	Turkménistan
	Ukraine

Principaux repères

Résultats financiers	1994 En millions d'écus	1993 En millions d'écus	1992 En millions d'écus	1991* En millions d'écus
Bénéfice (perte) d'exploitation avant provisions	25	44	4	(7)
Dotation aux provisions pour pertes	24	40	10	-
Bénéfices (pertes) pour l'exercice	1	4	(6)	(7)
Capital libéré	2 965	2 965	2 965	2 956
Fraction reçue (cumulée) du capital	2 273	1 728	1 206	591
Total de l'actif	7 528	7 036	4 929	3 494

* Période opérationnelle : 9 mois

Résultats opérationnels	1994	1993	1992	1991*	Total
Nombre de nouveaux projets approuvés	109	80	47	16	251
Nombre de nouveaux projets signés	91	72	34	2	199
	1994 En millions d'écus	1993 En millions d'écus	1992 En millions d'écus	1991* En millions d'écus	Total En millions d'écus
Financement BERD pour l'exercice					
Approuvé	2 409	2 062	951	350	5 772
Engagé	1 878	1 642	826	53	4 399
Décaissé	591	409	127	0	1 127
Montant total des fonds à mobiliser pour le financement des projets	6 909	5 973	3 318	1 223	17 423

* Période opérationnelle : 9 mois

Lettre de transmission aux Gouverneurs

Londres, le 7 mars 1995

A l'attention des Gouverneurs

Conformément à l'Article 35 de l'Accord portant création de la Banque et à la Section 11 du Règlement général de la Banque, le Conseil d'administration soumet ci-après au Conseil des gouverneurs le Rapport annuel de la Banque pour 1994.

Le rapport annuel comprend les comptes annuels approuvés et vérifiés qui doivent être présentés conformément à l'Article 27 de l'Accord et à la Section 13 du Règlement général. Il contient également un état distinct concernant les ressources des fonds spéciaux, conformément à l'Article 10 de l'Accord portant création de la Banque, ainsi qu'une analyse de l'impact sur l'environnement des opérations de la Banque, conformément aux dispositions de l'Article 35 de l'Accord.

Président

Jacques de Larosière

Administrateurs

Péter Bod
John Coleman
Claes de Neergaard
Robert Graham-Harrison
Johan Hilbers
Brian Hillery
Plamen Iltchev
Helge Kringstad
Roger Lavelle
Heiner Luschin
Giuseppe Maresca
Patrick Mordacq
Alan Morris
Oleg Preksine
Jacques Reverdin
Oleksander Savchenko
James Scheuer
Bernard Snoy
Kazumoto Suzuki
José Luis Ugarte
Antoine Van Goethem
Stefanos Vavalidis
Günter Winkelmann

Administrateurs suppléants

Tomás Parízek
David Horley
Håkan Emsgård
David Roe
Kees Spaans
Asger Lund-Sørensen
Jan Bielecki
Rauli Suikkanen
Terry Brown
Amos Rubin
Maurizio Serra
Didier Elbaum
Huhn-Gunn Ro
Serguei Ovseitchik
Selçuk Demiralp
Stanel Ghencea
Lee Jackson
Ernest Muhlen
Takashi Osanai
Belen Cristino
Peter Blackie
Fernando Soares Carneiro
Siegfried Borggreffe

L'année en bref

En 1994, la Banque a opéré un recentrage de ses activités et a pris un nouvel élan. L'exercice s'est achevé sur un nombre de projets signés correspondant à un montant total (1,9 milliard d'écus) supérieur à l'objectif fixé. Par ailleurs, les résultats financiers ont dépassé les attentes, la Banque ayant réalisé un bénéfice tant avant qu'après les dotations aux provisions.

*projets :
objectif
dépassé*

La mise en oeuvre des priorités opérationnelles de la Banque, qui s'est traduite par l'élaboration d'un plus grand nombre de projets dans davantage de pays, en particulier dans le secteur privé, s'est déroulée avec succès. La gamme des instruments bancaires utilisés s'est élargie, avec une augmentation notable des prises de participations. Le portefeuille, qui a connu une croissance de 74%, a continué de mobiliser deux fois sa propre valeur auprès de sources extérieures, tout en étant renforcé afin d'influer davantage sur la transition économique dans la région, par exemple en mettant l'accent sur l'effet de démonstration des activités de la Banque et en s'employant à atténuer les problèmes d'infrastructure.

Les objectifs opérationnels de la Banque ont été atteints de façon rationnelle grâce à une gestion rigoureuse des dépenses administratives et à des systèmes de contrôles plus stricts qui se sont traduits par d'importantes économies. La réduction des frais généraux a permis de dégager des ressources supplémentaires au profit des opérations. Cette amélioration de la structure globale des coûts marque un progrès important vers une rentabilité durable. Ainsi, en 1994, la Banque a posé de solides fondations sur lesquelles pourront s'appuyer l'expansion et le développement futurs de ses activités.

Résultats

Opérations

Dans le cadre des politiques opérationnelles définies pour 1994, l'objectif annuel fixé par la Banque en matière de projets signés, soit 1,8 milliard d'écus, a été atteint et dépassé, et des engagements d'une valeur de 1,9 milliard d'écus ont été signés. Ce chiffre est à mettre en regard du total cumulé de 2,5 milliards d'écus enregistré pendant les trois premières années de fonctionnement de la Banque, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1993. Le montant total à la fin de 1994 a donc atteint 4,4 milliards d'écus. En outre, des projets d'une valeur de

1,4 milliard d'écus ont été approuvés, mais non signés, ce qui a porté le total à 5,8 milliards d'écus. Ainsi, la Banque a accru la valeur de son portefeuille de 74% pendant l'année.

En 1994, il a été signé 91 projets, soit presque autant que pendant les trois premières années de fonctionnement de la Banque, et leur nombre total a atteint 199.

L'un des principaux critères d'appréciation des performances opérationnelles de la Banque est son aptitude à mobiliser un financement extérieur à l'appui de ses projets. Si l'on tient compte des autres sources de financement, la valeur globale des projets approuvés et financés par la BERD s'est élevée à 17,4 milliards d'écus, ce qui revient à dire que pour chaque écu investi par la BERD, deux écus supplémentaires ont été mobilisés auprès d'autres investisseurs industriels et institutionnels.

En 1994, les décaissements ont également augmenté pour atteindre 591 millions d'écus, contre 409 millions d'écus en 1993 et 127 millions d'écus en 1992. Le total cumulé des décaissements nets s'est donc accru de 110% pendant l'année.

L'augmentation du volume des opérations réalisées par la Banque s'est accompagnée d'une amélioration qualitative destinée à répondre plus étroitement aux besoins spécifiques des pays d'opérations.

Conformément au mandat de la Banque, 73% des projets signés en 1994 ont bénéficié au secteur privé, ce qui a porté la proportion totale des ressources engagées par la BERD en faveur de ce secteur à 62%. Pour la première fois, la Banque a atteint le ratio de portefeuille prévu à l'Article 11.3 de l'Accord, qui stipule que le montant total des engagements de la Banque en matière de prêts, de garanties et de prises de participations qui est consacré au secteur d'Etat ne doit pas dépasser 40%.

La Banque, consciente du rôle essentiel joué par le secteur financier dans l'appui à la transition vers une économie de marché, et en particulier au développement des petites et moyennes entreprises, a porté la proportion de ses ressources affectées aux intermédiaires financiers locaux à 19%.

Au cours de l'année écoulée, la Banque s'est efforcée de faire un usage plus intensif de son capital afin de faciliter les investissements nécessaires pour stimuler le processus de

*valeur du
portefeuille en
augmentation
de 74%*

*73% des
projets
dans le
secteur
privé*

transition. En 1994, la proportion que les prises de participations dans des entreprises privées représentent dans les opérations de la Banque est passée de 12% à plus de 15%. En outre, la Banque a davantage recouru aux garanties, suivant en cela la demande des investisseurs.

Parmi les autres changements qualitatifs intervenus dans les opérations de la Banque, il convient de citer l'accent mis sur la diversification géographique, qui vise à accroître la proportion des ressources affectées aux pays où l'environnement opérationnel est plus difficile. L'objectif consistant à élaborer des projets pour tous les pays d'opérations a été atteint, des engagements ayant été signés dans tous les pays sauf un.

Dans le cadre de ses efforts visant à étendre et à renforcer son influence à l'échelon local, la Banque a développé son réseau de bureaux résidents, lesquels ont été plus étroitement associés aux travaux du Département des opérations bancaires, tout en voyant leur rôle considérablement renforcé. En 1994, la Banque a ouvert un bureau résident à Almaty, ce qui a porté le nombre total de ces bureaux à 13, avec des représentants locaux dans 17 pays. Le nombre d'expatriés et de collaborateurs recrutés localement a presque doublé pour dépasser la centaine, dont 26 cadres locaux. Il a été décidé d'ouvrir en 1995 des bureaux résidents en Croatie, au Kirghizistan et en Slovénie.

Résultats financiers

Les résultats pour 1994 ont dépassé les attentes, étant donné la situation des marchés financiers, avec un bénéfice de 24,9 millions d'écus avant provisions et de 1 million d'écus après provisions, qui a été rendu possible par le revenu élevé des placements de liquidités en période d'instabilité des marchés financiers et par une rentabilité croissante des activités d'exploitation de la Banque.

Grâce aux mesures d'économie et au maintien de la discipline budgétaire, les frais généraux administratifs et l'amortissement sont restés inférieurs à ceux de 1993, ce qui a contribué à améliorer le résultat.

Des provisions de 23,9 millions d'écus - dont 3,1 millions d'écus au titre des engagements contractuels - ont été constituées en 1994. Les dotations pour l'exercice, inférieures de 15,8 millions d'écus à celles de 1993, ont été

réduites par les reprises sur certaines provisions constituées en 1993 et considérées comme n'étant plus nécessaires. Le total cumulatif des provisions constituées au titre de l'encours des prêts et des participations est passé de 44 millions d'écus à 64 millions d'écus.

En 1994, les décaissements opérés au titre des projets ont été supérieurs de 44% à ceux de 1993. A la fin de l'exercice, l'encours des prises de participations atteignait 365,6 millions d'écus, celui des prêts 753,1 millions d'écus, et celui des dettes représentées par des titres dans les pays d'opérations 7,9 millions d'écus, contre 192,5 millions d'écus, 357,1 millions d'écus et 7,8 millions d'écus respectivement à la fin de 1993.

Le bénéfice brut provenant des opérations bancaires a plus que doublé au cours de l'exercice. Ce résultat, imputable principalement aux intérêts perçus sur les prêts, s'explique également par l'augmentation des dividendes, les gains réalisés sur les ventes de participations et l'augmentation des commissions.

Les disponibilités, qui s'élèvent à 4,5 milliards d'écus, ont augmenté de 467,4 millions d'écus - soit de 11,7% - au cours de l'exercice, essentiellement grâce aux versements reçus au titre des souscriptions au capital; sur ce chiffre, 385,6 millions d'écus, soit 8,7%, font l'objet d'une gestion externe.

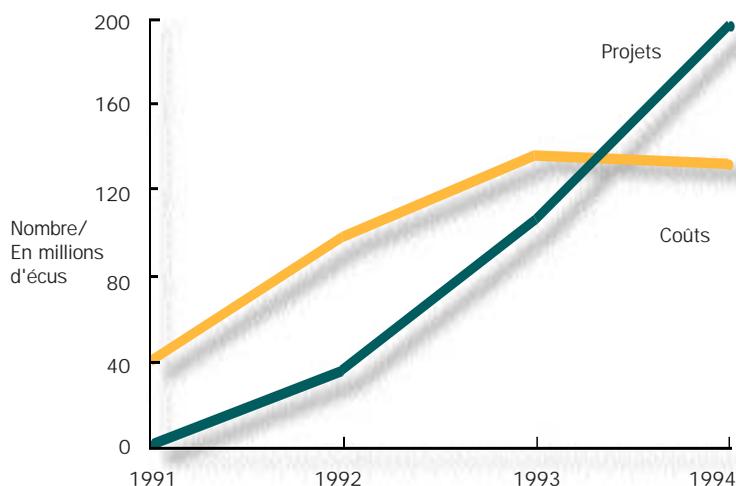
Sur le plan du rendement global, le portefeuille de liquidités a généré un bénéfice brut de 276,9 millions d'écus. Ce chiffre s'entend compte tenu de la perte - latente et réalisée - de 13 millions d'écus enregistrée sur le portefeuille de titres en raison d'une situation boursière peu favorable. Le rendement global dépasse de 77 points de base le taux de référence applicable (coût de l'argent en fonction des taux d'intérêt à court terme) et est sensiblement supérieur au taux de rendement des obligations.

Gestion des ressources

En 1994, la Banque a amélioré la gestion de ses ressources grâce à un programme de rationalisation des coûts et de resserrement de la discipline budgétaire. Ce renforcement du contrôle exercé sur les ressources et le développement des activités opérationnelles ont permis de ramener le ratio entre les frais d'administration et les engagements totaux de 5,7% à la fin de 1993 à 3,7% en 1994.

*résultats
financiers
dépassant
les attentes*

Nombre de projets en cours et coûts bruts de la BERD



L'efficacité a également été améliorée grâce à des changements organisationnels. Les opérations bancaires ont été regroupées au sein d'un département unique placé sous la direction du Premier Vice-Président. Subdivisé en équipes de pays et en équipes sectorielles, le département est désormais mieux placé pour élaborer - en minimisant les doubles emplois - des projets destinés aux secteurs aussi bien privé que public. Une allocation plus efficace des ressources, tant entre les services d'appui et les activités opérationnelles qu'au niveau des départements eux-mêmes, a stimulé la productivité. Un étage du siège de Londres a été sous-loué et des espaces supplémentaires ont été libérés en vue de leur sous-location.

La discipline budgétaire instaurée au cours du second semestre de 1993 a été consolidée en 1994. Le budget de 1995 est fondé sur une augmentation de 3,5% seulement (en livres sterling) des dépenses administratives (soit une croissance virtuellement nulle en termes réels), en dépit des besoins croissants liés à la surveillance et à la mise en oeuvre du développement du portefeuille de projets de la Banque.

La détermination avec laquelle la Banque s'est constamment employée à réduire les coûts et à resserrer la discipline budgétaire a été extrêmement bénéfique. Par-dessus tout, elle a permis de restaurer chez les actionnaires et les

clients de la Banque la confiance qu'ils avaient placée dans l'institution, de renforcer la confiance des marchés, ainsi que de dégager des ressources qui ont pu être affectées à des activités opérationnelles, et ainsi d'accroître la productivité.

Politiques

Application de l'Article 1 de l'Accord

L'Article 1 de l'Accord portant création de la Banque stipule qu'elle doit opérer dans des pays qui s'engagent à respecter et à mettre en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché. Le suivi du respect de ces principes par les pays est intégré aux opérations de la Banque, notamment sous la forme d'études stratégiques par pays, qui comprennent un examen de la situation politique destiné à vérifier l'attachement du pays aux principes énoncés à l'Article 1. En application de l'Accord, le Conseil d'administration a continué d'examiner, dans le cadre de l'examen des opérations et des stratégies de prêts de la Banque, comment les pays appliquent les principes visés dans cette disposition de l'Accord.

Les opérations menées par la Banque s'appuient également sur les contacts qu'elle noue avec les gouvernements au sujet des questions découlant du processus de surveillance. Celle-ci s'effectue en étroite coopération avec l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Conseil de l'Europe et les ministères des affaires étrangères des Etats membres.

Politiques opérationnelles

Au début de 1994, le Conseil d'administration a approuvé un ensemble de priorités opérationnelles à moyen terme. Selon ces grandes orientations, approuvées par le Conseil des gouverneurs lors de l'Assemblée annuelle tenue à St-Petersbourg en 1994, la Banque doit :

- mettre l'accent sur le développement du secteur privé;
- se montrer active dans tous les pays d'opérations;
- agir auprès des entreprises privées locales, en particulier auprès des PME;
- recourir davantage aux intermédiaires financiers;
- faire une place plus large aux prises de participations.

Les Gouverneurs ont également souligné que les activités de la BERD doivent tenir compte de la nécessité de promouvoir un développement durable et écologiquement rationnel et de mettre en avant les avantages que peut apporter une plus grande efficacité énergétique. Ces principes ont été appliqués par la Banque dans le cadre des efforts qu'elle continue de déployer pour promouvoir la restructuration, la privatisation et le développement de l'infrastructure, autant d'éléments indispensables à l'essor du secteur privé, à l'intégration régionale et à la protection de l'environnement.

Tout en maintenant un contrôle rigoureux sur les ressources, la Banque a renforcé son impact sur le processus de transition en adoptant, dans ses activités relatives au secteur financier, une approche de type "interbancaire". C'est ainsi qu'elle a collaboré étroitement avec des banques, des institutions financières et des sociétés de placement locales par l'intermédiaire desquelles elle a pu fournir un financement à de petites entreprises, ce qu'elle n'aurait pu faire directement de manière rentable.

La Banque a développé ce cadre afin d'étendre l'approche interbancaire aux secteurs industriel et commercial, grâce à des partenariats avec des entreprises de pays occidentaux et de ses pays d'opérations. La Banque, en exploitant le savoir-faire et les compétences en matière de prise de risques de partenaires industriels ayant des intérêts stratégiques dans les pays d'opérations, pourra utiliser son capital de façon plus productive et mieux le répartir dans l'ensemble de la région.

La relance des échanges est indispensable au succès de la transition et il existe, dans ce domaine essentiel, une importante demande de coopération. La Banque s'efforce de faciliter les échanges internationaux en réduisant le coût des transactions, et elle a élaboré divers projets à cette fin.

Politiques financières

Les politiques financières de la BERD définissent le cadre dans lequel celle-ci peut mener ses activités opérationnelles et financières et gérer les risques inhérents à ces activités de manière à respecter les principes d'une saine gestion financière.

En 1994, plusieurs aspects des politiques financières ont été revus et affinés à la lumière de l'expérience acquise. Ce réexamen périodique des politiques financières est important, en particulier dans la mesure où la Banque s'attache à mettre en oeuvre des priorités opérationnelles bien définies dans tous ses pays d'opérations.

La Banque a continué d'élaborer ses politiques de gestion des risques de portefeuille et ses politiques d'investissement,

en particulier pour ce qui est de ses instruments d'investissement. Par exemple, elle s'est attachée à mieux définir les politiques à suivre en ce qui concerne les intermédiaires financiers, les garanties, les prises de participations et des instruments spéciaux d'investissement tels que le Programme spécial de restructuration, les fonds régionaux de capital-risque et les programmes d'aide aux petites et moyennes entreprises. Les procédures de surveillance du crédit appliquées par la Banque ont également été révisées afin de tenir compte de l'évolution de la situation.

La politique de provisionnement a été réexaminée afin que les provisions correspondent aux risques inhérents au portefeuille de la Banque. Celle-ci a décidé d'affiner, en 1995, ses procédures internes d'évaluation des risques dans la perspective d'une future révision de sa politique en la matière.

Comme suite à l'examen de la politique de trésorerie de la Banque, il a été décidé que celle-ci devrait maintenir son ratio de liquidité à 45% des besoins de trésorerie à prévoir pour les trois prochaines années. Ce ratio est considéré comme un niveau minimum, et non comme un objectif opérationnel, eu égard en particulier à la nécessité de constituer, pendant les premières années, une réserve de liquidités suffisante pour financer les engagements.

Vu l'expansion projetée du portefeuille de la Banque, le Conseil des gouverneurs a estimé, lors de l'Assemblée annuelle 1994, que la question du capital de la Banque devrait être examinée, et il a demandé au Conseil d'administration d'analyser les hypothèses opérationnelles et financières sous-jacentes afin de soumettre ses premiers rapports à ce sujet aux Gouverneurs en 1995.

Nouvelles politiques

En 1994, plusieurs politiques nouvelles ont été élaborées, dont une stratégie applicable au secteur de l'immobilier. Par ailleurs, il a été décidé d'incorporer, en 1995, la politique révisée relative aux opérations dans le domaine de l'énergie dans une politique énergétique intégrée.

Programmes et initiatives spécifiques

En 1994, la BERD a davantage fait appel à des fonds de coopération technique. L'un des traits distinctifs de la coopération technique réside dans son aptitude à faciliter les opérations d'investissement et de prêt menées par la Banque grâce à des activités de préparation et d'exécution de projets. En 1994, 74% des ressources allouées à la coopération technique ont ainsi été engagées à l'appui d'investissements et

7 nouveaux fonds de coopération technique

de prêts représentant un montant total d'un milliard d'écus. En 1994, la Banque a engagé 87,6 millions d'écus au titre de 311 opérations de coopération technique et a décaissé 46,4 millions d'écus. Au cours de l'année, elle a signé sept nouveaux accords de fonds de coopération technique - ce qui a porté le nombre total de ces fonds à 35 - et a poursuivi sa coopération avec l'Union européenne et les pays donateurs. A la fin de l'année, les fonds de coopération technique s'élevaient à 232,8 millions d'écus, les fonds spéciaux (Baltique et Russie) à 13,7 millions d'écus et les fonds pour l'exécution de projets spécifiques à 16,8 millions d'écus. Comme suite aux discussions tenues lors de l'Assemblée annuelle 1994, les donateurs ont consenti à ce que leurs contributions à ces fonds soient partiellement déliées pour permettre le recrutement de consultants locaux originaires des pays d'opérations de la Banque.

La Banque a continué de mettre en oeuvre des programmes et des activités spécifiques visant à favoriser le développement des petites et moyennes entreprises. Les activités du Fonds pour les petites entreprises de Russie, créé par la Banque en 1993 à l'initiative des pays du G7, ont été étendues en 1994 afin de proposer de nouveaux instruments de financement des petites entreprises. Ce type de programme à grande échelle devrait pouvoir être introduit dans d'autres pays d'opérations.

Entre autres activités opérationnelles importantes entreprises en 1994 avec l'appui de donateurs, il y a lieu de citer la création, en Russie, de quatre fonds régionaux de capital-risque. Ces fonds représentent une partie de l'appui que la Banque apporte aux programmes visant à assurer d'emblée une privatisation de masse en prenant des participations minoritaires appréciables dans les entreprises privatisées et en fournissant aux nouveaux propriétaires une aide en matière de gestion. Il est prévu, dans un proche avenir, d'étendre ces fonds régionaux de capital-risque à d'autres pays.

La Banque a continué d'utiliser le Compte pour la sûreté nucléaire, créé en 1993 à l'initiative des pays du G7, pour renforcer la sûreté des centrales nucléaires. Le Compte bénéficie de l'appui des pays du G7, de la Belgique, du Danemark, de la Finlande, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Suède et de la Suisse. En 1994, un projet concernant la centrale nucléaire d'Ignalina (Lituanie) a été signé; deux projets sont prévus en Russie, parallèlement à un programme d'action visant à obtenir la fermeture de la centrale de Tchernobyl en Ukraine.

Composition

La BERD a continué de relever les défis inhérents à sa composition large et diversifiée, qui est restée inchangée en 1994 : 59 membres et 25 pays d'opérations.

En septembre 1994, le Conseil d'administration a décidé que la Banque devrait entamer des discussions avec la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Slovénie afin de rechercher une solution acceptable concernant la répartition des actions de l'ex-Yougoslavie. Il a été décidé aussi que les demandes d'augmentation des souscriptions au capital des membres existants, ainsi que les nouvelles demandes d'adhésion, seraient examinées à une date ultérieure.

Orientations futures

La BERD, après avoir recentré ses activités en 1994, est maintenant bien mieux placée pour s'acquitter de son mandat. A mesure que l'environnement opérationnel continuera de s'améliorer, la Banque va devoir faire face à une demande de services qui variera certes selon les pays, mais augmentera généralement dans l'ensemble de la région. Ce phénomène se reflète déjà dans une filière de projets d'ampleur correspondante. La Banque relèvera ce défi en recherchant les moyens d'accroître encore sa productivité et l'impact de ses projets. Cela se traduira notamment par l'application, de plus en plus, d'une approche "interbancaire" dans le secteur financier et par la création d'associations avec des partenaires industriels et commerciaux. Pour assumer son rôle spécial d'investisseur "de pointe", la Banque montrera la voie et donnera le ton à d'autres investisseurs, mobilisant ainsi d'importants investissements supplémentaires dans la région.

L'environnement opérationnel

Introduction

L'objet de la Banque, tel qu'énoncé dans l'Accord qui l'a créée, est "de favoriser la transition vers des économies de marché et de promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise". Plus loin, l'Accord précise que "la Banque applique les principes d'une saine gestion bancaire dans toutes ses opérations". La volonté d'influer sur le processus de transition, de même que l'évaluation des risques financiers liés à certaines catégories d'investissement, sont donc des éléments déterminants de la politique opérationnelle de la BERD. En outre, lorsqu'elle s'emploie à promouvoir la transition, la Banque intervient uniquement en faveur de projets qui ne peuvent pas être intégralement financés par d'autres sources.

La transition appelle des changements institutionnels. Ce qui distingue une économie de marché d'une économie planifiée, ce sont les modalités d'allocation des biens et des ressources, ainsi que les structures de la propriété, les incitations et les sanctions de l'effort. Les projets qui favorisent le mieux la transition sont notamment ceux qui sont de nature à démontrer aux investisseurs nationaux et étrangers potentiels les possibilités offertes par le passage à un environnement de marché, ceux qui renforcent les institutions axées sur le marché, telles que les banques, et ceux qui aident à développer des marchés, à faciliter la restructuration des entreprises ou à éliminer les goulets d'étranglement. Les possibilités qui s'offrent à la Banque dans ces domaines dépendent de l'environnement économique des pays d'opérations.

Les engagements pris par la Banque en 1994 ont porté sur des projets qui devraient avoir une incidence importante sur le processus de transition.* Dans le secteur financier, des projets comportant notamment des prises de participations dans des banques et l'octroi de crédits aux PME par le biais d'intermédiaires locaux ont contribué à développer le rôle joué par les instruments de marché en ce qui concerne l'allocation du crédit. De nombreuses activités de la BERD ont tendu à améliorer le fonctionnement des marchés de gros, comme en témoignent en particulier l'octroi de financements destinés à la création de marchés de fruits et légumes en gros. D'autres projets ont eu pour but d'éliminer les goulets d'étranglement qui entravent le processus de transition, par exemple en finançant le développement des réseaux téléphoniques et des moyens de transports.

Il est stipulé dans le mandat de la Banque qu'au moins 60% du montant total de ses engagements au titre de prêts, de garanties et de prises de participations doivent être consacrés au secteur privé. Les difficultés que suppose la mise en oeuvre des projets dans le secteur privé, de même que le risque

inhérent à de tels projets, tendent à s'atténuer à mesure que les pays avancent sur la voie de la réforme structurelle et de la stabilisation macro-économique. Les progrès réalisés dans la transition vers une économie de marché ont une incidence sur la dynamique, l'envergure et la rentabilité économique du secteur privé. Les éléments clés de la réforme sont notamment la création d'un environnement concurrentiel grâce à la libéralisation des prix et des échanges, la privatisation, l'introduction de contraintes budgétaires rigoureuses, la suppression des barrières s'opposant à l'arrivée de nouvelles entreprises sur le marché, la réduction des obstacles bureaucratiques à l'activité économique, la mise en place d'un régime fiscal et juridique stable et transparent et la réceptivité aux investissements étrangers.

La stabilisation macro-économique, qui trouve son expression dans des politiques fiscales et monétaires de prudence, est nécessaire car elle permet l'apparition de conditions de marché et de coûts prévisibles, éléments indispensables à toute prise de décision et à l'esprit d'entreprise.

L'on trouvera ci-après une brève description de l'environnement opérationnel eu égard à ces considérations, ainsi que des rapports existant entre les progrès de la transition dans certains pays et les priorités opérationnelles de la Banque.

Avancement de la transition

Les pays d'opérations de la Banque ont tous amorcé une transition vers une économie de marché (pour une analyse complète, se reporter au *Rapport sur la transition* publié par la Banque en octobre), mais les progrès accomplis varient sensiblement suivant les réformes et les groupes de pays. Ces derniers ont, pour la plupart, libéralisé le commerce extérieur, libéré les prix intérieurs et privatisé les petites entreprises. En règle générale, les résultats ont été beaucoup moins probants dans les domaines de la réforme bancaire, de la restructuration des entreprises et de la privatisation à grande échelle. Cela n'est pas surprenant, car une réforme en profondeur des institutions visant à en faire des entités rationnelles et efficaces est une entreprise de longue haleine. Il est bien plus aisé, en revanche, de créer et réformer des marchés et de privatiser de petites entreprises.

Cela dit, les pays d'Europe centrale et les Etats baltes ont privatisé une large part de leurs grandes unités de production tout en limitant l'accès des entreprises au crédit et aux

* L'étude de l'impact potentiel des projets sur la transition incombe au Comité des opérations et au Département des affaires économiques (avant l'approbation du projet), ainsi qu'à la Vice-Présidence Evaluation des projets (lors de l'achèvement du projet).

subventions. Ils ont également commencé à se pencher sur la question épineuse de la réforme du secteur financier, notamment la recapitalisation des banques. Certains pays de la CEI ont mis en oeuvre des programmes globaux de privatisation, mais ont généralement progressé plus lentement que les pays d'Europe centrale en ce qui concerne la réforme bancaire et la restructuration d'entreprises.

Conjoncture macro-économique récente

En 1994, les pays d'Europe centrale et orientale et les Etats baltes ont vu, à quelques exceptions près, leur production s'accroître rapidement et l'inflation se maintenir à des taux annuels inférieurs à 50%.

Cette évolution favorable doit être mise en regard de la forte contraction de la production enregistrée au cours des premières années de la transition vers une économie de marché. Au début des années 90, des chocs extérieurs, l'amorce de la transition vers une économie de marché et le resserrement des politiques budgétaires et monétaires ont contribué à une forte chute de la production dans l'ensemble de la région. Les chocs externes ont été causés en particulier par l'effondrement, en 1990-1991, de l'ancien bloc commercial socialiste, le CAEM. La diminution de la demande russe de biens d'exportation en provenance de l'Europe orientale a eu des répercussions particulièrement sérieuses. Simultanément, les entreprises et les gouvernements des pays d'Europe orientale ont dû faire face à une augmentation brutale du prix - qui s'est rapproché des cours mondiaux - des approvisionnements énergétiques en provenance de la Russie.

Ce n'est qu'en 1993-1994 qu'une reprise générale de la croissance globale de la production a commencé à apparaître clairement dans les pays d'Europe orientale et dans les Etats baltes (bien que la Pologne ait connu une croissance positive dès 1992). Le secteur privé, qui se développe rapidement et

représente maintenant plus de la moitié du PIB dans la plupart de ces pays, joue désormais un rôle plus important dans la croissance économique que le secteur d'Etat.

Vers la fin de 1994, la production industrielle s'était stabilisée dans certains pays de la CEI, même si les chiffres portant sur l'ensemble de l'année font apparaître une diminution d'environ 17% du PIB réel pour l'ensemble de la CEI, après une diminution de l'ordre de 13% en 1993 et de 18% en 1992. En général, l'inflation s'est ralentie en 1994, mais la hausse des prix sur l'année (de décembre 1993 à décembre 1994) est restée supérieure à 100% dans tous les pays de la CEI hormis le Kirghizistan.

A la différence des pays d'Europe orientale et des Etats baltes, la plupart des pays de la CEI n'ont pas encore atteint le stade où les progrès de la réforme et de la stabilisation macro-économique se traduisent par une croissance positive de la production. Il y a à cela plusieurs raisons. Premièrement, les pays de la CEI n'ont amorcé leur transition globale vers une économie de marché et leur stabilisation économique que relativement tard et, dans certains cas, avec moins de détermination que les pays d'Europe orientale. Un deuxième facteur important réside dans le niveau très élevé de spécialisation et d'intégration de la production qui caractérisait l'Union soviétique et qui, depuis l'éclatement de l'Union, a laissé certains pays nouvellement indépendants dans l'obligation de restructurer leurs entreprises, opération difficile s'il en est. Troisièmement, certaines des républiques les plus défavorisées de l'ancienne Union soviétique ont continué de ressentir les effets de la compression brutale, en 1991-1992, des transferts budgétaires et des crédits accordés par la Russie ainsi que du renchérissement de l'énergie en provenance de ce pays. Néanmoins, la stabilité - voire la croissance - de la production enregistrée au cours des derniers trimestres dans les grands pays de la CEI sont une source d'espoir pour l'année à venir.

Investissements étrangers

Les investissements étrangers directs favorisent l'essor du secteur privé naissant : ils représentent une source importante de capitaux, offrent un support pour le transfert de technologies et de compétences et stimulent l'esprit d'entreprise dans la région. Le montant total des investissements directs et de portefeuille étrangers en Europe orientale et dans l'ancienne Union soviétique a atteint quelque 6 milliards de dollars en 1993 et a été du même ordre de grandeur en 1994. Entre 1990 et 1994, la Hongrie, la République slovaque et la République tchèque, pays considérés comme offrant des garanties relativement bonnes en termes de risque de convertibilité et de réglementation, ont attiré les deux tiers des investissements étrangers effectués dans les pays d'opérations de la Banque. Celle-ci a d'ailleurs joué un rôle important : les capitaux étrangers investis dans des projets parrainés par la Banque en 1993-1994 ont représenté de 6 à 17% du total des investissements étrangers effectués pendant cette période en Hongrie, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque. Ces pays ont également été parmi les premiers de la région à observer une reprise sensible des investissements intérieurs.

Toutefois, les services demandés à la Banque font apparaître qu'au cours de l'année écoulée, un intérêt croissant s'est manifesté pour d'autres secteurs géographiques, y compris des régions de la CEI, qui offrent d'intéressantes possibilités d'investissement liées, notamment, à l'existence d'abondantes ressources naturelles et d'une main-d'œuvre qualifiée. Les investisseurs, aussi bien nationaux qu'étrangers, auparavant rebutés par les incertitudes causées par les risques de convertibilité et le régime de propriété et par d'autres considérations d'ordre réglementaire, ont été encouragés en 1994 par les progrès réalisés sur la voie de la réforme des marchés et de la stabilisation macro-économique.

Incidence de l'environnement économique sur les opérations de la BERD

Dans les pays qui ont atteint un stade relativement avancé dans le processus de transition et de stabilisation macro-économique, dont la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et les Etats baltes, le financement de la BERD a été assidûment sollicité par le secteur privé. Au cours de l'année écoulée, la nature du financement demandé a changé dans certains de ces pays, les entreprises privées les plus solides ayant progressivement pu, en dehors de toute participation de la Banque, obtenir un financement sur les marchés des capitaux privés

internationaux. Aussi la Banque a-t-elle été amenée à réorienter son action vers des activités plus exigeantes : engagements à long terme en faveur de projets d'infrastructure novateurs d'inspiration commerciale; financement des entreprises à restructurer, notamment dans le cadre de ses programmes spéciaux de restructuration; participation à la restructuration et à la privatisation de banques d'Etat; fonds de promotion des PME; et autres activités tendant à appuyer le développement des marchés nationaux des capitaux.

Un groupe intermédiaire de pays, dont la Russie, les pays du sud-est de l'Europe, le Kirghizistan et la Moldova, ont nettement progressé, au cours de l'année écoulée, dans leur transition vers une économie de marché, ce qui a suscité un regain d'intérêt de la part des investisseurs étrangers et a donné à la Banque l'occasion de participer à des projets de coentreprises et à la création de fonds de placement. En outre, certaines des réformes apportées par ces pays au secteur financier ont permis à la Banque d'identifier des institutions financières locales pouvant jouer un rôle d'intermédiaire pour l'octroi d'un financement au secteur privé local. Dans ces pays, la Banque accorde également de plus en plus d'importance à des projets visant à atténuer les problèmes suscités par le financement des échanges.

Dans les pays qui en sont encore aux premiers stades de la transition, notamment plusieurs petits pays de la CEI, la Banque n'a que des possibilités limitées de financer directement l'activité privée : le secteur privé est peu développé, l'inflation est forte et les prix relatifs fluctuent considérablement dans le temps. Dans certains de ces pays, il est particulièrement difficile d'analyser les comptes des entreprises et d'établir avec certitude dans quelle mesure les lois existantes sont appliquées. Les activités du secteur privé sont parfois freinées par des barrières délibérément imposées par la loi ou par des arrêtés ministériels, par exemple dans le domaine du commerce extérieur. Les propositions de projets solides du secteur privé étant limitées, la Banque a dû faire une plus large place aux projets associant le secteur étatique, notamment en ce qui concerne le développement de l'infrastructure nécessaire à l'essor du secteur privé naissant. Le but visé n'en reste pas moins d'accorder un financement au secteur privé par le biais, entre autres, de lignes de crédit garanties par l'Etat. L'assistance technique accordée dans le cadre des projets et de la promotion d'un environnement favorable au développement du marché a joué - et continue de jouer - un rôle particulièrement important dans ce groupe de pays.

Aperçu des opérations en 1994

Introduction et analyse

En 1994, la BERD a continué d'appuyer les pays où elle opère dans leur transition vers une économie de marché en accordant une aide sous forme de prêts, de prises de participations et de garanties à des entreprises et à des organismes publics. Ces investissements sont destinés aussi bien à faciliter la restructuration de grands complexes industriels qu'à permettre à des entreprises n'ayant que quelques employés à avoir accès au crédit par l'intermédiaire des banques locales.

La BERD s'efforce de jouer un rôle de catalyseur pour attirer et faciliter de nouveaux investissements dans la région. Elle a établi de bonnes relations de travail avec de grandes banques commerciales, d'autres institutions et des entreprises implantées dans la région, ce qui lui a permis de mobiliser des ressources financières supplémentaires pour subvenir aux besoins de ses pays d'opérations. Le nombre de partenaires avec lesquels elle mène des activités de cofinancement a augmenté en 1994 et, au titre des projets approuvés et signés, elle a participé à 310 investissements dans 232 entreprises de 36 pays.

Le portefeuille de projets de la Banque s'est encore étoffé en 1994 avec l'augmentation du nombre de projets approuvés et signés et du volume des décaissements. L'évolution de son portefeuille reflète clairement ses priorités opérationnelles (indiquées page 7). La présente section examine sa composition à la lumière de ces priorités.

Élargissement du champ d'activité de la Banque

Les 25 pays d'opérations de la BERD se trouvent tous à un stade différent du processus de transition, ce qui détermine les modalités d'action de la Banque et l'amène parfois à

élaborer de nouvelles méthodes de financement et de réduction des risques.

S'étant engagée à élargir la répartition géographique de ses activités, la BERD avait approuvé, à la fin de 1994, des projets d'investissement dans 24 pays, contre 19 à la fin de 1993. Elle avait aussi approuvé 11 projets régionaux.

Pendant l'année, cinq pays ont bénéficié d'un premier prêt de la BERD : l'Azerbaïdjan, pour l'achèvement d'une centrale hydroélectrique; la Croatie, pour l'acquisition de matériel de navigation aérienne en vue de la normalisation du contrôle du trafic aérien civil; la Géorgie, pour la modernisation d'une centrale hydroélectrique et d'une

centrale thermique; la Moldova, pour la promotion de la production et des exportations de vins; enfin, une ligne de crédit a été consentie à la banque centrale du Turkménistan qui doit, par l'intermédiaire des banques locales, rétrocéder les fonds aux nouvelles entreprises privées. Des premiers décaissements ont eu lieu en faveur de projets exécutés dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Moldova et en Ouzbékistan.

Financement des projets approuvés par la BERD, par pays

	1994		Total cumulatif au 31 décembre 1994	
	Nombre	En millions d'écus	Nombre	En millions d'écus
Fédération de Russie	22	604,3	39	1 074,0
Pologne	15	350,4	41	900,5
Hongrie	5	166,9	31	742,5
République tchèque	9	202,0	21	482,3
Roumanie	5	68,3	19	471,0
Slovénie	8	154,5	13	308,9
République slovaque	3	89,3	10	273,0
Ukraine	3	153,9	5	161,9
Bélarus	2	68,2	5	144,6
Bulgarie	5	15,2	11	130,1
Kazakhstan	1	11,9	2	111,9
Ouzbékistan	1	13,0	3	104,8
Estonie	4	33,4	7	104,4
Croatie	3	95,2	3	95,1
Lituanie	3	44,8	4	82,8
Ex-République yougoslave de Macédoine	3	54,3	4	78,9
Arménie	1	18,6	2	65,4
Lettonie	3	19,7	5	59,5
Albanie	2	14,6	6	48,7
Azerbaïdjan	1	43,4	1	43,4
Turkménistan	2	36,7	2	36,7
Moldova	1	24,5	1	25,3
Kirghizistan	2	16,2	2	16,2
Géorgie	1	14,8	1	14,8
Projets régionaux	4	94,5	11	195,3
Total	109	2 408,8	251	5 772,0

Ciblage des secteurs clés

A la fin de 1994, le secteur financier était de loin le principal élément du portefeuille tant en valeur qu'en nombre de projets (voir le tableau ci-après). Pendant l'année, la valeur des projets entrepris par la BERD dans ce secteur - destinés à des banques, à des fonds de placement et à d'autres

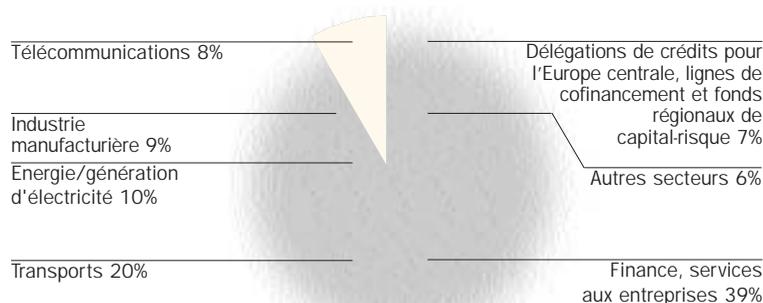
*un rôle actif
dans tous
les pays
d'opérations*

intermédiaires - a augmenté de 132%. Les projets visant à faciliter la mise en place de l'infrastructure matérielle nécessaire à la croissance du secteur privé ont conservé une place importante, en particulier dans les domaines des transports, de l'énergie et de la génération d'électricité et des télécommunications.

Financement des projets approuvés par la BERD, par secteur

	1994		Total cumulatif au 31 décembre 1994	
	Nombre	En millions d'écus	Nombre	En millions d'écus
Finance, services aux entreprises	44	927,8	79	1 631,7
Transports	18	491,6	34	1 101,3
Télécommunications	7	202,9	25	796,3
Energie/génération d'électricité	8	233,1	16	564,2
Industrie manufacturière	15	210,9	45	559,5
Industries extractives	1	42,8	10	481,7
Délégations de crédits pour l'Europe centrale, lignes de cofinancement et fonds régionaux de capital-risque	5	164,7	12	305,6
Commerce, tourisme	4	57,7	13	137,8
Agro-industries	5	63,9	13	118,6
Services collectifs/sociaux	2	13,3	4	75,3
Total	109	2 408,8	251	5 772,0

Financement des projets approuvés par la BERD en 1994, par secteur



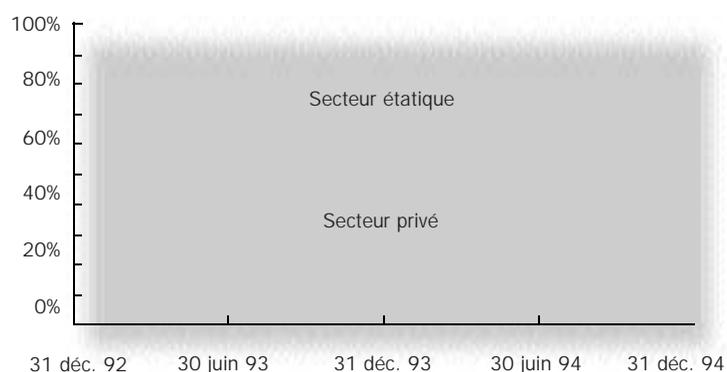
Renforcement de l'orientation vers le secteur privé

Pendant l'année écoulée, l'orientation de la BERD vers le secteur privé s'est renforcée. En 1994, 73% des projets signés ont concerné ce secteur, ce qui a porté à 62% le total cumulé des engagements de la Banque dans le secteur privé.

promotion du développement du secteur privé

Parallèlement, la valeur moyenne des projets a diminué, tombant de 23 à 21 millions d'écus, ce qui témoigne de la réorientation vers des opérations dans le secteur privé, en particulier dans les pays où les conditions d'activité sont moins propices.

Accroissement des activités de la BERD dans le secteur privé



Un financement individualisé

Pour répondre aux besoins de la région et encourager des tiers à investir en limitant les risques, la BERD dispose de toute une série de mécanismes de financement. Suivant en cela la demande du secteur privé dans ses pays d'opérations, elle recourt de plus en plus à des instruments participatifs plutôt qu'à des prêts. En 1994, la valeur de ses prises de participations a été accrue de 104%, passant de 459 à 937 millions d'écus et, en fin d'année, un projet sur cinq comportait une prise de participation. La Banque a aussi davantage recours aux

augmentation des prises de participations

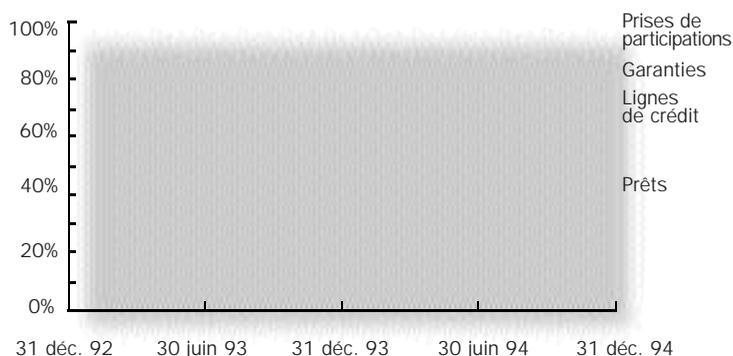
garanties, qui, en permettant de dissocier et de transférer les risques, peuvent encourager les investissements. Le montant de ses garanties est passé de 40 millions d'écus à la fin de 1993 à 136 millions d'écus à la fin de 1994, soit une progression de 240%.

Le montant des prêts (y compris les lignes de crédit) a lui aussi augmenté pendant l'année, mais dans une moindre proportion, passant de 2 862 millions d'écus à 4 698 millions d'écus, soit un accroissement de 64%. Les prêts destinés à être rétrocédés ont représenté 18% du total.

Financement des projets approuvés par la BERD, par type de mécanisme

	1994		Total cumulatif au 31 décembre 1994	
	Nombre	En millions d'écus	Nombre	En millions d'écus
Prêts	99	1 508	272	3 851
Prises de participations	46	478	93	937
Lignes/délégations de crédits	13	328	42	848
Garanties	3	96	6	136
Total	161	2 409	413	5 772

Financement des projets approuvés par la BERD - Accroissement des prises de participations et des lignes de crédit



Encouragement du cofinancement

La BERD s'efforce en priorité d'encourager la participation de cofinanciers à ses opérations : de par son mandat, elle est en effet une institution de cofinancement. En attirant des capitaux extérieurs pour financer les projets qu'elle parraine, elle libère une part plus importante de ses ressources totales pour exécuter son mandat et atteindre ses objectifs opérationnels. De plus, la mobilisation de ressources extérieures réduit d'autant le montant des ressources propres que la BERD doit engager dans ses différents projets, ce qui lui permet

de financer un plus large éventail d'activités. En conséquence, pour des raisons à la fois stratégiques et opérationnelles, le cofinancement est un élément important des règles d'action de la Banque :

- il facilite l'accès des pays d'opérations au marché international des capitaux et à d'autres sources de financement;
- il encourage et facilite les investissements étrangers directs;
- il permet un partage des risques avec les preneurs de risque appropriés;
- pour la BERD, il peut être un outil de gestion du portefeuille.

La BERD encourage les investisseurs potentiels à lui soumettre leurs projets et a redoublé d'efforts pour favoriser l'identification de nouveaux projets. Elle a créé un Service d'appui aux entreprises chargé d'aider les promoteurs de projets qui souhaitent s'enquérir auprès d'elle des possibilités de cofinancement. Ce service collabore étroitement avec eux aux premiers stades de l'élaboration des projets pour leur expliquer les conditions de financement de la BERD et pour les aider à présenter une première proposition aux équipes de pays et aux spécialistes sectoriels de son Département des opérations bancaires. Les investisseurs potentiels peuvent contacter le Service d'appui aux entreprises aux numéros suivants :
Téléphone : +44 171 338 6252 Télécopie : +44 171 338 6102.

Le financement extérieur provient de sources commerciales ou publiques. Les principaux partenaires de la Banque sont des banques commerciales (par une participation directe à des prêts syndiqués de la BERD ou par le biais de garanties à des organismes de crédit à l'exportation ou d'assurance des investissements), des institutions financières internationales, des organismes ou programmes bilatéraux de financement ou d'aide publique au développement et des organismes de crédit à l'exportation accordant des prêts directs.

En 1994, 43 projets ont fait l'objet d'un cofinancement : 30 dans le secteur privé, dont 17 sous forme de prêts syndiqués, et 13 dans le secteur public. Le financement extérieur ainsi mobilisé s'élève au total à 944,3 millions d'écus, dont 596,9 millions pour les projets dans le secteur privé et 347,4 millions pour les projets dans le secteur public. La contribution des cofinanciers a représenté plus de 100% de celle de la BERD.

La Banque a développé avec beaucoup de succès son programme de prêts de catégorie B, visant à mobiliser le soutien des banques commerciales pour les projets qu'elle finance.* A la fin de 1994, elle comptait plus de 50 banques internationales dans son fichier de prêteurs de catégorie B. En outre, la Banque a cofinancé plusieurs projets avec des banques locales dans ses pays d'opérations.

En 1994, un financement commercial a été mobilisé pour la première fois pour des projets en Russie dans les secteurs de la production de pétrole et de gaz naturel et des transports maritimes et dans le secteur manufacturier. Des banques internationales ont accordé des prêts à des coentreprises ainsi qu'à des entreprises privées russes, petites ou grandes. Le financement de la papeterie de Kwidzyn en Pologne (organisé conjointement par la BERD, la SFI et une grande banque internationale) a été nommé "prêt syndiqué de l'année" par l'International Financing Review.

Dans le domaine du cofinancement officiel, la BERD est parvenue à mobiliser des ressources auprès d'institutions financières internationales telles que la Banque mondiale et la BEI, ainsi que d'organisations bilatérales telles que l'Export-Import Bank du Japon et du Fonds japonais de coopération économique avec l'étranger. On peut citer, parmi les autres partenaires, les pays du G7, l'Autriche, la Finlande, la Suisse et le Programme PHARE de l'Union européenne.

En 1994, plusieurs projets de coentreprise et autres projets ont été mis sur pied dans le secteur privé à l'aide de prêts garantis par des organismes de crédit à l'exportation. Un document définissant les relations entre la BERD en tant que prêteur principal et les organismes de crédit à l'exportation en tant que garants ayant été jugé nécessaire, des projets d'accords-cadres de coopération ont été établis.

Des accords ont été signés avec 10 organismes de crédit à l'exportation et avec le Gouvernement suisse en tant qu'autorité en matière de crédits à l'exportation. Ces accords facilitent l'échange d'informations sur les projets entre la BERD et les organismes de crédit à l'exportation et servent de base à leur coopération pour la sélection, l'évaluation et la préparation des projets et la gestion des prêts.

* Dans un prêt structuré A/B, la BERD finance une partie du prêt (la partie A) sur ses fonds propres et syndique le reste (la partie B) auprès d'un prêteur commercial.

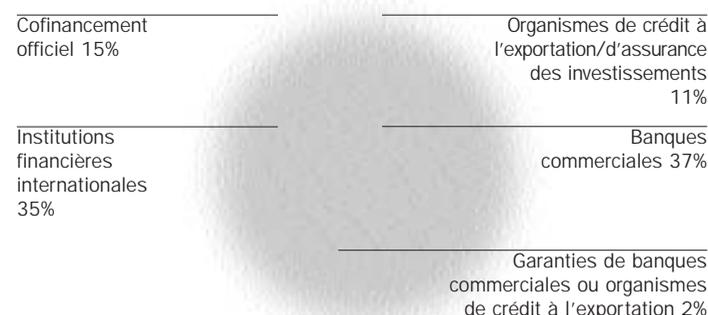
Sources de fonds de cofinancement en 1994

En millions d'écus

Banques commerciales	355,6
Institutions financières internationales	326,5
Cofinancement officiel*	139,8
Organismes de crédit à l'exportation/ d'assurance des investissements	103,6
Garanties de banques commerciales ou organismes de crédit à l'exportation	18,7
Total	944,2

* Institutions financières bilatérales ou programmes gouvernementaux d'aide au développement.

Sources de fonds de cofinancement en 1994, en valeur



Ces sources de cofinancement ont soutenu les opérations de la Banque tant dans le secteur privé que dans le secteur public, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Cofinancement des opérations dans les secteurs privé et public en 1994

	Nombre	Coût total des projets En millions d'écus	Finance- ment de la BERD En millions d'écus	Cofinan- cement En millions d'écus	Cofinan- cement %
Secteur privé	30	2 650,1	541,3	596,9	63
Secteur public	13	781,1	319,6	347,4	37
Total	43	3 431,2	860,9	944,3	100,0

Exemples de cofinancements réalisés pour des projets en 1994

This announcement appears as a matter of record only

FIAT

Fiat Auto Poland
LIT 199,000,000,000
 Capital expenditure financing

financed by
LIT 64,000,000,000
 Equity Investment

provided by
European Bank
 for Reconstruction and Development

LIT 135,000,000,000
 Term loan

provided by
European Bank
 for Reconstruction and Development

part provided by
European Bank for Reconstruction and Development
Credit Lyonnais
Creditanstalt-Bankverein
Banca Commerciale Italiana London Branch
Société Générale
ING Bank

BHF-BANK

June 1994

This announcement appears as a matter of record only

PRIMORSK SHIPPING CORPORATION

Prisco Maritime Limited

financed by
Primorsk Shipping Company A/O, Russia

US\$ 75,000,000
 Secured financing for four new product tankers for
 Prisco Maritime Limited and its subsidiaries

part provided by
European Bank for Reconstruction and Development
Hill Samuel Bank Limited

part provided by
European Bank
 for Reconstruction and Development

and various participants in the consortium
Hill Samuel Bank Limited **MeesPierson N.V.** **Nedakip Bank**

October 1994

This announcement appears as a matter of record only

NATIONAL FERT

A public corporation of
United International Holdings, Inc.

New Europe East Investment Fund
 and
European Bank
 for Reconstruction and Development

DEM 34,600,000
 Medium term term and guarantee facility
 for industrial plant in Poland

provided by
European Bank
 for Reconstruction and Development

part provided by
European Bank for Reconstruction and Development
Creditanstalt-Bankverein
ING Bank **De Nederlandse Exportcrédietbank N.V.**
ING Bank Prague **Creditanstalt-Bankverein Prague**

July 1994

This announcement appears as a matter of record only

Barum

Barum Continental spol. s r.o.

A joint venture formed by
Sempoff Reifen and **Barum Hoking, s.s.**
 Altkönigsdorf

the former subsidiary of
Continental
 Aktiengesellschaft

DEM 70,000,000
 Term loan
 LIMITED RECOURSE PROJECT FINANCING

provided by
European Bank
 for Reconstruction and Development

part provided by
European Bank
 for Reconstruction and Development

Commerzbank Aktiengesellschaft **NORD/LB**
Creditanstalt-Bankverein **Dresdner Bank**
BHF-BANK **Altkönigsdorf**
ING Bank

November 1994

This announcement appears as a matter of record only

ZAPSIHINVEST

Zapsihinvest
 A limited liability company

DEM 14,800,000
 Project financing to construct an edge laminated board plant.

financed by
European Bank
 for Reconstruction and Development

part provided by
European Bank for Reconstruction and Development
DEG - Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft GmbH, Cologne

Bank for Foreign Trade of Russia, Moscow **Russian-American Enterprise Fund**
Russische Kommerzbank, Zürich

August 1994

This announcement appears as a matter of record only

Huta Szkła "Jarosław" S.A., Poland
 (Jaroslaw Glass Works)

US\$ 43,100,000
 LIMITED RECOURSE PROJECT LOAN
 As part of an acquisition and plant modernisation programme

financed by
European Bank
 for Reconstruction and Development

part provided by
European Bank
 for Reconstruction and Development

and various participants in the consortium
Société Générale **Rabobank Nederland**
Banque Nationale de Paris **Kredietbank N.V.**
West LB Group **Citibank N.A.**

November 1994

Privatisation et restructuration

Prises de participations de démarrage

Les pays où la BERD opère ont appliqué différentes stratégies de privatisation et de restructuration dans leur transition vers une économie de marché. Une distinction utile peut être faite entre la privatisation de masse au début de ce processus, où l'essentiel de la restructuration est laissé aux nouveaux entrepreneurs privés, et la restructuration financière préalable à une privatisation sélective, le but recherché étant en l'occurrence d'attirer des investisseurs stratégiques. Pour soutenir ces opérations, la Banque a élaboré deux types d'instruments participatifs de démarrage.

Dans les pays où une privatisation de masse a eu lieu au début du processus de transition (République slovaque, République tchèque, Roumanie, Russie), la rapidité de l'exécution a souvent rendu impossible une restructuration préalable des entreprises privatisées. Dans ces pays, la Banque organise la mise en place de fonds de post-privatisation, qui prennent une participation minoritaire importante dans les entreprises privatisées et fournissent une assistance en matière de gestion aux nouveaux entrepreneurs privés pendant la transition vers un marché concurrentiel. La Banque a établi des fonds de ce type, appelés fonds régionaux de capital-risque, pour certaines régions de Russie. En 1994, elle a approuvé la création de quatre fonds régionaux pour injecter des capitaux dans des entreprises viables de taille moyenne déjà privatisées à Smolensk, dans l'Oural (ces deux fonds bénéficiant d'un financement de l'Union européenne), à St-Petersbourg (fonds cofinancé par l'Allemagne) et en Sibirie extrême-orientale et orientale (fonds cofinancé par le Japon). Sept autres fonds sont prévus.

Dans les pays où les pouvoirs publics ont mis en route la restructuration financière des entreprises avant de les privatiser (comme en Hongrie, en Pologne et en Slovaquie), le processus a été lent et il a été difficile d'attirer des investisseurs qualifiés. Dans ces pays, la BERD s'emploie à mettre en place des programmes spéciaux de restructuration, consistant à prendre une participation majoritaire dans des entreprises d'Etat ou dans des entreprises nouvellement privatisées afin de procéder à une restructuration financière et opérationnelle limitée et de préparer les entreprises en vue de leur cession ultérieure à des investisseurs privés. L'accord concernant le premier programme spécial de restructuration a été signé avec le Gouvernement polonais en 1994. En 1995, la Banque envisage d'établir un programme de ce type dans deux autres pays.

Initiatives complémentaires

La Banque aide un certain nombre de grandes entreprises industrielles privatisées potentiellement viables à définir leur mission, à réorganiser leurs opérations et à trouver des partenaires étrangers pour créer des coentreprises. Une quinzaine d'opérations de ce type sont en cours de réalisation en Russie seulement.

Dans les Etats baltes et au Bélarus, la Banque a lancé un programme de services consultatifs pour faciliter la privatisation des grandes entreprises d'Etat les plus complexes et pour aider ces entreprises et celles qui ont été rachetées par les salariés ou la direction à trouver des partenaires en vue de la création de coentreprises.

En Pologne, la Banque a accepté de couvrir, pendant les deux premières années, les dépenses de fonctionnement du Fonds national d'investissement pour le programme de privatisation de masse. Elle a également, avec Schooner Capital, pris une participation dans White Eagle Industries, société industrielle de holding chargée de la privatisation et de la restructuration de quelques industries sélectionnées.

En Roumanie, la BERD a pris l'initiative de créer le programme d'investissement pour la privatisation, en collaboration avec le Fonds des biens d'Etat, pour faciliter la privatisation des entreprises.

Dans le cadre du Programme de redressement d'entreprises, la Banque recrute des cadres de direction possédant une expérience adéquate de la gestion industrielle en Occident pour conseiller, guider et soutenir, pendant 12 mois, des directeurs d'entreprises de taille moyenne en Europe centrale et orientale. A la fin de 1994, un contrat avait été passé avec 80 entreprises, principalement en Europe centrale. En 1995, environ 230 entreprises en bénéficieront à la faveur de l'extension du Programme à d'autres pays, dont la Fédération de Russie.

Dans le cadre du contrat de services qu'elle exécute avec le Programme PHARE, la BERD a continué de fournir des services techniques à la Commission Européenne et à plusieurs pays bénéficiaires dans les domaines de la privatisation et de la restructuration. Ces activités ont été étendues à la fourniture de services consultatifs dans le secteur financier ainsi qu'en ce qui concerne l'appui aux PME. Les coûts de ces activités sont remboursés à la Banque.

Fonds de placement

Encourager la création de fonds de placement de nature à faciliter la mobilisation de capital-risque et de capitaux de roulement dans la région est resté une priorité pour la Banque. Celle-ci a investi ou s'est engagée à investir dans 16 fonds privés couvrant un large éventail de risques et de zones géographiques, petits fonds nationaux fournissant aux

appui aux entreprises privées locales, et spécifiquement aux PME

entreprises locales des capitaux d'amorçage et de démarrage dans des pays comme la Slovaquie et l'Ukraine, ou grands fonds régionaux finançant des coentreprises entre sociétés locales et occidentales.

Dans les pays où elle opère, la BERD collabore de plus en plus avec les petites et moyennes

entreprises, appelées à jouer un rôle moteur dans le processus de transition. Le renforcement de sa présence locale facilitera cet effort. La Banque a aussi commencé à constituer des partenariats entre des groupes d'entreprises industrielles et des sociétés financières d'investissement, dans le cadre desquels des capitaux sont fournis pour développer les entreprises de secteurs spécifiques en mettant à profit les compétences de gestion des associés industriels occidentaux. Ainsi, le Fonds d'alliance Scandinavie/Europe orientale prend des participations et quasi-participations dans des coentreprises opérant dans les pays de la région, dans lesquelles investissent aussi les partenaires industriels du Fonds (quatre grandes sociétés finlandaises), qui participent directement à leur gestion.

En 1994, la BERD a participé à plusieurs autres fonds de placement. En Slovaquie, elle s'est associée aux deux premiers fonds de capital-risque à participation étrangère : le Fonds Horizonte (créé sous l'égide de Horizonte Venture Management GmbH, groupe autrichien de gestion de capital-risque) et le Fonds d'équipement slovaque. La BERD a été l'investisseur chef de file dans le premier fonds régional pour les nouveaux Etats indépendants, qui est doté de 146,8 millions d'écus (fonds propres et emprunts) et qui doit prendre des participations dans des entreprises, cotées ou non, dans les pays issus de l'ancienne Union soviétique. La partie emprunts est garantie par l'Overseas Private Investment Corporation (OPIC). Une banque d'affaires privée russo-américaine, la Sovlink American Corporation, et la Tokobank, l'une des plus grandes banques commerciales de Russie, seront les conseillers du Fonds.

La BERD apporte une contribution de 16,3 millions d'écus au Fonds d'investissement hongrois, qui investit dans des entreprises privatisées qui doivent être restructurées pour devenir rentables. Les autres fondateurs du Fonds sont CVC Capital Partners et Bankar, un cabinet hongrois de conseil financier.

En Pologne, la Banque a engagé 6,1 millions d'écus dans le Pioneer Poland Fund, un nouveau Fonds parrainé par le groupe Pioneer et doté initialement de 50 millions de dollars destinés à des investissements dans des entreprises privées ou en cours de privatisation. Les autres investisseurs sont des institutions financières internationales et des sociétés industrielles de holding polonaises.

En Bulgarie, l'EuroMerchant Balkan Fund investira principalement dans de moyennes entreprises locales et dans des coentreprises avec des sociétés étrangères. La BERD est l'investisseur chef de file dans ce Fonds, doté de 23 millions d'écus et parrainé par l'EuroMerchant Bank d'Athènes et dans lequel la SFI a également l'intention d'investir. Le Fonds sera géré par Global Finance.

Pour tirer parti des importantes ressources scientifiques de la Russie, la Banque a approuvé un investissement de 8,2 millions d'écus dans le Fonds russe pour la technologie, qui a pour vocation de prendre des participations principalement dans de petites et moyennes entreprises technologiques de pointe. Le Fonds est parrainé et sera géré par Top Technology, société britannique, et par Sitra, société finlandaise de capital-risque.

Investissements directs

Encourager les investissements directs dans la région demeure un objectif crucial pour la BERD. Aussi a-t-elle continué de collaborer avec des partenaires industriels dans l'ensemble de la région et de favoriser la création de coentreprises avec des partenaires locaux ou étrangers.

L'une des principales fonctions de la BERD est d'aider à restructurer des entreprises en difficulté mais technologiquement viables en y injectant des capitaux à long terme pour en faire des entités indépendantes et financièrement saines. Ainsi, elle va accorder un prêt, assorti d'une prise de participation, à Papirnica Kolicveo, seul fabricant de carton de Slovaquie et l'un des premiers producteurs d'Europe centrale et orientale. Le projet prévoit de porter Papirnica à la norme internationale en matière de protection de l'environnement, de renforcer sa capacité de production et de restructurer sa dette. L'entreprise a été rachetée par Sarrio S.A., l'une des plus grandes entreprises européennes du secteur. Indépendamment du transfert de technologies avancées et de la modernisation du matériel existant, Sarrio S.A. doit intégrer les activités de la société à son réseau européen existant. La restructuration financière a pour but d'apporter des fonds de roulement à moyen terme, de réaménager les crédits-fournisseurs existants et de réduire la charge financière représentée par les dettes à court terme.

Dans le secteur du papier et de la pâte à papier, la Banque a aidé International Paper à mobiliser 272,3 millions d'écus, dans le cadre de l'une des plus vastes opérations syndiquées effectuées dans la région, pour moderniser son usine intégrée de pâte blanchie et de papier blanchi de Kwidzyn (Pologne). Elle a participé à l'organisation de cette enveloppe financière complexe et a accordé elle-même un prêt de 27,7 millions d'écus; les autres bailleurs de fonds étaient la SFI, l'OPIC et JP Morgan.

Dans le secteur de l'automobile, un projet de coentreprise dans la République tchèque aidera l'entreprise Karosa, qui construit de longue date des autobus et des autocars, à rester compétitive. En fournissant une technologie et des compétences internationales en collaboration avec Renault Véhicules Industriels, le programme de modernisation contribuera à l'amélioration de la qualité des véhicules de transport public.

Dans le secteur de l'électronique, un prêt consenti à une coentreprise à capitaux tchèques, japonais et américains aidera à revitaliser ce secteur traditionnellement important de l'économie tchèque. L'entreprise, Tesla YS, modernisera son usine et adoptera une nouvelle technologie. La BERD couvrira près de la moitié des coûts, le reste étant financé au moyen de fonds propres par Tesla YS (entreprise électronique japonaise), le Czech-American Enterprise Fund (CAEF) et l'Organisation japonaise pour le développement international (JAIDO).

Dans le secteur des textiles, une coentreprise, Asbuka, a été créée en Ouzbékistan pour la construction d'une filature de coton qui travaillera pour l'exportation. Le projet est financé par une société turque, AS-TOP, et par une société ouzbèke, AO Legprominvest. Le prêt de la BERD se monte à 13 millions d'écus. Au Turkménistan, une coentreprise, la Nittur Textile Co., a été créée avec un grand groupe européen en vue de la construction d'un atelier de teinture et de deux usines de tissage pour la transformation du coton fibre en produits finis. La BERD a accordé un prêt de 8,2 millions d'écus, complété par d'importantes contributions en nature et en numéraire du partenaire européen et du Ministère turkmène de l'agriculture.

La BERD a organisé un financement de 7,3 millions d'écus pour permettre à une société anonyme russe, Zapsibinvest, de construire une fabrique de panneaux lamellés à Archangelsk et d'accroître sa capacité d'exportation. Ont également participé à ce financement la Banque pour le commerce extérieur de Russie, la DEG (Deutsche Investitions-und-Entwicklungsgesellschaft mbH), le Russian-American Enterprise Fund et la Banque commerciale russe de Zurich.

A la fin de 1993, la BERD a pris une participation dans une société pharmaceutique hongroise, EGIS. Cet investissement a été structuré de manière à encourager

l'Etat à réduire davantage encore ses avoirs dans cette société. Comme suite à une offre internationale de privatisation réussie, EGIS a été admise à la cote à la Bourse de Budapest. Il s'agit du premier investissement de la BERD jamais coté en Hongrie.

Secteur financier

Pour procurer au secteur privé local les fonds dont il a besoin d'urgence, la BERD a recours à des intermédiaires financiers. C'est pourquoi la réforme des institutions financières est l'une de ses priorités majeures. L'activité dans le secteur financier a encore une fois été extrêmement dynamique en 1994, avec 40 accords signés représentant 42,3% des engagements annuels de la Banque. En fin d'année, elle avait approuvé un financement total cumulé de 1,3 milliard d'écus pour 70 projets dans ce secteur, soit plus de 29% de l'ensemble des opérations. L'attention soutenue accordée à ce secteur est conforme aux priorités opérationnelles de la BERD.

Les opérations de la Banque dans le secteur financier ont plusieurs objectifs importants :

- privatisation et restructuration du secteur financier;
- acheminement des prêts et des investissements destinés au secteur privé naissant;
- soutien de diverses institutions financières nouvelles;
- développement du financement des échanges et des services commerciaux.

A cette fin, la BERD dispose de toute une gamme d'instruments, tels que prises de participations, prêts interbancaires, engagements dans des fonds de placement, programmes de garantie et prêts souverains.

Facilités offertes par la BERD à des institutions financières *

Total cumulatif au 31 décembre 1994

	Nombre	En millions d'écus
Fonds de placement	19	251,2
Prises de participations dans des banques	16	137,3
Lignes de crédit interbancaires	20	765,7
Cofinancement avec des banques locales	4	0
Délégations de crédits	3	6,3
Prêts	4	109,9
Facilitation du commerce	1	8,2
Compagnies d'assurances	3	3,5
Autres	1	2,4
Total	70	1 284,4

* Les rubriques indiquées dans ce tableau ont seulement pour but d'illustrer les types d'activités entreprises par la Banque.

*renforcement
des
intermédiaires
financiers*

En 1994, la Banque a pris l'initiative de plusieurs opérations novatrices dans le secteur financier. Elle a appuyé la première privatisation d'une banque en Hongrie en prenant une participation au capital de la Magyar Kulkereskedelmi (MKB, Banque hongroise pour le commerce extérieur), quatrième établissement de crédit de Hongrie. Cet investissement a consisté en l'achat d'actions détenues par la banque émettrice et en la souscription de parts nouvellement émises, équivalant au total à 17% du capital social de la MBK. La Bayerische Landesbank (BLB), grande banque allemande, est l'investisseur stratégique avec 25% du capital.

La BERD a signé avec la Tokobank, quatrième banque commerciale russe, un accord portant sur un montant de 28,9 millions d'écus, ce qui constitue la première prise de participation importante d'une institution financière internationale dans une banque russe. Elle a ainsi acquis 14% des actions ordinaires donnant droit de vote de la Tokobank. Celle-ci fournit actuellement des services bancaires en roubles et en devises fortes aux grandes et moyennes entreprises, principalement dans le secteur du pétrole et du gaz, pour financer l'acquisition de pièces détachées et de matériel. C'est l'un des principaux prêteurs en devises fortes de la Russie.

En Slovénie, la BERD a conclu une opération avec la deuxième banque et plus grande banque privée du pays, la SKB, à savoir un prêt d'un montant de 26,5 millions d'écus destiné à être rétrocédé au secteur privé local. Il est envisagé une deuxième opération : une prise de participation minoritaire dans la SKB d'un montant de 16,6 millions d'écus à l'appui de son programme d'augmentation de capital. Ces deux opérations assureront à la SKB une position solide pour développer ses activités de prêt ordinaires, mettre au point de nouveaux produits au profit du secteur privé naissant en Slovénie et jouer un rôle significatif dans la restructuration du secteur bancaire.

Dans le secteur financier russe, la BERD a poursuivi deux programmes extrêmement importants, en coopération étroite avec la Banque mondiale. Elle a signé avec la Fédération de Russie un accord de prêt d'un montant de 81,5 millions d'écus visant à renforcer et développer un noyau d'environ 30 à 40 banques commerciales russes appelées à jouer un rôle de premier plan dans le secteur bancaire en expansion. Au titre de ce programme de développement des institutions financières, une assistance technique sera fournie principalement dans le cadre de contrats de jumelage avec de grandes banques étrangères.

Egalement dans le cadre de ce programme, la Banque a conclu avec la Fédération de Russie un accord portant ouverture d'une ligne de crédit de 81,5 millions d'écus,

qui se situe dans le prolongement de sa participation au projet d'appui aux entreprises nouvellement privatisées du Gouvernement russe. La ligne de crédit de la BERD est destinée à une quarantaine de banques commerciales qui rétrocéderont les fonds à des entreprises russes contrôlées à 75% au moins par le secteur privé.

La Banque a continué en 1994 à renforcer le Fonds pour les petites entreprises en Russie, qui doit devenir un Fonds de 300 millions de dollars qui aura pour vocation d'appuyer le développement des micro-entreprises et des petites entreprises en Russie. La moitié de ce montant proviendra des ressources ordinaires en capital de la BERD, le solde devant être financé par les pays du G7 et d'autres donateurs. Un montant de 55,5 millions de dollars a déjà été engagé par les pays du G7, la Suisse et l'Union européenne en faveur d'opérations pilotes menées dans un premier temps à Tomsk, Tula et Nijni Novgorod, puis étendues à d'autres régions vers la fin de 1994. Le Fonds a accordé des prêts de 30 à 75 000 dollars à des entreprises extrêmement diverses allant de simples épiceries à des fabricants de mobilier et de machines-outils.

Le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique a été créé à la BERD, dans le cadre du Programme d'investissement pour la Baltique établi par les pays nordiques, pour promouvoir le développement du secteur privé au moyen d'investissements dans des petites et moyennes entreprises des pays baltes. En 1994, le Fonds spécial a engagé, par le biais d'intermédiaires financiers, un montant total de 10,8 millions d'écus en vue du financement de quatre projets.

Le champ d'activité de la BERD dans le secteur financier s'est élargi pendant l'année : au Bélarus, la Banque a ouvert une ligne de crédit de 24,5 millions d'écus destinée à être rétrocédée par les banques commerciales locales aux petites et moyennes entreprises privées; au Turkménistan, une ligne de crédit à l'exportation d'un montant de 28,5 millions d'écus a été accordée à la banque centrale pour être rétrocédée aux banques locales participantes (premier prêt en faveur de projets d'investissement accordé par une institution financière internationale au Turkménistan); en Roumanie, une ligne de crédit de 16,3 millions d'écus a été consentie à la Banca de Credit Cooperatist pour le financement des PME, opération marquant le premier prêt à une banque privée; et en Albanie, la Banque a pris une participation de 2 millions d'écus au capital du Banco Italo-Albanese (BIA), première banque privée du pays, pour l'aider à devenir une banque commerciale à part entière et à financer l'extension continue de son réseau national de succursales. Le financement accordé au BIA, coentreprise de la Banque commerciale nationale d'Albanie et de la Banca di Roma, est la première opération d'une institution financière internationale dans le secteur financier albanais.

En Ukraine, la BERD a accordé une ligne de crédit de 98,8 millions d'écus qui sera rétrocédée aux banques privées les plus prometteuses afin de soutenir le développement des PME. Cette opération, qui est la deuxième des opérations de la BERD en 1994 par son importance, constitue le premier mécanisme de financement offert aux PME en Ukraine. Au Kirghizistan, une ligne de crédit de 8,6 millions d'écus accordée à la banque nationale contribuera au développement du secteur privé et du système bancaire dans ce pays. Les crédits seront rétrocédés, par l'intermédiaire de banques commerciales kirghizes, à de petites et moyennes entreprises. C'est la première fois que des banques commerciales privées accorderont des prêts à des PME dans le pays.

La BERD a joué un rôle actif dans le développement du marché des assurances dans les pays où elle opère en prenant une participation dans trois compagnies d'assurance locales. En Pologne, elle s'est associée à deux opérations visant à consolider le développement du secteur de l'assurance privée, en participant au capital d'une compagnie d'assurance générale et d'une compagnie d'assurance-vie, Azur Ostoja et Azur Zycie, desservant les communautés rurales, et toutes deux filiales du Groupe Azur, important groupe français d'assurance mutuelle. En Bulgarie, la BERD a participé à une opération qui a débouché sur un investissement dans la Compagnie générale d'assurance (GIC), la plus grande société d'assurance générale privée qui compte parmi ses actionnaires une confédération syndicale locale, une banque commerciale et des entreprises d'import-export. La participation de la BERD à ce projet permettra à la GIC d'élargir ses activités et l'aidera à devenir un modèle pour tout le secteur des assurances en Bulgarie.

Enfin, dans le domaine de la facilitation du commerce, la Banque a signé avec la Komercijalna Banka de l'ex-République yougoslave de Macédoine un accord prévoyant des garanties de paiement d'un montant de 8,2 millions d'écus pour plusieurs banques occidentales correspondantes de la Komercijalna Banka. En décembre, la Banque a approuvé un programme de facilitation du commerce russe d'un montant de 81,5 millions d'écus, qui devrait entrer en vigueur au deuxième trimestre de 1995. Ce programme permettra à plusieurs banques russes sélectionnées de renforcer et de développer leurs services liés au commerce et d'élargir l'accès des entreprises russes à ces services, ce qui contribuera à l'expansion du commerce extérieur de la Russie.

Afin d'éliminer le risque de change supporté par ses clients hongrois dont les revenus sont libellés principalement en monnaie locale, la BERD a lancé en juillet sa première émission d'obligations en forints, première tranche d'un programme d'émissions, dont le montant pourra atteindre

5 milliards de forints, destiné à mobiliser des fonds à rétrocéder pour l'exécution de projets en Hongrie (la première tranche financera l'autoroute M1/M15). Cette opération, qui s'adressait à la fois aux investisseurs hongrois et aux investisseurs étrangers, a été la première émission obligataire publique en forints d'un emprunteur international; elle représente une étape très importante pour la BERD car c'est la première fois que celle-ci a mobilisé des fonds dans la monnaie de l'un de ses pays d'opérations. La Banque espère lancer d'autres émissions obligataires non seulement en Hongrie, mais aussi sur les marchés des capitaux d'autres pays d'opérations.

Infrastructure

Télécommunications

Etant donné qu'environ 23 millions de personnes attendent une ligne téléphonique dans les pays d'Europe orientale et dans la CEI et que la mauvaise qualité des communications entrave la croissance et les réformes axées sur le marché, le secteur des télécommunications dans la région est maintenant au coeur des préoccupations des pouvoirs publics et des investisseurs. En tant qu'investisseur de première ligne, la BERD a continué en 1994 à consolider son portefeuille de projets de télécommunications. Pendant l'année, les engagements dans ce secteur se sont élevés au total à 202,9 millions d'écus. Les investissements cofinancés par la Banque dans le secteur s'élèvent à environ 796,3 millions d'écus, répartis entre 16 pays.

En Hongrie, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque, le cadre réglementaire est maintenant plus élaboré et les possibilités d'investissement les plus attrayantes dans l'infrastructure de base seront bientôt épuisées. De plus, comme les risques sont relativement limités dans ces pays, ces derniers ont eu accès à d'autres sources de financement. La Banque a donc concentré son attention sur l'adoption d'une approche globale pour répondre de manière efficace aux besoins des opérations de modeste envergure dans ces pays, ce qui a abouti à l'approbation du Réseau d'agences de télécommunications d'Europe centrale.

Plus à l'est, en Ukraine, les liaisons de télécommunications internationales existantes se sont avérées inadaptées aux besoins du secteur privé en expansion. Une vigoureuse impulsion a été donnée à l'entreprise publique de télécommunications, UKRTEC, qui a bénéficié d'un prêt de la BERD de 43,3 millions d'écus, dans le cadre d'un projet international d'un coût total de 161,7 millions d'écus visant à doter le pays d'un système moderne de télécommunications numériques à fibre optique avec l'Europe, les pays voisins

riverains de la mer Noire et le reste du monde. La plupart des grands opérateurs mondiaux de télécommunications participent à ce projet en qualité de co-investisseurs. Cette opération, qui représente le plus gros investissement de la Banque en Ukraine, a été menée à bien dans un délai remarquablement bref.

En Lituanie, l'entreprise de télécommunications nationale, Telecomas, sera en mesure de fournir des lignes directes à 14 000 nouveaux abonnés et de résorber la congestion du réseau grâce à un prêt de la BERD d'un montant de 28,5 millions d'écus, complété par un prêt de l'Export-Import Bank du Japon. Le projet permettra en outre à la Lituanie de restructurer Telecomas sur des bases commerciales.

Le premier prêt de la BERD au Kirghizistan, cofinancé par l'Association internationale de développement, permettra à l'opérateur national, Kyrgyz Telecom, de s'intégrer rapidement dans le monde en mutation rapide des télécommunications commerciales. Les liaisons entre les différentes régions de cette république montagneuse seront améliorées, ce qui contribuera à l'intégration de l'économie nationale. Kyrgyz Telecom est une entreprise publique de création récente. L'un des principaux objectifs du projet est d'encourager la constitution de cette entreprise en société par actions afin de faciliter son intégration au secteur privé en développement.

Pendant toute l'année 1994, la Banque a continué de soutenir des projets dus à l'initiative d'entreprises commerciales. Elle a approuvé un prêt et une prise de participation de 33,7 millions d'écus au bénéfice de Mobile Telesystems, société par actions à capital fixe constituée dans la Fédération de Russie. Cofinancé par Siemens et Deutsche Telekom, le projet permettra à cette société d'installer et d'exploiter à Moscou un réseau de radiotéléphone cellulaire moderne.

La Banque a également approuvé un prêt à Eurotel Prague, société à responsabilité limitée constituée dans la République tchèque, pour lui permettre d'élargir ses activités dans le domaine du courrier électronique et des services par satellite.

Dans le secteur des médias électroniques, la BERD a approuvé une prise de participation de 14,8% au capital de Kabel Net Holding, entreprise tchèque qui développe et exploite, à Prague, un système de télévision par câble à plusieurs chaînes. La Banque a accordé en outre une facilité de garantie et de crédit, en syndication avec Creditanstalt-Bankverein, ING Bank et De Nationale Investeringsbank (NIB). Cette structure de financement permet à la société de se procurer des fonds en monnaie locale par le biais d'ING et de Creditanstalt, de sorte que son financement est adapté à son flux de recettes.

En 1994, la BERD a entrepris d'importantes études sectorielles concernant l'impact du progrès technologique sur les choix d'investissement et les régimes réglementaires à mettre en place pour favoriser une exploitation optimale de la technologie moderne. D'autres études ont porté sur la mise en place d'une législation et d'organismes de réglementation dans le secteur des télécommunications ainsi que sur la restructuration, la libéralisation et la privatisation du secteur.

Transports

Tout au long de 1994, les clients de la BERD ont été nombreux à demander à la Banque de soutenir des projets dans le secteur des transports, et le principal défi a encore été d'élaborer des projets d'infrastructure "bancables" associant investissements et réformes organisationnelles et tarifaires, et de continuer à développer les opérations sans recourir à des emprunts souverains ou à des garanties de l'Etat. C'est pourquoi la Banque est en train d'étudier avec des bailleurs de fonds plusieurs projets de construction-exploitation-transfert (CET) pour la concession de terminaux portuaires et aéroportuaires et d'autoroutes, et elle étudie actuellement la possibilité d'utiliser d'autres instruments à droit de recours limité.

A la fin de 1994, le montant cumulatif des engagements approuvés dans le secteur des transports s'élevait à 1 101,3 millions d'écus. La Banque cofinance maintenant dans ce secteur des investissements d'un montant total de 4,7 milliards d'écus environ dans 16 des 25 pays où elle opère. Dans les neuf autres, différents projets sont à l'étude.

En 1994, 18 nouveaux projets ont été approuvés, dont sept opérations dans le secteur privé (transports maritimes et industrie automobile). La Banque a engagé dans le secteur 491,6 millions d'écus pour cofinancer des investissements d'un montant de plus de 3 milliards d'écus. En outre, 14 projets ont été exécutés ou sont devenus opérationnels pendant l'année.



Par ses premiers prêts dans le secteur des transports maritimes en Russie, la BERD a démontré que le financement de ce secteur est commercialement viable sans garanties de l'Etat. Ces prêts, accordés aux compagnies maritimes Prisco Maritime et Roselau Shipping Company, sont garantis par leur sociétés mères respectives, Primorsk Shipping Company (PRISCO - principale entreprise russe d'affrètement pétrolier dans la partie extrême orientale du pays), et Far Eastern Shipping Company (FASCO - le plus grand transporteur russe de marchandises solides dans la région). Le prêt de la BERD à Prisco Maritime s'est élevé à 36,7 millions d'écus, et le prêt à Roselau à 13,3 millions d'écus.

Le rôle de la Banque dans le secteur de l'aviation a été encore renforcé par quatre nouveaux projets d'infrastructure concernant la modernisation du terminal de fret aérien de Yerevan (Arménie), la réfection de la piste et du système d'éclairage de l'aéroport de Tallinn (Estonie) et la navigation aérienne en Croatie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, des radars et des aides à la navigation devant être fournis pour rétablir le contrôle du trafic aérien. Ces opérations s'ajoutent aux projets en cours en Lettonie et en Ukraine.

La large coopération technique instaurée avec les entreprises de chemin de fer a commencé à porter ses fruits pendant l'année avec l'approbation de projets ferroviaires en Lituanie, en Pologne et dans la République tchèque. Les investissements sont destinés à la modernisation des lignes du Chemin de fer transeuropéen (CFT) d'importance stratégique, comme la ligne Vienne-Berlin via Prague, Berlin-Varsovie et certains tronçons en Slovaquie. Les investissements cofinancés par la Banque dans ce secteur s'élèvent à plus d'un milliard d'écus.

Dans le sous-secteur routier, le rôle de la BERD varie d'un pays à l'autre, en fonction des besoins locaux et des activités des autres institutions financières internationales. Là où l'entretien et la réfection du réseau routier reçoivent l'attention voulue, la Banque coopère avec des organismes publics et avec le secteur privé pour la commercialisation du réseau d'autoroutes en expansion. Des projets routiers sont en cours d'exécution dans sept pays : Bélarus, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, République slovaque et Slovaquie. Cinq d'entre eux ont été approuvés en 1994, ce qui a porté à 837,1 millions d'écus le montant total des engagements de la Banque dans ce sous-secteur. La Banque a poursuivi ses efforts concernant le projet régional Via Baltica, avec le concours des Etats baltes et de la Pologne.

La seule opération de la Banque dans le secteur des transports urbains, à savoir le projet de modernisation des transports publics de Budapest, est en bonne voie.

Des autobus financés par la BERD sont entrés en service en septembre et à la fin de l'année, 90 nouveaux bus articulés étaient opérationnels. Les nouveaux véhicules sont conformes aux normes environnementales européennes et sont équipés de systèmes conviviaux d'information des passagers et de divers dispositifs de sécurité.

Energie

En 1994, les opérations de la BERD dans le secteur de l'énergie ont été centrées sur plusieurs pays où l'accent a été mis tout particulièrement sur l'ajustement des prix, la discipline financière (en particulier la réduction des arriérés de paiement et l'établissement d'un système de mesure de la consommation et de facturation), la commercialisation de la gestion par la constitution de sociétés par actions et l'introduction de techniques de production et de transport ayant un meilleur rendement énergétique. La mise en valeur de sources d'énergie renouvelables a aussi occupé une place importante dans les opérations soutenues par la Banque. Par ailleurs, la priorité a été donnée, et le sera encore, aux projets de modernisation plutôt qu'à l'accroissement de la capacité de production. Bien que les gouvernements répugnent à fournir un financement ou des garanties pour des projets de modernisation des centrales électriques, l'activité du secteur privé tarde encore à se développer en raison de l'absence d'un cadre réglementaire, juridique, financier et fiscal de nature à attirer les investisseurs privés et à leur permettre d'opérer dans ce secteur. De nombreux distributeurs et exploitants occidentaux, ainsi que, de plus en plus, les investisseurs locaux, se montrent cependant disposés à réaliser des investissements considérables dans différents pays.

Rendement énergétique

La plupart des pays de la région consomment encore de trois à cinq fois plus d'énergie que les pays occidentaux industrialisés. On observe certes une prise de conscience croissante des avantages des programmes de conservation d'énergie, en particulier par la régulation de la demande, mais jusqu'à présent, l'efficacité de ces programmes a été subordonnée aux efforts de restructuration de l'industrie lourde. Afin d'encourager les économies d'énergie par une action sur la demande, la BERD apporte son soutien à plusieurs projets. Par exemple, le prêt pour la modernisation de deux centrales thermiques qu'elle a accordé en Géorgie prévoit l'achat de compteurs. Une campagne de sensibilisation aux économies d'énergie, financée par la BERD et le programme PHARE de l'Union européenne, a été entreprise dans chacun des Etats baltes pour montrer aux industriels et aux usagers de nouvelles façons d'économiser l'énergie. Un projet en

faveur du secteur de l'énergie, exécuté dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, comprend un volet important visant à créer et à financer un Fonds pour le rendement énergétique ayant pour objet d'améliorer la gestion de la demande (voir également la section intitulée Environnement : l'impact des activités de la BERD, page 29).

Pour être mieux à même d'élaborer et de financer des initiatives visant à agir sur la demande plutôt que sur l'offre, la Banque a créé, à la fin de 1994, un service de promotion de l'efficacité énergétique chargé de coordonner les activités dans ce domaine. Plusieurs programmes d'investissement soutenus par la Banque sont prévus en 1995 dans ce secteur.

Dans le secteur public, la Banque a accordé en 1994 un prêt de 12,6 millions d'écus à la Compagnie d'électricité albanaise pour la modernisation de la centrale hydroélectrique sur la Drin, avec un cofinancement des Gouvernements autrichien et suisse et de l'OECF du Japon. Ce projet vise à moderniser et à renforcer la capacité de production d'énergie renouvelable du pays. Comme dans bon nombre des opérations exécutées par la BERD dans le secteur énergétique, le prêt s'est accompagné d'un programme de coopération technique visant à renforcer les capacités de gestion commerciale et de planification des investissements de l'emprunteur, à soutenir une réforme institutionnelle et à assurer la gestion du projet.

La Banque a aussi accordé un prêt de 43,4 millions d'écus pour financer l'achèvement de la centrale hydroélectrique de Yenikend sur la Kura, en Azerbaïdjan. Cette centrale augmentera considérablement la capacité de production d'hydroélectricité du pays, ce qui réduira les émissions dans l'atmosphère des centrales obsolètes alimentées au fioul et permettra en outre d'économiser du pétrole et du gaz qui pourront ainsi être exportés. Dans le cadre de ces projets, les compagnies d'électricité seront mises sur une base commerciale et les tarifs seront relevés pour améliorer le recouvrement des coûts.

La BERD a accordé en outre un prêt de 14,8 millions d'écus pour la modernisation de la centrale hydroélectrique de Rioni et de la centrale thermique de Gardabani, en Géorgie. Ce projet, en augmentant considérablement le rendement énergétique et la capacité de production d'hydroélectricité du pays, contribuera à remédier à la grave pénurie d'électricité qui paralyse les industries exportatrices géorgiennes et réduira la facture des importations de combustibles. Il prévoit d'importants ajustements tarifaires et des services consultatifs pour la mise en place de programmes de régulation de la demande et la conclusion d'accords de jumelage avec des sociétés de services publics occidentales afin d'améliorer

l'efficacité opérationnelle et la gestion commerciale.

Les projets en Azerbaïdjan et en Géorgie sont les premiers prêts de la Banque à ces pays.

En Pologne, la Banque a participé à l'organisation d'un cofinancement de 93,8 millions d'écus accordé par un consortium de banques internationales. Ce financement, qui a pour chef de file la banque autrichienne Creditanstalt-Bankverein, est destiné à un important programme d'équipement de la Société polonaise d'exploitation du réseau électrique. Cette opération est novatrice dans la mesure où il a été accordé un financement international privé au secteur énergétique polonais sans aucune garantie de l'Etat. Les fonds alloués par la Banque ont aidé à financer l'achèvement d'une centrale mixte thermique et électrique efficace sur le plan du rendement énergétique et conforme aux normes de protection de l'environnement.

Dans le secteur de la distribution de gaz, la BERD a poursuivi son assistance par un financement au titre de la coopération technique en Russie pour l'étude de tous les aspects du système unifié de distribution de gaz de Gazprom, qui devrait être achevée au milieu de 1995, et en Ukraine, pour une étude sur la modernisation du réseau de transport du gaz à longue distance d'Ukrzagzprom. Ces études devraient déboucher principalement sur des projets d'investissement axés sur la remise en état des réseaux de gazoducs existants, qui seront financés soit par la Banque, soit par d'autres prêteurs.

Un prêt de 44,8 millions d'écus à une entreprise hongroise de production intégrée de pétrole et de gaz (MOL, Magyar Olaj-és Gázipari Rt.) servira à financer la construction d'une installation souterraine de stockage du gaz naturel en Hongrie, dans le gisement gazier de Zsana, aujourd'hui épuisé. Cette installation est importante pour assurer l'équilibre de l'approvisionnement en énergie : le gaz est injecté dans le réservoir pendant l'été, pour être extrait et pompé dans le réseau national de distribution pendant l'hiver. La structure du financement de la Banque est souple et novatrice, offrant à MOL différents types d'instruments d'emprunt pendant la période de décaissement. Le coût total de l'investissement à Zsana s'élève à 69,3 millions d'écus, dont 72% environ seront financés par la BERD et le reste par la Banque mondiale.

A la fin de 1994, le montant des prêts approuvés par la BERD dans le secteur énergétique s'élevait à 473 millions d'écus, pour des projets d'une valeur de 744 millions d'écus. L'appui fourni à ce secteur au titre de la coopération technique a représenté 30 millions d'écus, répartis entre 84 missions de consultants.

Autres initiatives

Ressources naturelles

Avec le développement progressif d'économies orientées vers le marché, les créneaux qui s'offrent aux industries d'exploitation des ressources naturelles de la région se sont considérablement élargis. La BERD a perçu les besoins et le potentiel de ces industries et l'importance cruciale de l'investissement privé. Jusqu'à présent, son action a été axée principalement sur les industries de production, de transport et de raffinage dans les secteurs du pétrole et du gaz ainsi que sur les secteurs des industries extractives et de la chimie.

Malgré l'existence d'énormes réserves et de vastes débouchés et la possibilité d'accéder à de grandes quantités de pétrole, de gaz et de ressources minérales, le rythme des investissements étrangers est resté lent faute de cadre juridique et fiscal stable. Cependant, un certain nombre d'investissements dans ces secteurs ont déjà été réalisés grâce à un financement de la Banque, et d'autres opérations sont prévues.

Dans le secteur du pétrole et du gaz, la BERD a été très active dans les pays de la CEI, en particulier en Russie. A la fin de 1994, le Conseil d'administration avait approuvé sept projets d'investissement dans ce secteur en Russie, dont quatre ont été achevés pendant l'année (Samotlor Services JV, KomiArctic Oil JV, Vasyugan Services JV et JSC Nizhnevartovskneftegas).

Par ailleurs, des prêts à des entreprises pétrolières et gazières russes sont à l'étude aux termes d'un accord-cadre général entre la Fédération de Russie et la BERD. D'autres initiatives importantes dans le secteur sont à l'étude ou en cours de réalisation dans d'autres pays de la CEI comme l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et le Turkménistan.

La BERD a accordé son premier prêt à une entreprise - qui a aussi été son premier prêt à une entreprise industrielle n'ayant pas de partenaire occidental - la Slovnaft a.s., entreprise slovaque de raffinage et de pétrochimie. Ce prêt diffère du mode de financement habituel des projets soutenus par la Banque, auxquels sont normalement associés des partenaires occidentaux. Le prêt de 24,5 millions d'écus servira à développer le réseau de stations services de la Slovnaft, qui pourra ainsi soutenir la concurrence des compagnies occidentales qui s'implantent progressivement sur le marché slovaque.

La BERD a aussi investi dans l'industrie pétrochimique en Slovaquie, accordant un prêt à Sloveca, une nouvelle coentreprise regroupant Enichem Augusta, Novacke Chemicke Zavody et Slovnaft, pour la production d'agents utilisés dans la fabrication de détergents. Cette opération illustre la stratégie

de la Banque dans le secteur des ressources naturelles, qui vise à créer de solides coentreprises dans les secteurs de la production intégrée de pétrole et de gaz et de la chimie, notamment dans des branches comme le raffinage et la pétrochimie.

En 1994, l'activité s'est intensifiée dans le secteur minier, car les compagnies étrangères ont pris conscience des possibilités intéressantes qu'offrait l'exploitation des ressources minérales. Dans le même temps, de nombreux pays de la CEI ont compris qu'ils devaient attirer des capitaux étrangers pour maintenir leur production nationale d'or et d'autres minéraux. Dans de nombreux cas, cela a nécessité la modification du cadre législatif.

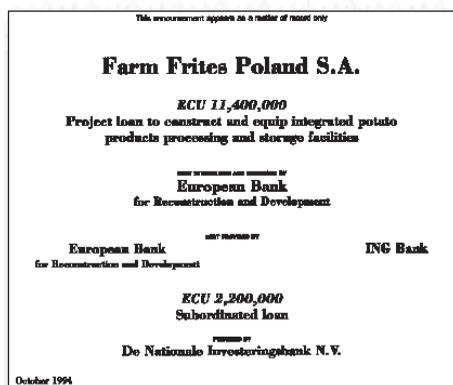
La stratégie de la BERD dans le secteur minier a été axée sur la création de coentreprises entre des promoteurs locaux et des partenaires étrangers susceptibles d'apporter des ressources financières et des compétences de gestion, ainsi qu'une technologie moderne et des pratiques écologiques répondant aux normes internationales. Après avoir financé la coentreprise qui exploite la mine d'or de Zarafshan-Newmont, en Ouzbékistan, la BERD a obtenu de bons résultats dans le secteur minier, où elle opère aux côtés de grandes compagnies minières.

En 1994, la Banque a approuvé un prêt de 42,8 millions d'écus pour l'exploitation des gisements aurifères de Kubaka à Magadan (Sibérie). La mine est une société par actions formée par Cyprus Amax Minerals et des partenaires russes locaux.

Agro-industries

La BERD a élaboré une série de nouveaux concepts de projets visant à soutenir le développement et la restructuration de l'agriculture et des secteurs de l'alimentation et des boissons, l'objectif étant aussi de répondre de manière efficace et économique aux besoins des clients locaux et internationaux de la Banque. Le premier de ces concepts nouveaux est un mécanisme-cadre de prises de participations pour les sociétés multinationales et les sociétés de gestion et de placement, destiné à fournir aux entreprises locales des fonds propres et des services de gestion. Ce mécanisme, précurseur du programme de partenariat industriel lancé par la Banque, est axé sur les grandes entreprises ayant investi dans de nombreux pays de la région. Le concept de société de gestion et de placement est une tentative de fournir plus efficacement et plus économiquement des fonds propres et un appui à la gestion aux entreprises locales qui veulent réaliser des projets de faible envergure.

Le second concept nouveau consiste à faire intervenir des sociétés de services agricoles pour améliorer la fourniture aux agriculteurs des intrants essentiels et pour aider à commercialiser les produits intermédiaires et les produits finis. Ce concept a été élaboré pour remédier à l'effondrement du système de distribution des intrants et des produits et à l'inefficacité des monopoles d'Etat.



En outre, la Banque a élargi la gamme de ses lignes de crédit et de cofinancement spécialisées destinées à financer des projets de faible envergure au moyen de crédits interbancaires et/ou d'un cofinancement par le biais d'intermédiaires financiers locaux. La dernière opération de ce type est une ligne de cofinancement orientée destinée à l'industrie alimentaire dans la République slovaque, en coopération avec la banque SPB.

Le programme de développement du marché de produits horticoles en gros a également occupé une place importante dans les opérations de la Banque en 1994. Un prêt destiné à stimuler la concurrence sur le plus vaste marché de gros d'Europe orientale, à Budapest, présentait une structure financière novatrice : c'était le premier projet d'infrastructure de la BERD garanti par une municipalité et assorti d'un cautionnement commercial. Une structure financière de ce genre pourrait intéresser d'autres villes de la région qui cherchent à financer l'infrastructure locale sans recourir à des fonds publics et qui s'efforcent de mobiliser des capitaux privés dont elles ont grand besoin. Des projets de développement des marchés de gros ont également été signés pour la Roumanie et l'Ukraine.

La BERD continue, par des prêts ou des investissements, de financer des opérations conjointes dans les agro-industries et dans le secteur de l'alimentation et des boissons.

Son premier prêt à la Moldova était destiné à favoriser le développement de l'industrie vinicole, qui a un grand potentiel et joue un rôle stratégique important dans l'économie nationale. Une société à responsabilité limitée créée spécialement en Moldova, Vininvest, sera chargée d'acheminer et de gérer un prêt accordé pour 10 établissements vinicoles sélectionnés et une fabrique de bouteilles afin d'améliorer la qualité du vin et le conditionnement, d'accroître les ventes à l'exportation en devises fortes sur les marchés occidentaux, de promouvoir la privatisation dans le secteur et de créer de nouveaux débouchés.

Dans plusieurs pays, des projets de coentreprise profiteront à des secteurs clés. Un prêt à une nouvelle usine de transformation des pommes de terre en Pologne, Farm Frites, servira à financer la construction et l'équipement d'installations intégrées de traitement et de stockage, conjointement avec deux sociétés des Pays-Bas. Une prise de participation dans une coentreprise fabriquant des glaces parrainée par Delta Dairy, grande entreprise alimentaire grecque, profitera à l'industrie laitière bulgare. En outre, la BERD a participé pour la première fois à une opération conjointe dans le secteur des textiles en coton au Turkménistan.

Immobilier et tourisme

Dans de nombreuses villes, le manque d'hôtels et de locaux commerciaux modernes entrave le développement du secteur privé, ce qui empêche les entreprises locales de s'engager dans la concurrence internationale et décourage les investissements étrangers.

Bien qu'il y ait une forte demande non satisfaite, les tentatives faites par les promoteurs de construire des installations modernes ont été contrariées par l'impossibilité d'obtenir un financement. En raison du risque politique et commercial perçu dans la région, les banques commerciales occidentales hésitent à investir dans l'immobilier ou le tourisme, secteurs qui exigent l'un et l'autre des prêts à long terme.

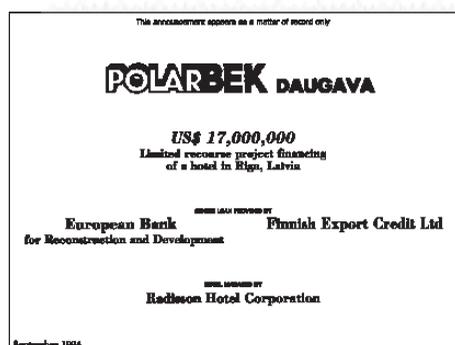
La stratégie de la Banque pour le secteur immobilier, approuvée en novembre 1994, a identifié un certain nombre de villes de la région où le déséquilibre entre l'offre et la demande de locaux commerciaux modernes a porté les loyers à des niveaux plus élevés que dans n'importe quelle autre ville européenne. La Banque donnera la priorité à la construction d'immeubles dans ces villes, mais elle étudiera aussi des projets dans d'autres régions où les circonstances justifient son intervention.

Dans le secteur du tourisme, la Banque a continué à mettre l'accent sur la construction d'hôtels pour hommes d'affaires.

Comme dans le secteur de l'immobilier, la Banque accordera une préférence marquée aux projets prévus dans les villes où le manque de chambres d'hôtel modernes a un effet négatif sur l'investissement étranger. La Banque s'intéressera aussi aux projets axés sur d'autres segments du marché touristique, comme les loisirs.

Dans le secteur du tourisme, la Banque a signé un prêt de 11,6 millions d'écus pour la modernisation de l'hôtel Athénée Palace de Bucarest (Roumanie), qui sera géré par Hilton International, et un prêt de 9,8 millions d'écus pour la réfection de l'hôtel Daugava de Riga (Lettonie), qui sera géré par Radisson.

Dans le secteur de l'immobilier, la BERD a approuvé un prêt de 7,3 millions d'écus pour le Centre d'affaires Atrium, immeuble à usage de bureaux à Varsovie (Pologne), et un prêt de 6 millions d'écus pour la construction du Centre d'affaires de Budapest (Hongrie), projet parrainé par l'Organisation japonaise pour le développement international (JAIDO).



Education et formation

La stratégie de la BERD dans le domaine de l'éducation et de la formation met l'accent sur la nécessité d'améliorer l'aptitude de la Banque à générer et exécuter des projets fructueux en développant les capacités des entreprises et des établissements financiers. A cette fin, la Banque donne la priorité à deux grands types d'activités : la création d'institutions locales autonomes et la fourniture de services consultatifs dans le cadre de ses projets. Pour ce qui est des activités du premier type, la création de centres d'excellence permet à la Banque, malgré ses ressources limitées, de mener une action efficace et d'envergure face aux énormes besoins en matière d'assistance technique.

En 1994, la BERD a continué de soutenir plusieurs établissements de formation aux métiers de la banque, tels que l'Ecole internationale de finance et de banque de Moscou, l'Institut roumain de formation bancaire de Bucarest et le Centre international de formation bancaire de Budapest. A la fin de l'année, le Centre régional de formation bancaire de Tachkent a ouvert ses portes; il dispense une formation aux banquiers du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan. Ces différents établissements formeront des milliers de banquiers pour leur inculquer les connaissances et les compétences de base nécessaires pour fournir des services modernes aux entreprises et aux particuliers. Ils assurent aussi une formation en entreprise et fournissent des services de conseil aux banques locales.

Il existe d'autres établissements, comme le Centre de mercatique et de gestion de St-Petersbourg, qui continuent de dispenser une formation de qualité et des services consultatifs aux entreprises et aux responsables des administrations de cette région.

Une initiative russe, le projet Morozov, lancé il y a trois ans, vise à constituer une masse critique de chefs d'entreprise et d'hommes d'affaires tout en encourageant la création d'emplois et d'entreprises. De toutes les initiatives de ce genre, c'est la plus développée et la mieux connue. Les activités reposent sur un réseau de 30 centres d'affaires et de formation Morozov couvrant 55 régions de la Russie. A la fin de 1992, la BERD s'est jointe à l'Association Morozov en lui fournissant un soutien opérationnel et financier, tout en concentrant son attention sur la conception et la structure des activités de nature à contribuer directement au développement des entreprises et des affaires. Les centres Morozov fournissent une assistance aux entrepreneurs qui participent aux programmes de prêt et d'investissement de la Banque et, dans certaines régions, ces programmes sont établis dans les centres. La structure du projet Morozov permet aux organismes multilatéraux et bilatéraux de s'associer à l'initiative sans perdre leur identité.

La Banque poursuit son programme limité mais bien ciblé de séminaires axés sur le secteur privé au Joint Vienna Institute, tout en conservant son rôle dirigeant en tant que cofondateur de l'Institut. En 1994, cinq séminaires intensifs de deux semaines ont été organisés à l'intention des cadres des entreprises et des établissements financiers qui coopèrent avec la BERD.

Environnement : l'impact des activités de la BERD

La BERD est tenue de promouvoir, dans toutes ses activités, un développement durable et écologiquement rationnel. En 1994, elle s'est attachée à s'acquitter de ce mandat en élaborant des projets d'investissement dans l'infrastructure de protection de l'environnement, en évaluant soigneusement l'impact environnemental de tous ses projets d'investissement dans la filière et de tous ses projets de coopération technique, et en continuant de prendre une série d'initiatives dans les domaines du préinvestissement et de la formation et dans d'autres domaines liés à l'environnement.

Deux projets d'infrastructure élaborés dans une optique de protection de l'environnement ont été approuvés par la Banque en 1994. Dans le premier cas, il s'agissait d'un prêt accordé à l'Entreprise municipale de distribution d'eau et d'assainissement de Tallinn dans le cadre d'un projet d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées mis en oeuvre dans la capitale estonienne. Ce projet, qui a pour principal objectif de réduire la pollution dans la mer Baltique, conjugue un prêt commercial de la BERD et d'importantes subventions accordées par la Finlande et la Communauté européenne. L'Entreprise municipale de distribution d'eau et d'assainissement fait actuellement l'objet d'une restructuration visant à la transformer en une société administrativement et financièrement indépendante qui puisse fonctionner sans subventions de l'Etat ou de la municipalité. Il s'agit du premier projet de ce genre jamais approuvé par une institution financière internationale, et aussi le premier qui soit mis en oeuvre dans le cadre de l'Initiative de Lucerne et du Programme pour la protection de l'environnement dans la Baltique. Le deuxième projet consistait, quant à lui, en un prêt visant à financer la modernisation et l'amélioration des services municipaux de distribution d'eau dans cinq villes roumaines : Craiova, Targu Mures, Timisoara, Brasov et Iasi. Ce projet facilitera la mise en place d'un système décentralisé de financement des investissements dans l'infrastructure locale, qui devrait favoriser l'application des principes d'efficacité économique et de viabilité financière.

Par ailleurs, des projets d'infrastructure de protection de l'environnement ayant trait principalement à la distribution et au traitement des eaux sont en cours d'évaluation en Azerbaïdjan, en Estonie, en Lettonie, en Lituanie, en République slovaque, en Roumanie, en Russie et en Slovénie. En 1994, la BERD a financé 12 projets de coopération technique visant à faciliter la préparation d'investissements dans les infrastructures de protection de l'environnement.

Comme suite à l'approbation du Programme d'action environnementale en Europe centrale et orientale par 46

ministres de l'environnement et par l'Union européenne lors de la Conférence sur l'environnement en Europe qui s'est tenue à Lucerne en 1993, il a été institué un Comité pour l'élaboration des projets afin de mieux coordonner les contributions versées par les donateurs pour financer les projets environnementaux et les financements commerciaux accordés par les institutions financières internationales. Le secrétariat du Comité est assuré par la Banque. Celle-ci a accepté l'invitation du Danemark à présider un groupe de travail sur le financement de la protection de l'environnement, dont les recommandations seront présentées aux ministres européens de l'environnement lors de la réunion qu'ils doivent tenir à Sofia en octobre 1995. La Banque a continué à participer à l'exécution des programmes pour la protection de l'environnement dans la Baltique, dans le bassin du Danube et dans la mer Noire.

L'une des principales contributions apportées par la Banque dans le domaine de la protection de l'environnement consiste à investir dans des projets de nature à rationaliser l'utilisation de l'énergie et des ressources et à polluer moins que les installations qu'ils remplacent. Les considérations environnementales sont prises en compte à toutes les étapes du processus de préparation et d'approbation des projets de la Banque. Les règles suivies en la matière varient suivant la nature du projet, la responsabilité pouvant être encourue en cas de dégradation de l'environnement ou le risque posé par les opérations passées, actuelles ou futures, les considérations liées à la santé et à la sécurité des travailleurs et d'autres facteurs connexes. Les études sont entreprises dès que possible afin de ménager un temps suffisant pour identifier les considérations environnementales en jeu, préparer les mesures à prendre pour atténuer les effets potentiels des activités envisagées et évaluer les coûts de ces mesures avant l'approbation des projets. Les études environnementales mettent souvent en relief des problèmes appelant l'élaboration et l'approbation de plans correctifs. Des conditions et clauses appropriées concernant les mesures à prendre pour atténuer les effets des activités envisagées et améliorer l'environnement, ainsi que la surveillance des activités, sont incluses dans les accords de prêts.

Les activités de production et de transport d'énergie et son utilisation, telles qu'elles sont actuellement menées, constituent une menace considérable pour l'environnement de la région dans la mesure où elles polluent sérieusement l'atmosphère locale, régionale et mondiale et suscitent localement de graves problèmes d'élimination des déchets et d'évacuation des eaux usées. Les investissements dans des systèmes de production et de transport d'énergie modernes et

efficaces constituent un aspect central de la politique énergétique de la Banque et sont souvent associés à la fermeture d'installations anciennes extrêmement polluantes. En Pologne, les fonds alloués par la Banque aideront à achever une centrale mixte thermique et électrique à chaudière à lit fluidisé qui permettra d'accroître économiquement la production d'électricité tout en améliorant la protection de l'environnement. Cette technologie avancée permet de réduire sensiblement les émissions, mais n'est pas encore utilisée en Pologne dans le secteur – grand consommateur de charbon – de la génération d'énergie. La Banque est également consciente de l'importance que revêt la gestion de la demande d'énergie et elle a pour pratique d'intégrer des éléments de conservation et d'amélioration de l'efficacité énergétique à tous ses projets concernant le secteur de l'énergie. En Azerbaïdjan et en Géorgie, par exemple, des projets hydroélectriques qui permettront de réduire la contribution de ces pays au réchauffement de l'atmosphère incluront également des services consultatifs visant à favoriser la conservation de l'énergie et à accroître l'efficacité opérationnelle. De la même manière, le projet mis en oeuvre sur la rivière Drin permettra à l'Albanie de moderniser ses installations hydroélectriques, d'exporter davantage d'électricité et d'assurer un approvisionnement suffisant et fiable du pays en électricité tout en améliorant les normes de sûreté.

Les projets réalisés dans le secteur industriel, dans le secteur manufacturier et dans celui des ressources naturelles sont parmi les plus complexes de tout ceux qui exigent une évaluation de l'impact sur l'environnement. Tous les projets font l'objet d'un audit et/ou d'une évaluation de leur impact environnemental pour déterminer la situation actuelle de l'environnement du site et pour prédire l'impact du financement potentiel de la Banque. Les questions qui doivent habituellement être examinées sont notamment le respect des règlements en matière de protection de l'environnement, de santé et de sûreté, la contamination passée et les responsabilités environnementales, ainsi que l'inobservation des textes applicables. En 1994, Slovalco – complexe slovaque

de production d'aluminium – a commencé à prendre des mesures en vue de réunir les conditions requises pour bénéficier d'un prêt et d'une prise de participation de la Banque. Il s'agissait notamment de fermer l'un des deux fours existants, fort polluants, le second devant l'être dès que le nouveau sera opérationnel. L'on évalue actuellement la viabilité de deux usines existantes de production d'aluminium, d'une centrale électrique et d'autres installations. Pour satisfaire aux conditions posées par la Banque, ces études devront prouver que si les installations existantes devaient continuer à fonctionner, il serait possible de les aménager de manière à assurer le respect des normes internationales en matière de protection de l'environnement sans compromettre leur viabilité. Des études visant à remédier aux effets de la pollution passée ont également été entreprises.

Papirnica Kolicvevo, en Slovénie, est l'un des plus gros fabricants de carton d'Europe centrale et orientale. Un investissement de la Banque contribuera à améliorer les installations existantes afin de produire des articles compétitifs et de qualité et de rendre les installations de traitement des eaux usées et des effluents de l'usine conformes aux normes de l'Union européenne. L'usine devrait ainsi devenir l'une des plus rentables et écologiquement rationnelles d'Europe. Dans le cadre d'un nouveau plan d'investissement partiellement financé par la Banque, Fiat Auto Pologne a élaboré un programme d'action prévoyant, sur les cinq à six prochaines années, plus de 25 millions d'euros d'investissements dans des mesures de protection de l'environnement. En particulier, des améliorations seront apportées dans les domaines de la maintenance et de la prévention des accidents et des maladies du travail. Dans le cas du projet Danone-Serdika de production de yaourt en Bulgarie, l'audit et l'évaluation de son impact environnemental ont abouti à des recommandations tendant à réduire les émissions dans l'atmosphère et les nuisances sonores, et un plan correctif a été élaboré. Un programme de réduction des déchets a été mis en oeuvre afin de résoudre les problèmes liés au conditionnement des produits.

Dans le secteur des transports, des études d'impact environnemental ont été réalisées pour des projets de modernisation d'aéroports et de systèmes de navigation aérienne en Croatie, en Estonie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, de réfection de routes au Bélarus, en Croatie, en Lettonie, en Lituanie et en Slovénie, et d'amélioration des services ferroviaires en République tchèque. Il a été fait une évaluation de plusieurs projets concernant les transports maritimes dans l'ancienne Union soviétique. Des éléments particulièrement importants de protection de la qualité de l'eau et de la faune sauvage ont été inclus dans le projet de réfection de la principale autoroute croate. En particulier, il a été décidé de mettre en place, le long des 21 kilomètres de voies, des canalisations d'écoulement imperméables à l'eau, ainsi que des siphons, des séparateurs d'hydrocarbures et des bassins de décantation afin de mettre les sols calcaires à l'abri de la pollution provenant des routes. Pour protéger les ours bruns et réduire les risques de collision avec les véhicules, il a été construit une passerelle pour permettre aux animaux sauvages de traverser sans danger.

En 1994, quelque 35% des activités de financement de la Banque ont été menées par le biais d'intermédiaires financiers. La Banque s'emploie activement à aider ses intermédiaires, et les programmes spéciaux de restructuration respectent les critères qui leur sont imposés par la Banque en matière d'environnement. Les intermédiaires financiers sont tenus d'adopter et d'appliquer, en matière de protection de l'environnement, des procédures semblables à celles utilisées par la Banque. A cet égard, un important projet de coopération technique a été lancé en collaboration avec les Programmes PHARE et TACIS de l'Union européenne. Cette initiative a pour objet d'aider les intermédiaires financiers à adopter et à appliquer les procédures relatives à la protection de l'environnement. Par ailleurs, la Banque s'attache actuellement, en collaboration avec le Centre international de formation bancaire de Hongrie, à mettre au point un cours de formation environnementale ainsi que la documentation pédagogique nécessaire et un manuel de l'environnement.

Tout au long de l'année, les collaborateurs de la Banque spécialistes de l'environnement ont mis au point des méthodes novatrices d'étude d'impact environnemental, et notamment élaboré les procédures applicables en la matière dans le cadre des activités concernant les partenariats industriels, la privatisation de masse et la restructuration, les prises de participations et les prêts aux entreprises. En matière d'étude d'impact environnemental, un accent plus marqué a été mis sur l'initiative : ainsi, il a été établi des principes directeurs sectoriels applicables aux intermédiaires financiers, à la navigation, à la modernisation des chemins de fer et à plusieurs sous-secteurs industriels.

Comme suite à l'achèvement d'un important projet - mené à bien en collaboration avec l'Union européenne - d'étude des conséquences de l'harmonisation des législations et des normes environnementales en Europe orientale et occidentale, la Banque a entrepris de rédiger des guides de l'investisseur relatifs aux contraintes en matière d'environnement, de santé et de sûreté rencontrées dans les pays de l'ancienne Union soviétique, de définir les normes de protection des sols et des eaux souterraines applicables en Pologne et d'élaborer une base de données sur les normes environnementales dans l'ensemble des pays d'opérations de la Banque. Pour améliorer les compétences professionnelles dans le secteur de l'environnement, les spécialistes de la Banque et des consultants ont lancé un programme de formation du personnel des institutions financières, des consultants locaux et des autres spécialistes de l'environnement à la gestion environnementale et organisé une formation des cadres des administrations aux études d'impact.

Le Comité consultatif sur l'environnement de la BERD, composé de spécialistes de l'environnement de pays d'Europe centrale et orientale et de pays de l'OCDE, a continué de donner au Président et aux collaborateurs de la Banque des avis sur les questions de politique générale et les aspects stratégiques du mandat qui incombe à celle-ci dans le domaine de l'environnement. En 1994, la Banque a publié deux numéros de son bulletin intitulé "Environnements in transition".

Compte pour la sûreté nucléaire

Le compte pour la sûreté nucléaire, mécanisme multilatéral

A leur réunion au sommet de Munich (6-8 juillet 1992), les chefs d'Etat et de gouvernement du G7 ont proposé aux pays de la région la mise en oeuvre d'un programme multilatéral d'action tendant à améliorer la sûreté de leurs centrales nucléaires. Ce programme devait comprendre des mesures immédiates visant à accroître la sûreté opérationnelle des réacteurs, à réaliser des évaluations en vue d'améliorer la sûreté technique à court terme des centrales et à renforcer les réglementations. Il devait également poser les bases d'améliorations à plus long terme de la sûreté des centrales nucléaires en envisageant la possibilité de compenser la mise hors service des centrales les moins sûres par la mise en valeur d'autres sources d'énergie et par une utilisation plus efficace de l'énergie ainsi que de moderniser les centrales de conception plus récente.

Le G7 a préconisé la mise en place d'un mécanisme multilatéral supplémentaire afin de pouvoir adopter immédiatement les mesures d'amélioration de la sûreté opérationnelle et technique qui ne pourraient pas être financées dans le cadre des programmes bilatéraux, et il a invité la communauté internationale à contribuer au financement de ces activités. En outre, le G7 a déclaré qu'un tel mécanisme devrait tenir compte du financement bilatéral existant, être administré sur la base du consensus par un comité directeur de donateurs et être coordonné et assisté par le G24 et par la Banque.

En février 1993, le G7 a officiellement proposé que la BERD crée un Compte pour la sûreté nucléaire qui serait alimenté au moyen de contributions des pays donateurs et qui servirait à subventionner l'exécution de projets de renforcement de la sûreté des centrales nucléaires dans la région. Le Conseil d'administration de la Banque a approuvé cette proposition et le règlement régissant les opérations du Compte pour la sûreté nucléaire en mars 1993. Aux termes de ce règlement, la Banque doit préparer les projets et les soumettre à l'approbation de l'Assemblée des contributeurs. D'une façon plus générale, la Banque assure le secrétariat du Compte, fournit les services techniques et autres nécessaires et assure régulièrement une liaison avec la Commission européenne, en sa qualité de secrétariat du G24.

Au 31 décembre 1994, 14 pays, outre la Commission européenne, avaient annoncé pour 154 millions d'écus de contributions au Compte pour la sûreté nucléaire : Allemagne,

Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse. D'autres contributions au Compte pour la sûreté nucléaire sont attendues.

Les réacteurs nucléaires en service dans la région souffrent de défaillances extrêmement diverses du point de vue de la sûreté. En règle générale, la priorité doit être accordée à la promotion d'une "culture de la sûreté" ainsi qu'à toutes les améliorations pouvant être apportées à la conception et à la construction des réacteurs. Les différents types de réacteurs de conception soviétique diffèrent par leurs caractéristiques de sûreté :

Réacteurs refroidis et modérés à l'eau (WWER) - Réacteurs à eau sous pression. Les réacteurs du type le plus ancien, c'est-à-dire les réacteurs WWER 230/440 MW (il y en a 10 en service), ne devraient pas être maintenus en service à long terme; les réacteurs de type plus moderne, comme les réacteurs WWER 213/440 MW (il y en a 14 en service) et WWER 1 000 MW (au nombre de 18), doivent être améliorés pour pouvoir continuer à être exploités à plus longue échéance.

Réacteurs à tubes de force (RBMK) - La technologie et les caractéristiques de sûreté de ces réacteurs sont beaucoup moins bien comprises par les experts occidentaux que celles des réacteurs WWER. Il y en a plusieurs types, dont l'un est à l'origine de l'accident de Tchernobyl de 1986. La plupart des experts nucléaires estiment que les réacteurs de ce type ne peuvent pas être portés à des normes de sûreté acceptables en vue d'une exploitation à long terme.

Activités entreprises dans le cadre du Compte pour la sûreté nucléaire

La priorité est accordée aux réacteurs qui posent des risques élevés pouvant cependant être réduits dans des proportions significatives et économiquement au moyen de mesures immédiates d'amélioration de la sûreté et qui sont nécessaires pour assurer la continuité de la distribution d'énergie électrique dans la région. Cela signifie que l'accent est mis sur les réacteurs existants de type RBMK et WWER 230 et sur l'achat de matériel, par opposition aux études, que plusieurs donateurs financent déjà. L'on s'efforce de conclure avec les pays intéressés des accords concernant la fermeture, dans des délais prédéterminés, des réacteurs les moins sûrs.

Projets en cours

Au 31 décembre 1994, deux projets avaient été approuvés par l'Assemblée des contribuants et les accords de subvention signés par les gouvernements intéressés, les services publics et la Banque (au nom du Compte pour la sûreté nucléaire) :

- un projet d'une valeur de 24 millions d'écus pour les tranches 1 à 4 (WWER 230) de la centrale nucléaire de Kozloduy (Bulgarie), approuvé et signé en juin 1993, et actuellement en cours d'exécution. Ce projet prévoit notamment l'adoption de mesures de protection contre l'incendie, la mise en place d'un système d'inspection en cours de fonctionnement des composants critiques, l'adjonction de dispositifs de salle de contrôle pour les opérateurs, la mise en place d'un système d'urgence pour l'eau d'alimentation, etc. Ce projet devrait être achevé au début de 1996. Le Gouvernement bulgare a pris l'engagement de mettre hors service les tranches 1 et 2, puis les tranches 3 et 4 lorsqu'une série d'investissements dans le sous-secteur de l'énergie auraient été faits (vers 1998-2000). Ces investissements ont notamment pour but de moderniser les tranches 5 et 6 de la centrale nucléaire de Kozloduy (réacteurs de type WWER 1 000 MW) et les centrales thermiques du pays;
- un projet d'une valeur de 33 millions d'écus concernant la centrale nucléaire d'Ignalina (deux réacteurs RBMK) en Lituanie, approuvé par l'Assemblée des contribuants en décembre 1993 et signé en février 1994. Ce projet consiste à apporter à la centrale les améliorations techniquement réalisables les plus urgentes, certains problèmes importants de sûreté pouvant justifier la mise en oeuvre d'un second projet, une fois que les problèmes de sûreté et de fonctionnement auront été examinés de manière plus approfondie. Le projet prévoit notamment la mise en place de nouveaux signaux d'arrêt d'urgence des réacteurs, de dispositifs de protection contre l'incendie, d'un simulateur de formation et d'équipements de surveillance de l'environnement. Il devrait être achevé au cours de l'été 1996. La centrale nucléaire d'Ignalina produit environ 90% de l'électricité du pays. Le Gouvernement lituanien s'est engagé à ne pas poursuivre l'exploitation de cette centrale au-delà de la période au cours de laquelle il faudra remplacer les tubes de force (soit après 15 à 20 ans d'exploitation), ainsi qu'à soumettre la centrale à une analyse de sûreté approfondie, sous la surveillance

d'une équipe d'experts internationaux. La tranche 1 sera mise hors service vers l'été 1998, à moins qu'elle ne soit à nouveau autorisée à fonctionner, compte tenu des résultats de l'analyse par l'Agence lituanienne chargée de la sûreté nucléaire (VATESI). Cette analyse est financée par le Compte pour la sûreté nucléaire, à un coût de 7,3 millions d'écus.

Projets futurs

Deux projets ont été élaborés parallèlement dans la Fédération de Russie : le premier, d'une valeur estimative d'environ 30 millions d'écus, concerne la centrale nucléaire de Leningrad (quatre réacteurs RBMK); le second, qui bénéficie d'une subvention estimative de 45 millions d'écus, est un projet mixte relatif aux centrales nucléaires de Novovoronezh et de Kola (quatre réacteurs de type WWER 230). Les négociations sur les accords de subvention menées entre la Banque, d'une part, et le Gouvernement russe, les services publics et les centrales nucléaires, d'autre part, étaient en voie d'achèvement à la fin de 1994.

Vers la fin de 1994, le Compte pour la sûreté nucléaire a entrepris des activités en Ukraine dans le cadre du plan d'action proposé aux autorités ukrainiennes par le G7 lors de sa réunion au sommet de Naples (8-9 juillet 1994). Ce plan d'action a pour principal objectif d'obtenir une fermeture rapide de la centrale de Tchernobyl dans le cadre d'une stratégie énergétique globale. Le projet exécuté par le Compte pour la sûreté nucléaire consistera à préparer la fermeture des tranches 1, 2 et 3 et à prendre les mesures de sûreté immédiates qui s'imposent en attendant la fermeture de la tranche 3.

Coopération technique

Le Programme de fonds de coopération technique de la Banque, institué en vue d'aider cette dernière à s'acquitter de son mandat opérationnel, a donc pour principal objectif de faciliter l'accès des pays d'opérations aux ressources financières de la Banque. Pour ce faire, le Programme fournit une aide pour la préparation des projets (essentiellement par le biais d'études économiques, financières, écologiques et juridiques) et leur mise en oeuvre, et pour le développement institutionnel. Le Programme de fonds de coopération technique réalise également des études sectorielles et offre des services consultatifs en matière de réforme politique et juridique. Par son intermédiaire, la Banque appuie des projets dans le secteur privé, la privatisation, la restructuration et les investissements à grande échelle dans le secteur public.

Les activités opérationnelles du Programme peuvent se résumer comme suit :

- en 1994, la Banque a engagé 87,6 millions d'écus pour 311 projets de coopération technique, contre 84,9 millions d'écus en 1993;
- en 1994, les décaissements se sont élevés à 46,4 millions d'écus, contre 32,1 millions d'écus en 1993;
- pendant la période 1991-1994, la Banque a approuvé 872 projets de coopération technique représentant 220,2 millions d'écus d'engagements. Au total, 94,9 millions d'écus ont été décaissés.

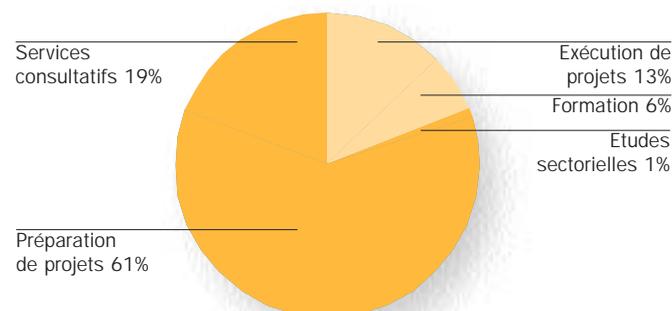
L'une des caractéristiques essentielles du Programme de fonds de coopération technique réside dans la manière dont il facilite les opérations d'investissement et de prêt menées par la Banque grâce à ses activités de préparation et d'exécution des projets. En 1994, la Banque a signé 39 accords de prêt et d'investissement, représentant au total 1 milliard d'écus, avec l'appui de ce Programme. Le montant total des investissements réalisés dans le cadre de ces opérations de prêt s'est élevé à 2,1 milliards d'écus.

Au cours de la période 1991-1994, le Programme a apporté une contribution de 61 millions d'écus à la préparation de 74 projets signés, pour lesquels le Conseil d'administration a approuvé un financement de la Banque d'un montant total de 2,5 milliards d'écus.

L'analyse ci-après décrit les engagements fermes de financement pris au titre du Programme de fonds de coopération technique.

Fonds engagés au titre de la coopération technique, par type d'activité

En 1994, en valeur



Fonds engagés au titre de la coopération technique, par secteur

	1994			Total cumulatif 1991-1994		
	Nombre	En millions d'écus*	%	Nombre	En millions d'écus*	%
Finance	59	33,9	38,7	144	52,4	23,8
Energie	41	8,3	9,5	146	37,6	17,1
Privatisation	25	8,3	9,5	89	34,0	15,5
Transports	33	7,8	8,9	90	22,6	10,3
Environnement	21	4,2	4,7	80	16,1	7,3
Agro-industries	25	4,7	5,4	74	15,0	6,8
PME	31	9,3	10,6	55	13,4	6,1
Télécommunications	21	3,0	3,5	60	11,9	5,4
Restructuration	30	3,5	4,0	65	9,8	4,4
Législation	5	2,1	2,4	31	3,6	1,6
Industrie	10	1,6	1,8	17	2,1	1,0
Tourisme	2	0,5	0,5	6	0,8	0,4
Divers	8	0,4	0,5	15	0,6	0,3
Total	311	87,6	100,0	872	220,2	100,0

* Les chiffres incluent six projets d'exécution correspondant à un montant de 3,1 millions d'écus, dont le financement est géré directement par la Commission européenne.

Fonds engagés au titre de la coopération technique, par pays

	1994			Total cumulatif 1991-1994		
	En millions Nombre	d'écus*	%	En millions Nombre	d'écus*	%
Fédération de Russie	57	34,2	39,1	190	80,7	36,6
Roumanie	4	1,3	1,5	38	9,4	4,3
Bélarus	13	4,5	5,1	35	8,9	4,0
Slovénie	13	3,4	3,8	39	8,0	3,6
Ukraine	19	2,2	2,5	37	7,8	3,6
Pologne	4	0,4	0,5	34	7,0	3,2
Hongrie	9	0,7	0,9	40	5,7	2,6
Albanie	5	1,0	1,1	42	5,5	2,5
Bulgarie	5	0,8	0,9	15	5,5	2,5
Lettonie	16	2,6	2,9	30	5,4	2,5
Estonie	16	3,1	3,5	28	5,4	2,5
Lituanie	14	1,9	2,2	29	5,4	2,4
Kazakhstan	8	2,2	2,5	20	4,9	2,2
République tchèque	6	1,8	2,0	22	4,3	1,9
République slovaque	12	1,3	1,4	28	4,2	1,9
Ouzbékistan	4	0,9	1,0	16	4,0	1,8
Kirghizistan	20	3,0	3,4	22	3,3	1,5
Ex-République yougo- slave de Macédoine	10	1,6	1,9	15	2,2	1,0
Moldova	8	1,4	1,6	10	1,7	0,8
Turkménistan	7	1,0	1,2	10	1,4	0,6
Arménie	4	0,4	0,5	9	1,1	0,5
Azerbaïdjan	4	0,8	0,9	5	1,0	0,5
Géorgie	3	0,6	0,7	3	0,6	0,3
Croatie	1	0,2	0,2	4	0,3	0,1
Tadjikistan	1	0,2	0,2	1	0,2	0,1
Projets régionaux :						
Projets régionaux	39	14,4	16,5	96	27,5	12,5
CEI	1	0,0	0,0	16	3,7	1,7
Pays baltes	6	1,1	1,3	30	3,0	1,4
Républiques d'Asie centrale	2	0,6	0,7	8	2,1	0,9
Total	311	87,6	100,0	872	220,2	100,0

* Les chiffres incluent six projets d'exécution correspondant à un montant de 3,1 millions d'écus, dont le financement est géré directement par la Commission européenne.

Fonds de coopération technique

Les ressources allouées par la Banque à la coopération technique proviennent des contributions ordinaires aux fonds de coopération technique, des accords de coopération technique relatifs à des projets spécifiques et des contributions aux fonds spéciaux. Les contributions des donateurs sont exclusivement des contributions volontaires.

En 1994, la Banque a signé sept nouveaux accords de fonds de coopération technique avec des donateurs bilatéraux, ce qui a porté le nombre total de ces fonds à 35. En outre, 15 fonds existants ont été reconstitués et 12 accords de coopération technique relatifs à des projets spécifiques ont été signés en 1994. Un nouvel accord de fonds de coopération technique, concernant le Fonds spécial pour les petites entreprises de Russie, a été signé. Si l'on tient compte du Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique qui existe déjà, le montant total des ressources allouées à la coopération technique a augmenté de 89,7 millions d'écus en 1994 pour atteindre 263,4 millions d'écus, soit une progression de 36% par rapport à 1993.

Lors de l'Assemblée annuelle qui s'est tenue à St-Petersbourg, les donateurs ont décidé de délier partiellement leurs contributions afin de permettre le recrutement de consultants locaux originaires des pays d'opérations de la Banque. Certains des fonds de coopération de la Banque sont déjà déliés entièrement (Japon) ou très largement (Chine de Taipei). Certains donateurs font preuve en la matière d'une souplesse de plus en plus grande et la Banque continuera de consulter ses donateurs à ce sujet.

L'une des nouvelles caractéristiques du financement de la coopération technique réside dans l'apparition d'accords de coopération technique à l'appui de fonds régionaux de capital-risque, en particulier dans l'ancienne Union soviétique. Il est prévu d'instituer des fonds analogues au cours de l'année à venir afin d'appuyer la post-privatisation.

Accords de fonds de coopération technique

Au 31 décembre 1994

Donateur	Date de l'accord initial	Monnaie du fonds	Montant, y compris reconstitution (en millions)	Equivalent En millions d'écus	Date de l'accord initial	Monnaie du fonds	Montant, y compris reconstitution (en millions)	Equivalent En millions d'écus	
1991					Fonds spéciaux				
Norvège*					Baltique	14 avr. 1992	ECU	5,00	5,00
(Environnement et énergie)	16 avr.	NOK	27,60	3,33	Russie	18 oct. 1993	ECU	8,68	8,68
Japon*	5 juill.	JPY	5 855,71	47,88	Fonds concernant des projets spécifiques				
Etats-Unis d'Amérique*	30 juill.	USD	1,15	0,94			16,77	16,77	
France					<hr/>				
(Affaires étrangères)*	1er août	FRF	16,10	2,46					
Suède*	13 août	SEK	40,00	4,37					
Chine de Taipei*	16 sept.	USD	15,00	12,23					
Union européenne* ¹	15 oct.	ECU	90,07	90,07					
Pays-Bas*	20 nov.	NLG	16,68	7,84					
Royaume-Uni* ²	25 nov.	GBP	2,75	3,50					
Luxembourg*	26 nov.	ECU	0,70	0,70					
Autriche	31 déc.	USD	5,00	4,08					
1992									
Finlande*	13 janv.	FIM	12,50	2,15					
Canada*	24 janv.	CAD	7,70	4,47					
France (Trésor)	26 mars	FRF	20,00	3,05					
Suisse*	31 mars	CHF	5,50	3,42					
Israël*	14 avr.	ILS	0,73	0,20					
Italie	14 avr.	ITL	5 000,00	2,51					
Initiative pour l'Europe centrale (Italie)	14 avr.	ITL	16 000,00	8,03					
Turquie	17 juin	TRL	10 000,00	0,21					
Danemark*	1er juill.	ECU	3,10	3,10					
Nouvelle-Zélande*	10 juill.	NZD	0,33	0,17					
Espagne*	21 juill.	ESP	156,34	0,97					
Portugal	20 oct.	PTE	30,00	0,15					
Islande*	3 déc.	ECU	0,20	0,20					
Allemagne	11 déc.	DEM	10,00	5,29					
1993									
République de Corée	25 avr.	USD	0,30	0,24					
Norvège									
(Coopération en général)	27 avr.	ECU	1,00	1,00					
Irlande*	17 sept.	ECU	0,21	0,21					
1994									
Royaume-Uni-B ³	14 mars	GBP	0,50	0,64					
Royaume-Uni-C ⁴	25 mars	GBP	0,60	0,76					
USA Evergreen*	3 juin	USD	1,16	0,95					
Fonds régional de capital-risque pour la Russie du nord-ouest	5 juill.	USD	0,30	0,24					
Belgique	27 sept.	BEF	30,00	0,77					
Fonds régional de capital-risque pour la région de la Volga inférieure	29 sept.	USD	20,00	16,31					
Gouvernement flamand	9 nov.	ECU	0,40	0,40					
Total des fonds de coopération technique				232,84					

* Fonds de coopération technique reconstitués depuis l'accord initial.

1 Le montant stipulé dans l'Accord a été modifié par la BERD afin de tenir compte de la révision annuelle du financement par la Communauté européenne dans l'attente de la confirmation de l'affectation finale. L'accord comprend également un montant de 3,1 millions d'écus correspondant aux crédits alloués à l'exécution de projets.

2 Les activités financées par le Fonds du Royaume-Uni concernent la Fédération de Russie.

3 Les activités financées par le Fonds B du Royaume-Uni concernent l'ancienne Union soviétique, à l'exclusion de la Fédération de Russie.

4 Les activités financées par le Fonds C du Royaume-Uni concernent les pays suivants : Albanie, Bulgarie, ex-République yougoslave de Macédoine, Hongrie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie et Slovénie.

Résultats financiers

Introduction

En 1994, le portefeuille de prêts et de titres de participation de la Banque a augmenté de 1,88 milliard d'écus, soit 74%. Les résultats de l'exercice ont dépassé les attentes, compte tenu de la situation des marchés financiers, avec un bénéfice de 24,9 millions d'écus avant provisions et 1 million d'écus après provisions, rendu possible par le revenu élevé des placements de liquidités et par la rentabilité croissante des activités d'exploitation de la Banque.

Le bénéfice brut provenant des opérations bancaires, qui comprend les intérêts perçus sur les prêts et les commissions, a plus que doublé au cours de l'exercice. Malgré une année très difficile pour les marchés financiers, la gestion des placements de liquidités par la Banque a donné des résultats satisfaisants.

Grâce aux mesures d'économie et au maintien de la discipline budgétaire, les frais généraux et l'amortissement sont restés inférieurs à ceux de 1993 et au budget approuvé pour 1994, ce qui a contribué à améliorer le résultat.

Des provisions de 23,9 millions d'écus ont été constituées en 1994 au titre des risques généraux et de certaines dépréciations attendues, les dotations pour l'exercice ayant été réduites par les reprises sur certaines provisions constituées en 1993 et considérées comme n'étant plus nécessaires.

Opérations bancaires

En 1994, les décaissements opérés au titre des projets ont dépassé de 44% ceux de 1993. A la fin de l'exercice, l'encours des participations atteignait 365,6 millions d'écus, celui des prêts 753,1 millions d'écus et celui des dettes représentées par des titres dans les pays d'opérations 7,9 millions d'écus, contre 192,5 millions d'écus, 357,1 millions d'écus et 7,8 millions d'écus respectivement à la fin de 1993.

Les chiffres comparatifs pour 1993 ont été calculés sur la base des taux de change en vigueur au 31 décembre 1993.

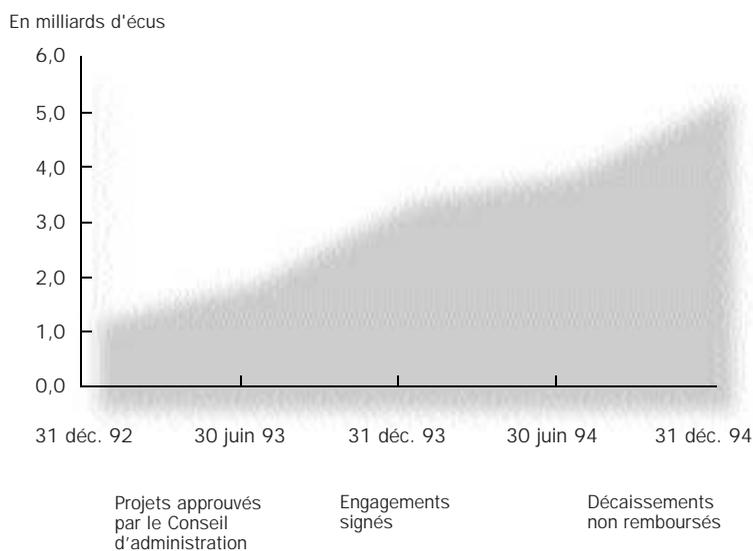
Un montant total de 88 millions d'écus, provenant du remboursement de prêts et de la vente de titres de participation, a été perçu en 1994, ce qui illustre le succès des investissements prévus et de la politique de rotation des fonds propres appliquée par la Banque.

Le portefeuille d'engagements au titre des participations est passé de 11,7% du portefeuille global à la fin de 1993 à 15,2% à la fin de 1994. Trois engagements correspondant à un montant total de 58,7 millions d'écus ont été pris dans le cadre du programme de participations de démarrage dans les fonds régionaux de capital-risque suivants : Smolensk (9,8 millions d'écus), Oural (24,5 millions d'écus) et St-Petersbourg (24,5 millions d'écus). Deux programmes spéciaux de restructuration concernant la Pologne et la Slovénie ont été approuvés au titre de ce programme mais ne sont pas encore signés.

Afin de minimiser les risques qu'encourt son portefeuille de prêts, la Banque s'efforce, dans la mesure du possible, de faire

correspondre ses actifs et ses passifs en termes de monnaies, d'échéances et de taux d'intérêt. Les prêts et participations font tous l'objet d'une évaluation préalable approfondie, notamment en ce qui concerne les risques de crédit, ainsi que d'un suivi permanent. En outre, des directives spécifiques limitent les risques auxquels est exposé le portefeuille de prêts et de titres de participation en imposant un plafond au montant des engagements pouvant être pris dans le même pays ou secteur ou pour le même emprunteur ou projet.

Evolution du portefeuille



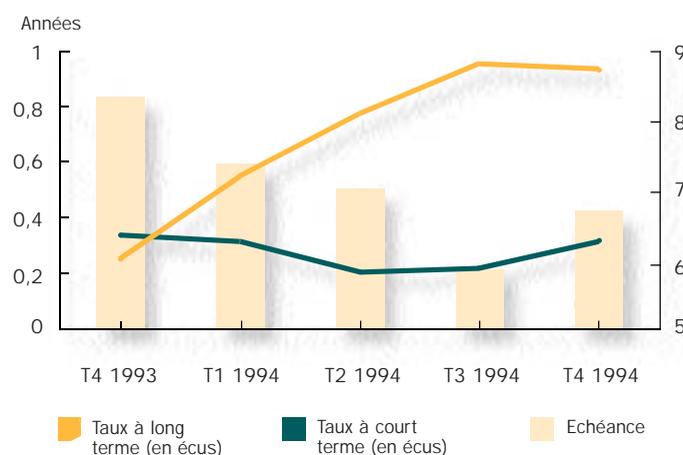
Placements de liquidités

Les liquidités de la BERD sont soigneusement gérées conformément à des directives rigoureuses et les positions sont surveillées de près eu égard aux risques. Dans le cadre de ses activités courantes de placement, la Banque utilise un grand nombre de produits, dont des instruments hors-bilan tels que des contrats de swap de devises et de taux d'intérêt, des contrats à terme, des options et des contrats de change à terme. L'utilisation de ces instruments permet d'ajuster les portefeuilles en temps voulu (afin d'anticiper et de réagir aux fluctuations du marché) ainsi que de gérer et couvrir les risques de taux d'intérêt et de change. La Banque applique, pour ces instruments, les mêmes critères de sélection de ses risques de contrepartie que pour tous ses autres placements de liquidités. Tous les gains et pertes latents et réalisés provenant du portefeuille de transaction sont immédiatement portés au compte de résultat.

Les liquidités, qui s'élèvent à 4,46 milliards d'écus, ont augmenté de 467,4 millions d'écus - soit 11,7% - au cours de l'exercice, essentiellement grâce aux versements reçus au titre des souscriptions au capital. Ces liquidités se décomposent comme suit : 17,1% de disponibilités, 32,7% de titres évalués au coût d'acquisition corrigé, 45,3% de titres évalués au cours du marché et 4,9% d'autres actifs.

En prévision de l'évolution défavorable des marchés financiers, l'échéance du portefeuille de liquidités a été ramenée de près d'un an au début de 1994 à un peu plus de trois mois seulement au cours du second semestre (voir le tableau ci-après). Après une légère augmentation au cours du dernier trimestre, l'échéance du portefeuille a de nouveau été réduite en fin d'exercice, la tendance des marchés continuant d'être peu propice.

Taux d'intérêt et échéance des liquidités



En fin d'exercice, 385,6 millions d'écus, soit 8,7% du total des liquidités, faisaient l'objet d'une gestion externe. Ces fonds comprenaient l'équivalent de 209,9 millions d'écus en titres AAA à courte échéance assortis de garanties hypothécaires et libellés en dollars et de 175,7 millions d'écus en instruments libellés en écus. Ces fonds sont confiés à neuf gestionnaires indépendants afin de diversifier les stratégies d'investissement et de disposer de points de comparaison externes. Les gestionnaires indépendants sont tenus d'appliquer, en matière d'investissement et de risque, les mêmes principes généraux que ceux appliqués par la Banque à ses fonds sous gestion interne.

Financement

Capital

Au 31 décembre, le montant total du capital reçu en numéraire et en billets à ordre s'élevait à 2 273 millions d'écus, 545 millions d'écus ayant été reçus au cours de l'exercice au titre, notamment, du quatrième des cinq versements annuels.

Le montant des versements de capital et des paiements de billets à ordre arriérés en fin d'exercice est maintenant tombé à 79,6 millions d'écus, soit moins de 4% du capital souscrit libéré. Deux membres ont intégralement réglé leurs arriérés peu après la fin de l'exercice.

Emprunts

En 1994, la Banque a émis pour l'équivalent de 910 millions d'écus d'emprunts à moyen et à long terme libellés dans huit monnaies différentes, dont cinq monnaies dans lesquelles la Banque n'avait encore jamais emprunté. Les emprunts, assortis d'une échéance moyenne de 4,8 ans, ont représenté un coût moyen après swap correspondant au Libor moins 38 points de base.

Le programme d'emprunts de 800 millions d'écus autorisé pour 1994 a été exécuté, à plus de 75%, pendant les quatre premiers mois de l'année en prévision de la détérioration persistante des conditions d'emprunt sur les marchés des capitaux internationaux. Cette concentration des emprunts en début d'exercice explique pourquoi le coût de l'argent a été raisonnable pour la Banque en 1994.

Parmi les émissions notables opérées en 1994, il y a lieu de citer l'émission d'un emprunt obligataire global sur cinq ans de 500 millions d'écus et l'émission de l'emprunt obligataire sur cinq ans libellé en forints hongrois. Cette émission en continu d'obligations publiques à taux variable pour un montant de 5 milliards de forints (équivalant à 40 millions d'écus), dont 1 milliard a été placé en 1994, a été la première jamais opérée par la Banque en monnaie locale dans un de ses pays d'opérations. Le produit de cet emprunt doit être rétrocédé pour l'exécution de projets à financer dans cette monnaie.

Parallèlement à ce programme d'emprunt, la BERD poursuit un programme de rachat de ses propres emprunts lorsque cela peut lui permettre de réduire le coût de l'argent. Au cours de l'exercice, la Banque a remboursé par anticipation l'équivalent de 208,7 millions d'écus d'emprunts, ce qui s'est traduit par un gain net de 2,6 millions d'écus.

En fin d'exercice, l'encours total des dettes à moyen et à long terme contractées par la Banque équivalait à 2,89 milliards d'écus. Ces dettes étaient libellées dans 15 monnaies différentes et avaient une durée de vie moyenne de 4,8 ans et un coût moyen après swap correspondant au Libor moins 37 points de base.

Résultats

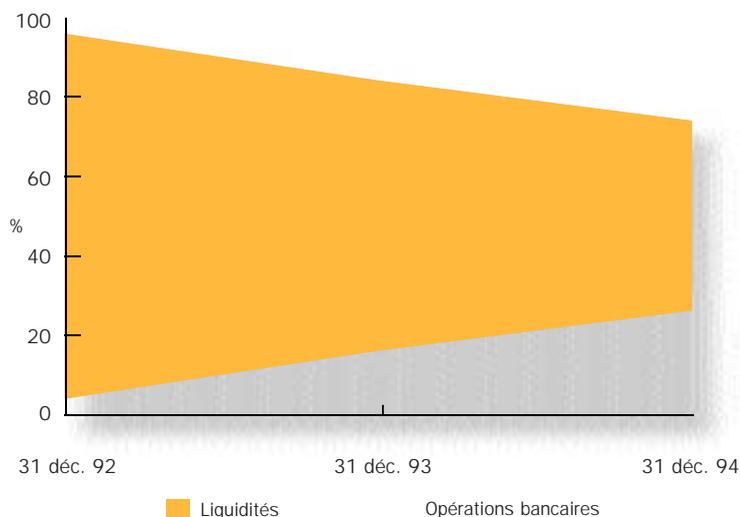
Le bénéfice d'exploitation pour 1994 a été de 24,9 millions d'écus avant provisions et de 1 million d'écus après provisions.

Ce résultat a été rendu possible à la fois par la rentabilité croissante des activités d'exploitation de la Banque, par le revenu élevé des placements de liquidités malgré l'instabilité des marchés financiers au cours de l'exercice, et par la réduction des dépenses administratives et le maintien de la discipline budgétaire.

Bénéfice

Le bénéfice provenant des activités d'exploitation de la Banque démontre, tant par son montant absolu que par sa progression, la contribution croissante de ses activités de base aux résultats financiers.

Contribution relative au bénéfice brut



Opérations bancaires

Le bénéfice brut provenant des opérations bancaires a plus que doublé au cours de l'exercice. Ce résultat, imputable principalement aux intérêts perçus sur les prêts, s'explique également par l'augmentation des dividendes, les gains réalisés sur les ventes de participations et l'augmentation des commissions.

Produits des opérations bancaires

	1994 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus
Intérêts perçus sur les prêts	42 043	14 490
Produit des commissions	26 137	19 631
Dividendes	1 486	562
Bénéfices réalisés sur les ventes de participations	339	-
Revenu des opérations bancaires	70 005	34 683
Encours moyen des prêts et participations (en millions d'écus)	738	268

Le rendement de l'encours moyen total des fonds affectés aux opérations de la Banque (à l'exclusion des commissions, qui sont essentiellement liées à la signature de projets) est passé de 5,6% en 1993 à 5,9% en 1994 malgré l'augmentation des participations qui s'est traduite par une réduction des recettes ordinaires.

Si l'on tient compte du produit des commissions, le rendement global des fonds pour 1994 est de 9,5%.

Liquidités

Dans la présentation comptable des bénéfices générés par le portefeuille de liquidités, il est fait une distinction entre, d'une part, les produits d'intérêts et, d'autre part, les gains ou pertes latents et réalisés enregistrés sur le portefeuille-titres. Sur le plan du rendement global, le portefeuille de liquidités a généré un bénéfice brut de 276,9 millions d'écus. Ce chiffre s'entend compte tenu de la perte - latente et réalisée - de 12,9 millions d'écus constatée sur le portefeuille-titres.

Revenu des placements de liquidités

	1994 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus
Intérêts perçus sur les titres et les instruments du marché monétaire à court terme	289 797	248 644
Gains/(pertes) latents/réalisés enregistrés sur le portefeuille-titres	(12 947)	65 640
Revenu des placements de liquidités	276 850	314 284
Encours moyen des liquidités (en millions d'écus)	4 559	3 706

Les placements de liquidités opérés par la Banque lui ont permis de dégager un bénéfice substantiel malgré une année très difficile pour les marchés financiers, caractérisée à la fois par une détérioration générale de la conjoncture et par des périodes de grande instabilité.

Le déclin relatif, en 1994, du produit global des placements de liquidités par rapport à celui de 1993 s'explique par la baisse des taux d'intérêt à court terme pratiqués en 1994. Le rendement global de l'encours moyen des liquidités pour 1994 s'est élevé à 6,1%. Ce rendement dépasse de 77 points de base le coût de l'argent basé sur les taux d'intérêt à court terme et est sensiblement supérieur au taux de rendement des obligations. Par exemple, une obligation basée sur un indice composite de titres d'Etat d'un à cinq ans couvert en écus n'a rapporté, en 1994, que 0,8%.

Dépenses

Les frais généraux de la BERD, y compris l'amortissement, ont été inférieurs de 1% à ceux de 1993 et sensiblement moindres que ceux prévus dans le budget de 1994. Ce résultat est imputable aux importantes mesures d'économie prises par la Banque, notamment à la réduction des frais d'occupation obtenue en sous-louant une partie des locaux du Siège de la Banque et, dans une large mesure, à la nette augmentation du montant des frais recouverts auprès de tiers. La Banque continue de s'employer avec succès à resserrer sa discipline budgétaire, à réduire ses frais et à améliorer son efficacité.

Provisions

Conformément à sa politique, la Banque constitue des provisions générales pour se prémunir contre une éventuelle dépréciation de ses portefeuilles de prêts au secteur privé et de titres de participation. Ces provisions générales sont constituées au moment du décaissement à raison de 5% pour les prêts au secteur privé, 8% pour les prises de participations et 20% pour les prises de participations à risque dites participations "de démarrage". Outre ces provisions générales, la Banque constitue des provisions individualisées, notamment au titre de ses engagements contractuels. Comme indiqué dans la section Politiques financières du présent rapport (page 8), la politique générale de la Banque en matière de provisionnement doit être réexaminée en 1995.

Les dotations totales pour l'exercice, qui s'élèvent à 23,9 millions d'écus, sont inférieures de 15,8 millions d'écus à celles de 1993. Cette réduction s'explique essentiellement par les reprises sur certaines provisions constituées en 1993 et considérées comme n'étant plus nécessaires. Le montant total de ces reprises sur provisions s'élève à 7,6 millions d'écus. En outre, la provision générale constituée au titre des engagements contractuels est inférieure de 2,5 millions d'écus

à celle de 1993, première année où cette provision a été constituée, car elle est calculée uniquement en fonction de l'augmentation de l'encours des engagements signés en fin d'exercice. Cela étant, le montant cumulé des provisions constituées au titre de l'encours des prêts et des participations a augmenté en raison de l'accroissement des provisions générales entraîné par celui des décaissements et de la nécessité de constituer deux nouvelles, mais modestes, provisions individualisées correspondant à un montant de 1,8 million d'écus.

La réduction des provisions individualisées témoigne de la qualité du portefeuille opérationnel, qui fait l'objet d'un suivi rigoureux. Toutefois, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions, considérant qu'il s'agit d'un portefeuille récent et que le différé d'amortissement de nombreux prêts n'est pas encore écoulé. Qui plus est, la Banque n'a eu jusqu'à présent que très peu de prêts non productifs.

Perspectives pour 1995

En 1995, le portefeuille de prêts et de titres de participation de la BERD devrait continuer de croître sensiblement. Le bénéfice d'exploitation devrait donc continuer d'augmenter, tant en chiffres absolus qu'en termes relatifs. Cependant, les bénéfices provenant des placements de liquidités resteront la principale source de revenus au cours des années à venir.

La Banque s'emploie à maîtriser ses frais généraux en appliquant les principes d'une saine gestion financière, en rationalisant son fonctionnement et en resserrant sa discipline budgétaire. Le niveau des provisions générales sera fonction de l'accélération des décaissements opérés par la Banque au titre de ses activités opérationnelles. Les perspectives pour 1995 doivent tenir compte des incertitudes qui entourent les activités opérationnelles de la Banque. A ce stade, la Banque ne prévoit pas de bénéfice pour l'exercice.

Comptes annuels

Activités de la Banque

- 42 Bilan
- 42 Compte de résultat
- 43 Tableau d'affectation des bénéfices/(pertes)
- 44 Tableau des flux de trésorerie
- 45 Annexe aux comptes annuels
- 58 Rapport des auditeurs

Activités des Fonds spéciaux pour la Baltique

Fonds spécial d'investissement pour la Baltique

- 59 Compte de résultat
- 59 Tableau d'affectation des bénéfices
- 59 Bilan
- 60 Tableau des flux de trésorerie
- 60 Annexe aux comptes annuels
- 62 Rapport des auditeurs

Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique

- 63 Tableau des variations de la situation financière
- 63 Bilan
- 63 Annexe aux comptes annuels
- 64 Rapport des auditeurs

Activités des Fonds spéciaux pour les petites entreprises de Russie

Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie

- 65 Compte de résultat
- 65 Tableau d'affectation des bénéfices
- 65 Bilan
- 66 Tableau des flux de trésorerie
- 66 Annexe aux comptes annuels
- 68 Rapport des auditeurs

Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie

- 69 Tableau des variations de la situation financière
- 69 Bilan
- 69 Annexe aux comptes annuels
- 70 Rapport des auditeurs

Activités de la Banque

Bilan

au 31 décembre 1994		31 décembre 1994		31 décembre 1993	
	Note	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Actif					
Créances et opérations sur titres					
Créances sur les établissements de crédit		328 652		475 389	
Autres avances et placements sur le marché monétaire		431 072		13 715	
Portefeuille-titres	5	3 476 120		3 562 020	
			4 235 844		4 051 124
Prêts et titres de participation	6				
Prêts		753 063		357 100	
Titres de participation		365 605		192 460	
Moins : provisions pour dépréciation		(64 066)		(43 998)	
			1 054 602		505 562
Autres actifs	8		1 217 362		895 033
Immobilisations corporelles	9		71 698		74 089
Billets à ordre émis par des membres	13		256 793		273 781
Capital souscrit					
Fractions échues restant à recevoir	12		74 520		49 000
Fractions appelées et non échues	12		617 325		1 187 850
Total de l'actif			7 528 144		7 036 439
Hors-bilan					
Engagements	19		3 183 594		2 268 540

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre 1994		31 décembre 1994		31 décembre 1993	
	Note	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Intérêts et produits assimilés					
Sur prêts		42 043		14 490	
Des titres à revenu fixe		243 908		199 244	
Autres		45 889		49 400	
Intérêts et charges assimilées		(175 353)		(158 647)	
Produit net d'intérêts		156 487		104 487	
Revenu des titres à revenu variable		1 486		562	
Commissions nettes perçues		26 137		19 631	
Gains (pertes) sur opérations financières	3				
Gain net sur cession de titres de participation		339		-	
Solde des opérations sur titres (hors titres de participation)		(12 947)		65 640	
Solde des opérations de change		(806)		932	
Produit d'exploitation		170 696		191 252	
Frais généraux	4	(134 779)		(137 277)	
Dotations aux amortissements		(10 982)		(10 156)	
Résultat brut d'exploitation		24 935		43 819	
Dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et avances		(13 259)		(15 156)	
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation		(7 604)		(19 027)	
Dotations aux provisions pour dépréciation sur engagements hors-bilan		(3 059)		(5 516)	
Bénéfice de l'exercice		1 013		4 120	

		31 décembre 1994		31 décembre 1993	
	Note	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Passif					
Emprunts					
Dettes envers les établissements de crédit		142 579		508 771	
Dettes représentées par un titre	10	3 467 808		2 620 979	
			3 610 387		3 129 750
Autres passifs					
Capital souscrit	11		943 944		937 413
Capital non appelé	12	9 883 750		9 883 750	
Capital libéré		(6 918 625)		(6 918 625)	
Réserves			2 965 125		2 965 125
Réserve de conversion	14	7 382		7 242	
Réserve spéciale	15	17 084		3 999	
Réserve générale	16	9 318		5 934	
			33 784		17 175
Report à nouveau			(26 109)		(17 144)
Bénéfice de l'exercice			1 013		4 120
Capitaux propres			2 973 813		2 969 276
Total du passif et des capitaux propres			7 528 144		7 036 439

Tableau d'affectation des bénéfices/(pertes)

		31 décembre 1994	31 décembre 1993
	Note	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Exercice clos le 31 décembre 1994			
Solde au 1er janvier		(17 144)	(7 114)
Bénéfice/(Perte) de l'exercice précédent		4 120	(6 093)
Dotations à la réserve spéciale prélevées sur l'exercice précédent	15	(13 085)	(3 937)
Report à nouveau au 31 décembre		(26 109)	(17 144)

Conformément à l'Accord, il est proposé qu'un montant égal à 14 560 000 écus, représentant les commissions initiales et autres commissions perçues durant l'exercice clos le 31 décembre 1994, soit prélevé en 1995 sur le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 1994 et affecté à la réserve spéciale.

Tableau des flux de trésorerie

au 31 décembre 1994

	31 Décembre 1994		31 Décembre 1993	
	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation				
Bénéfice d'exploitation au titre de l'exercice	1 013		4 120	
Ajustements pour :				
Dotation aux provisions	23 922		39 699	
Dotation aux amortissements	10 982		10 156	
Impôt interne	3 384		3 011	
(Gain)/Perte latents sur portefeuille de transaction	(16 730)		10 236	
Gains réalisés sur portefeuille d'investissement	(1 407)		(9 947)	
Amortissement net des primes et décotes	3 567		(12 205)	
Bénéfice d'exploitation avant évolution des actifs d'exploitation	24 731		45 070	
Augmentation des actifs d'exploitation :				
Intérêts à recevoir et charges constatées d'avance	(30 635)		(167 732)	
Augmentation nette du portefeuille de transaction	(225 424)		(1 373 047)	
Augmentation des passifs d'exploitation :				
Intérêts et charges à payer	21 950		66 391	
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'exploitation		(209 378)		(1 429 318)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement				
Produit du remboursement de prêts	68 578		13 257	
Produit de la vente de titres de participation	7 683		-	
Produit de la vente de titres d'investissement	1 303 401		961 172	
Autres avances et placements nets	-		355 942	
Achats de titres d'investissement	(1 276 619)		(986 492)	
Fonds avancés pour prêts et titres de participation	(649 223)		(436 758)	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 591)		(46 411)	
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de placement		(554 771)		(139 290)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Capital souscrit *	557 919		486 098	
Emissions d'emprunts représentés par des titres	1 054 382		1 316 725	
Remboursement d'emprunts représentés par des titres	(211 340)		(49 807)	
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		1 400 961		1 753 016
Augmentation nette des disponibilités		636 812		184 408
Disponibilités au début de l'exercice		(19 667)		(204 075)
Disponibilités à la fin de l'exercice **		617 145		(19 667)

	1994	1993
	En milliers d'écus	En milliers d'écus
* Le capital souscrit comprend :		
Fraction à recevoir du capital libéré	545 005	521 945
Billets à ordre émis par des membres	16 988	(46 257)
Réserve de conversion	140	14 624
Couverture à terme du capital	(4 214)	(4 214)
Capital souscrit	557 919	486 098

	1994	1993
	En milliers d'écus	En milliers d'écus
** Les disponibilités comprennent les postes du bilan suivants :		
Créances sur les établissements de crédit	328 652	475 389
Autres avances et placements sur le marché monétaire	431 072	13 715
Dettes envers les établissements de crédit	(142 579)	(508 771)
Disponibilités	617 145	(19 667)

Annexe aux comptes annuels

1 Création de la Banque

i Accord portant création de la Banque

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement ("la Banque"), ayant son siège à Londres, est une organisation internationale constituée aux termes de l'Accord portant création de la Banque en date du 29 mai 1990 ("l'Accord").

Au 31 décembre 1994, cinquante-sept pays, aux côtés de la Communauté européenne et de la Banque européenne d'investissement, étaient actionnaires de la Banque.

ii Accord de siège

Le statut, les privilèges et les immunités de la Banque ainsi que de ses fonctionnaires et employés au Royaume-Uni sont définis dans l'Accord de siège conclu entre le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Banque ("l'Accord de siège"). L'Accord de siège a été conclu à Londres à la date de démarrage des activités de la Banque, le 15 avril 1991.

2 Principes comptables retenus

i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique amendée par les dispositions sur l'évaluation de certains instruments financiers et titres d'investissement, conformément aux règles comptables de la Banque, elles-mêmes conformes aux normes comptables internationales et aux principes généraux de la Directive du Conseil des communautés européennes sur les comptes annuels et comptes consolidés des banques et autres établissements financiers.

ii Présentation

Conformément à l'Article 4 de l'Accord, la Banque utilise l'unité monétaire européenne (écu) comme unité de référence pour les souscriptions des membres au capital et pour l'établissement des comptes annuels.

Les comptes ont été établis sur la base des taux de change en écus ci-après, en vigueur au 31 décembre 1994 :

Couronne danoise	7,4742	Franc belge	39,0453
Couronne norvégienne	8,2958	Franc français	6,5560
Couronne suédoise	9,1583	Franc luxembourgeois	39,0454
Deutsche mark	1,8894	Franc suisse	1,6084
Dollar australien	1,5793	Lire italienne	1992,2500
Dollar canadien	1,7224	Livre irlandaise	0,7918
Dollar de Hong-kong	9,4823	Livre sterling	0,7853
Dollar des Etats-Unis	1,2264	Mark finlandais	5,8143
Dollar néo-zélandais	1,9132	Nuevo peso mexicain	5,9782
Drachme grecque	294,5832	Peseta espagnole	161,7829
Escudo portugais	195,3508	Rand sud-africain	4,3467
Florin néerlandais	2,1264	Schilling autrichien	13,3654
Forint hongrois	138,8162	Yen japonais	122,3088

iii Monnaies

Les actifs et passifs libellés dans des monnaies autres que l'écu, à l'exception des postes non monétaires comme les prises de participations décaissées, sont convertis en écus aux taux de change en vigueur au 31 décembre 1994. Les prises de participations sont exprimées en écus aux taux de change en vigueur à la date d'acquisition.

Lorsque les actifs et passifs dans des monnaies autres que l'écu sont couverts, les gains ou pertes de couverture sont imputés au poste couvert et les différences de conversion entre les cours du marché en vigueur à la fin de l'année et les taux de couverture sont inscrites aux postes "Autres actifs" ou "Autres passifs". Les opérations dans des monnaies autres que l'écu sont converties en écus aux taux en vigueur à la fin du mois.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat. La Banque s'est fixé pour règle de ne pas prendre de positions importantes dans des monnaies autres que l'écu.

iv Capital souscrit

Aux termes de l'Accord, le capital souscrit par les membres doit être réglé en écus, en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais, sous forme de numéraire ou de billets à ordre. Les montants du capital souscrit en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais sont réglés à des taux de change fixes, définis à l'Article 6.3 de l'Accord. Lesdits taux de change fixes sont respectivement, pour un écu, de 1,16701 dollar des Etats-Unis et de 16,995 yen japonais.

Jusqu'en janvier 1993, le capital souscrit en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais était converti en écus à la date de réception du numéraire ou, dans le cas des souscriptions sous forme de billets à ordre, de paiement de ces derniers. Les différences entre les montants en écus effectivement reçus et les montants résultant de l'application de taux de change fixes étaient portées à la réserve de conversion.

En janvier 1993, la Banque a conclu une série de contrats de change à terme afin de fixer la valeur en écus des fractions du capital qui seraient ultérieurement souscrites en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Les différences entre les montants en écus reçus conformément aux dits contrats et les montants en écus déterminés par application des taux de change fixes ont été portées à la réserve de conversion. De nouveaux contrats de change doivent être conclus lorsque le non respect des dates de versement du numéraire ou de paiement des billets à ordre risque d'exiger un ajustement de la réserve de conversion.

Les billets à ordre libellés en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais non payés à la date du bilan sont convertis en écus sur la base des taux de change en vigueur au 31 décembre 1994, conformément à la politique de la Banque en la matière, telle qu'indiquée au point iii) ci-dessus. Les différences entre les montants en écus ainsi calculés et ceux calculés par application des taux de change fixes sont portées à la rubrique "Autres actifs" ou "Autres passifs", selon le cas.

v Portefeuille-titres

Les obligations, effets et autres titres négociables assortis d'une date d'échéance détenus à des fins d'investissement sont comptabilisés au coût d'acquisition corrigé de l'amortissement linéaire de la prime ou décote constatée à l'acquisition et ce, au prorata temporis jusqu'à échéance. Tous les autres titres sont évalués à leur valeur de marché. Les gains et pertes latents et réalisés sont portés au compte de résultat de l'exercice concerné.

vi Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition minoré des provisions pour dépréciation résultant d'une dépréciation durable.

vii Provisions pour dépréciation

Des provisions individualisées sont constituées sur les prêts et avances en fonction d'une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le recouvrement est incertain. Pour les titres de participation, les provisions individualisées qui sont constituées correspondent à une évaluation de toute dépréciation durable. Des provisions de caractère général sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont inhérentes à tout portefeuille de prêts, avances, titres de participation et engagements hors-bilan. Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat.

viii Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition minoré des amortissements cumulés. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé linéairement en fonction de leur durée de vie estimée, celle-ci s'établissant en général comme suit :

Agencements concernant des baux dont l'échéance est de moins de 50 ans : terme non échu

Autres immobilisations corporelles : 3 à 5 ans

ix Intérêts et commissions

Les intérêts et commissions sont comptabilisées en résultat prorata temporis. Toutefois, la Banque ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts au secteur public ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts au secteur privé. Les intérêts de ces prêts considérés comme "non productifs" ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement. Les commissions de constitution de dossier de prêt sont comptabilisées dans les produits de l'exercice durant lequel le prêt a été décaissé.

Les autres commissions sont comptabilisées dans les produits sur la durée de l'engagement ou des prestations fournies. Les frais et primes d'émission et de remboursement sont amortis sur la durée des emprunts y afférents.

x Plan de retraite du personnel

La Banque propose à son personnel un régime de retraite à cotisations déterminées et un régime de retraite à prestations déterminées. Les cotisations effectives versées aux deux régimes de retraite sont imputées au compte de résultat. Les cotisations versées au régime de retraite à prestations déterminées sont fixées sur les conseils d'actuaire indépendants.

xi Fiscalité interne

En vertu de l'Article 53 de l'Accord et de l'article 16 de l'Accord de siège, les traitements et émoluments versés par la Banque sont exonérés de tout impôt sur le revenu dû au Royaume-Uni. Conformément à l'Article 53 de l'Accord, les administrateurs, administrateurs suppléants, fonctionnaires et employés de la Banque sont soumis à un impôt interne prélevé par la Banque sur les traitements et émoluments payés par cette dernière.

xii Fiscalité

Conformément à l'Article 53 de l'Accord, la Banque, son patrimoine et ses revenus sont, dans le cadre de ses activités officielles, exonérés de tout impôt direct ainsi que de tous droits et taxes afférents à des biens et services achetés ou importés, à l'exception des droits et taxes qui ne sont que la contrepartie de services publics rendus.

xiii Subventions gouvernementales

Les subventions gouvernementales relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles sont comptabilisées dans le compte de résultat selon un mode linéaire et sur la même durée que celle retenue pour les besoins de l'amortissement desdites immobilisations.

Les subventions reçues ou à recevoir à titre de contribution aux charges d'exploitation sont comptabilisées de manière symétrique aux charges concernées sur l'exercice au cours duquel celles-ci sont encourues.

Le solde des subventions reçues ou à recevoir non porté au compte de résultat est inscrit au bilan au poste "Produits constatés d'avance".

xiv Instruments hors-bilan

Dans le cadre de ses activités courantes, la Banque conclut des opérations financières hors-bilan, dont des contrats de swap de devises et taux d'intérêt, des contrats à terme, des options et des contrats de change à terme. Ces instruments permettent à la Banque de gérer les risques relatifs aux taux d'intérêt et aux devises auxquels sont exposés ses actifs et passifs et de gérer les échéances de ses liquidités. Les gains ou pertes découlant d'opérations de marché conclues à des fins de couverture sont comptabilisés de façon symétrique à l'instrument couvert. Les instruments financiers détenus à d'autres fins sont évalués à leur valeur du marché, qui prend en compte les futurs frais d'administration et le risque de contrepartie. Les gains ou pertes latents et réalisés sont portés au compte de résultat de la période à laquelle ils se rapportent. La Banque applique les mêmes critères de sélection de ses risques de contrepartie pour ses engagements hors-bilan que pour les autres titres qu'elle détient.

	1994 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus
3 Opérations financières		
Portefeuille-titres		
Portefeuille de titres d'investissement	1 407	9 947
Portefeuille de titres de transaction	(14 354)	55 693
(Pertes)/Gains réalisés et latents	(12 947)	65 640

Les gains ou pertes réalisés et latents sont imputables aux fluctuations de la valeur des titres cotés. La perte nette ne tient pas compte des intérêts produits par ces titres, soit 243,91 millions d'écus. Lorsque ce dernier montant est inclus, le bénéfice brut total produit par le portefeuille-titres est de 230,96 millions d'écus. Au 31 décembre 1994, la perte latente nette résultant de l'évaluation du portefeuille de titres de transaction était de 300 000 écus, montant qui a été intégralement reflété dans celui de la perte nette sur le portefeuille-titres déclarée pour l'exercice, soit 12,95 millions d'écus.

Devises

Le poste devises comprend la réévaluation des positions en devises et le gain réalisé sur le financement des participations libellées dans des monnaies autres que l'écu, avec des options de ventes dans ces autres monnaies. Il comprend également un ajustement de 3,12 millions d'écus relatif à une opération de couverture du capital afférente à l'exercice précédent, le bénéfice réalisé sur cette opération ayant été imputé à l'exercice 1993 alors qu'il aurait dû être différé jusqu'à l'exercice 1994. Cet ajustement a été compensé par un calcul plus précis de l'évaluation initiale de certains instruments financiers faite en 1993, de sorte qu'aucun retraitement des chiffres comparatifs pour l'exercice 1993 ne s'est avéré nécessaire.

		1994 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus
4 Frais généraux			
Frais de personnel	(i) (ii)	73 454	69 843
Frais généraux nets des subventions gouvernementales	(iii)	61 325	67 434
Frais généraux		134 779	137 277

(i) Pour l'exercice, l'effectif moyen des fonctionnaires permanents correspondant à la rubrique des frais de personnel était de 668 (1993 : 656). A ce chiffre, il convient d'ajouter 114 agents contractuels, 54 agents recrutés localement pour les bureaux résidents et les effectifs du Conseil d'administration, soit 89 personnes.

(ii) Les frais de personnel comprennent un montant de 8,97 millions d'écus correspondant au plan de retraite du personnel (1993 : 8,58 millions d'écus).

(iii) Des subventions gouvernementales d'un montant de 2,17 millions d'écus (1993 : 2,49 millions d'écus) ont été portées au compte de résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1994.

	1994 Bilan En milliers d'écus	1994 Valeur du marché En milliers d'écus	1993 Bilan En milliers d'écus	1993 Valeur du marché En milliers d'écus
5 Portefeuille-titres				
<i>Répartition par émetteur</i>				
Etats	2 482 543	2 489 826	2 795 031	2 823 984
Organismes publics	681 402	682 335	478 217	485 055
Autres emprunteurs	312 175	316 236	288 772	288 614
Au 31 décembre	3 476 120	3 488 397	3 562 020	3 597 653
<i>Répartition par portefeuille</i>				
Portefeuille de titres d'investissement	1 457 368	1 469 645	1 469 748	1 505 381
Portefeuille de titres de transaction				
Fonds sous gestion interne	1 688 038	1 688 038	1 705 799	1 705 799
Fonds sous gestion externe	330 714	330 174	386 473	386 473
	2 018 752	2 018 752	2 092 272	2 092 272
Au 31 décembre	3 476 120	3 488 397	3 562 020	3 597 653

Les titres d'investissement en portefeuille sont couverts en partie par des instruments hors-bilan. Une analyse de la position nette en devises de la Banque figure

à la note 17, et une analyse des échéances des actifs et passifs de la Banque à la note 18.

	1994 En milliers d'écus	1994 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus
6 Prêts et titres de participation				
Prêts	753 063		357 100	
Provision pour dépréciation	(32 441)		(19 970)	
		720 622		337 130
Titres de participation	365 605		192 460	
Provision pour dépréciation	(31 625)		(24 028)	
		333 980		168 432
Au 31 décembre		1 054 602		505 562

Au 31 décembre 1994, la Banque avait pour 7,46 millions d'écus de prêts non productifs (1993 : 5,53 millions d'écus) en raison d'arriérés de paiement d'intérêts et de principal.

7 Analyse des activités d'exploitation

	Décaissements non remboursés 1994 En milliers d'écus	Décaissements non remboursés 1993 En milliers d'écus	Montants engagés et non décaissés 1994 En milliers d'écus	Montants engagés et non décaissés 1993 En milliers d'écus
	<i>Répartition par instrument</i>			
Portefeuille-titres	7 939	7 749	-	-
Prêts	753 063	357 100	2 814 653	2 147 739
Titres de participation				
Participations ordinaires	365 605	192 460	191 690	120 801
Participations de démarrage	-	-	58 708	-
Garanties	-	-	118 543	-
Au 31 décembre	1 126 607	557 309	3 183 594	2 268 540

Par participations de démarrage, l'on entend les participations prises dans des entreprises potentiellement viables qui ne sont pas encore en mesure d'attirer des capitaux d'autres sources.

	Décaissements non remboursés 1994 En milliers d'écus	Décaissements non remboursés 1993 En milliers d'écus	Montants engagés et non décaissés 1994 En milliers d'écus	Montants engagés et non décaissés 1993 En milliers d'écus
	<i>Répartition par secteur</i>			
Agro-entreprises	118 727	86 959	72 479	141 438
Communications	199 593	131 858	375 756	436 323
Construction/immobilier/hôtellerie	3 922	47 657	67 420	397 377
Energie/génération d'électricité	51 517	16 092	381 916	381 372
Finance	243 023	43 561	824 916	264 424
Industries manufacturières	139 405	68 792	216 390	187 305
Activités plurisectorielles	1 761	22 324	-	143 746
Ressources naturelles	147 558	96 431	233 706	248 026
Transports	190 687	43 635	607 619	68 529
Services	30 212	-	98 182	-
Délégations de crédits, lignes de cofinancement et fonds régionaux de capital-risque	202	-	305 210	-
Au 31 décembre	1 126 607	557 309	3 183 594	2 268 540

Analyse des activités d'exploitation (suite)

<i>Répartition par pays</i>	Décaissements non remboursés 1994	Décaissements non remboursés 1993	Montants engagés et non décaissés 1994	Montants engagés et non décaissés 1993
	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Albanie	10 395	2 830	37 565	20 496
Arménie	11 752	2 632	53 643	48 817
Azerbaïdjan	-	-	43 412	-
Bélarus	8 120	4 051	135 717	77 936
Bulgarie	24 003	2 005	103 051	114 044
Croatie	-	-	17 939	-
Estonie	12 144	22 137	71 736	36 093
Ex-République yougoslave de Macédoine	246	-	43 975	24 022
Fédération de Russie	146 168	107 008	596 468	245 656
Géorgie	-	-	14 759	-
Hongrie	266 031	178 746	348 419	423 397
Kazakhstan	1 000	-	99 000	100 000
Kirghizistan	-	-	7 665	-
Lettonie	20 869	1 435	37 815	43 731
Lituanie	7 946	1 964	65 871	36 973
Moldova	750	-	24 521	896
Ouzbékistan	46 307	-	45 425	100 836
Pologne	175 388	79 804	414 013	370 271
République slovaque	81 600	7 733	122 564	63 934
République tchèque	116 273	66 610	178 567	102 563
Roumanie	129 619	67 582	293 029	272 621
Slovénie	42 033	1 537	192 461	73 028
Turkménistan	-	-	28 539	-
Ukraine	4 449	201	96 188	8 140
Activités régionales	21 514	11 034	111 252	105 086
Au 31 décembre	1 126 607	557 309	3 183 594	2 268 540

8 Autres actifs

	1994	1993
	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Intérêts à recevoir	156 776	150 880
Sommes à recevoir rattachées à la trésorerie	885 946	684 449
Divers	174 640	59 704
Au 31 décembre	1 217 362	895 033

	Crédit-bail immobilier En milliers d'écus	Autres immobilisations corporelles En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
9 Immobilisations corporelles			
<i>Coût</i>			
Au 1er janvier 1994	71 864	17 390	89 254
Acquisitions	3 131	5 470	8 601
Cessions	-	(134)	(134)
Reclassement *	(10 286)	10 286	-
Au 31 décembre 1994	64 709	33 012	97 721
<i>Amortissement</i>			
Au 1er janvier 1994	9 044	6 121	15 165
Dotation de l'exercice	3 713	7 269	10 982
Reprises	-	(124)	(124)
Reclassement *	(4 340)	4 340	-
Au 31 décembre 1994	8 417	17 606	26 023
<i>Valeur nette comptable</i>			
Au 31 décembre 1994	56 292	15 406	71 698
Au 31 décembre 1993	62 820	11 269	74 089

* Reclassement des coûts et de l'amortissement des immobilisations corporelles afférentes au réaménagement du Siège de la Banque.

Jusqu'à l'achèvement du projet, tous ces montants étaient imputés au poste "Crédit-bail immobilier".

10 Dettes représentées par un titre

L'encours des émissions de titres effectués sur le marché et les swaps y afférents au 31 décembre 1994 sont récapitulés ci-après :

	Valeur nominale du principal En milliers d'écus	Prime/ (décote) non amortie En milliers d'écus	Valeur corrigée du principal En milliers d'écus	Swap de devises à payer/ (à recevoir) En milliers d'écus	1994 Obligations nettes en devises En milliers d'écus	1993 Obligations nettes en devises En milliers d'écus
Couronnes suédoises	60 055	219	60 274	(60 274)	-	-
Deutsche marks	26 622	257	26 879	743 140	770 019	484 009
Dollars australiens	221 617	638	222 255	(222 255)	-	-
Dollars canadiens	275 778	41	275 819	(275 819)	-	-
Dollars de Hong-kong	73 822	145	73 967	(73 967)	-	-
Dollars des Etats-Unis	749 200	112	749 312	690 683	1 439 995	1 495 702
Drachmes grecques	33 946	363	34 309	(34 309)	-	-
Ecus	1 134 340	(34 270)	1 100 070	(218 889)	881 181	432 400
Escudos portugais	25 595	-	25 595	(25 595)	-	-
Forints hongrois	7 204	-	7 204	-	7 204	-
Francs français	129 652	(49 769)	79 883	-	79 883	75 874
Francs luxembourgeois	51 222	1 388	52 610	(52 610)	-	-
Lires italiennes	248 965	628	249 593	(134 994)	114 599	119 751
Livres sterling	24 322	-	24 322	(20 502)	3 820	13 243
Yen japonais	478 003	7 713	485 716	(314 609)	171 107	-
Au 31 décembre	3 540 343	(72 535)	3 467 808	-	3 467 808	2 620 979

Outre des placements publics et privés, le tableau ci-dessus comprend 23 opérations d'emprunts d'une contre-valeur de 739,36 millions d'écus menées dans le cadre du Programme européen d'émissions de billets de trésorerie à moyen terme de la Banque ainsi que 12 emprunts d'une contre-valeur de

337,74 millions d'écus contractés dans le cadre du Programme d'émission de papier commercial de la Banque.

Durant l'exercice, la Banque a procédé au remboursement anticipé d'obligations et de billets à moyen terme d'une contre-valeur de 208,71 millions d'écus, d'où un gain net de 2,63 millions d'écus.

	1994 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus
11 Autres passifs		
Intérêts à payer	88 742	72 513
Dettes rattachées à la trésorerie	605 744	450 146
Divers	249 458	414 754
Au 31 décembre	943 944	937 413

	1994 Nombre d'actions	1994 Total En milliers d'écus
12 Capital		
Capital autorisé	1 000 000	10 000 000
<i>dont :</i>		
Souscriptions par les membres	988 375	9 883 750
Actions non allouées	11 625	116 250
	1 000 000	10 000 000

Le capital social autorisé de la Banque est de 10 milliards d'écus. Il se divise en un million d'actions d'une valeur nominale de 10 000 écus chacune. Le capital social autorisé se compose d'actions libérées et d'actions sujettes à appel. La valeur nominale totale des actions libérées s'élève initialement à 3 milliards d'écus, soit 30% du capital social initial autorisé (10 milliards d'écus), payables en cinq versements égaux annuels. Aux termes des dispositions de l'Accord, les actions sujettes à appel ne peuvent faire l'objet d'un appel qu'aux dates et conditions fixées par la Banque pour faire face à ses engagements.

Le nombre initial d'actions non allouées a été fixé dans l'Accord à 125. Les 15 500 actions initialement allouées à la République démocratique allemande ont été ajoutées aux actions non allouées. Par la suite, 1 000 actions ont été allouées à l'Albanie en décembre 1991 et, au cours du premier trimestre 1992, le Conseil des gouverneurs a approuvé l'adhésion de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie et attribué 1 000 actions à chacun de ces pays.

Conformément aux dispositions des résolutions nos 21, 27 et 37, les 60 000 actions souscrites par l'ex-Union soviétique ont été attribuées aux pays qui constituaient l'ancienne URSS.

Ayant pris acte, lors de sa réunion des 7 et 8 septembre 1992, du fait que la République socialiste fédérative de Yougoslavie (RSFY) avait été dissoute et avait cessé d'exister et qu'en conséquence elle n'était plus membre de la Banque, le Conseil d'administration est parvenu à la conclusion que, dans ces circonstances, le Conseil des gouverneurs était en droit de répartir entre les pays ayant fait partie de la Yougoslavie les 12 800 actions souscrites par l'ancienne RSFY. En attendant la réaffectation définitive du capital souscrit par l'ancienne RSFY, chacun desdits pays doit, selon la recommandation du Conseil, se voir attribuer initialement 100 actions dudit capital (soit le minimum requis pour adhérer à la Banque) sous réserve de souscription ultérieure du nombre d'actions supplémentaires indiqué par le Conseil des gouverneurs. Le 9 octobre 1992, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution n° 30 portant approbation des conclusions et recommandations susmentionnées. A la même date,

le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution n° 31 approuvant l'adhésion de la Slovaquie, qui a pris effet le 23 décembre 1992.

Le 15 janvier 1993, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution n° 34 approuvant l'adhésion de la Croatie et, le 13 février 1993, il a adopté la résolution n° 35 approuvant l'adhésion de l'ex-République yougoslave de Macédoine. Les conditions requises pour que l'adhésion de ces deux pays prenne effet ont été satisfaites en avril 1993. Leur adhésion ayant été approuvée, ces trois pays faisant jadis partie de la Yougoslavie ont reçu chacun 100 actions.

Un état des souscriptions au capital indiquant le montant du capital souscrit et libéré par chaque membre, ainsi que le montant des parts non allouées et des souscriptions impayées figure à la page 52. Conformément à l'Article 29 de l'Accord, les membres qui n'ont pas payé une quelconque partie du montant exigible au titre des obligations contractées pour les actions à libérer subiront une réduction de leurs droits de vote aussi longtemps que l'obligation demeurera impayée.

Ce tableau ne prend pas en compte les billets à ordre reçus des membres et dont la date d'encaissement est dépassée. On en trouvera le détail à la note 13. Toutefois, les restrictions imposées aux droits de vote du fait du dépassement de la date de paiement de ces billets à ordre sont reflétées dans la colonne "Voix sujettes à restrictions" du tableau figurant page 52.

Les "actions non allouées réservées aux pays ayant fait partie de la Yougoslavie" indiquées dans le tableau figurant page 52 sont les 12 500 actions qui sont, à l'heure actuelle, disponibles pour les pays ayant fait partie de la Yougoslavie. Sur ce chiffre, 3 750 sont des actions libérées. Le premier versement (7,50 millions d'écus) correspondant à ces actions a été effectué en 1991 par l'ex-Yougoslavie. A sa réunion des 20 et 21 septembre 1994, le Conseil d'administration a décidé d'entamer des discussions avec la Slovaquie, la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine afin de parvenir sans tarder à une solution concernant l'allocation des actions restantes.

Capital (suite)								
Etat des souscriptions au capital au 31 décembre 1994			Droits de vote	Droits de vote	Capital souscrit libéré	Capital souscrit libéré	Capital souscrit libéré	Capital souscrit libéré
Membres		Actions (Nombre)	Voix sujettes à restrictions	Voix pouvant être exprimées	Capital total En milliers d'écus	Fraction non appelée En milliers d'écus	Fraction non échue En milliers d'écus	Fraction échue restant à recevoir En milliers d'écus
Membres de l'Union européenne								
Allemagne	85 175	–	85 175	851 750	596 225	51 105	–	204 420
Belgique	22 800	–	22 800	228 000	159 600	13 680	–	54 720
Danemark	12 000	–	12 000	120 000	84 000	7 200	–	28 800
Espagne	34 000	–	34 000	340 000	238 000	20 400	–	81 600
France	85 175	–	85 175	851 750	596 225	51 105	–	204 420
Grèce	6 500	–	6 500	65 000	45 500	3 900	–	15 600
Irlande	3 000	–	3 000	30 000	21 000	1 800	–	7 200
Italie	85 175	–	85 175	851 750	596 225	51 105	–	204 420
Luxembourg	2 000	–	2 000	20 000	14 000	1 200	–	4 800
Pays-Bas	24 800	–	24 800	248 000	173 600	14 880	–	59 520
Portugal	4 200	–	4 200	42 000	29 400	2 520	–	10 080
Royaume-Uni	85 175	–	85 175	851 750	596 225	51 105	–	204 420
Banque européenne d'investissement	30 000	–	30 000	300 000	210 000	18 000	–	72 000
Communauté européenne	30 000	–	30 000	300 000	210 000	18 000	–	72 000
Autres pays européens								
Autriche	22 800	–	22 800	228 000	159 600	13 680	–	54 720
Chypre	1 000	–	1 000	10 000	7 000	600	–	2 400
Finlande	12 500	–	12 500	125 000	87 500	7 500	–	30 000
Islande	1 000	–	1 000	10 000	7 000	600	–	2 400
Israël	6 500	–	6 500	65 000	45 500	3 900	–	15 600
Liechtenstein	200	–	200	2 000	1 400	120	–	480
Malte	100	–	100	1 000	700	60	–	240
Norvège	12 500	–	12 500	125 000	87 500	7 500	–	30 000
Suède	22 800	–	22 800	228 000	159 600	13 680	–	54 720
Suisse	22 800	–	22 800	228 000	159 600	13 680	–	54 720
Turquie	11 500	383	11 117	115 000	80 500	6 900	–	27 600
Pays où la Banque opère								
Albanie	1 000	600	400	10 000	7 000	600	1 800	600
Arménie	500	–	500	5 000	3 500	300	–	1 200
Azerbaïdjan	1 000	467	533	10 000	7 000	600	900	1 500
Bélarus	2 000	–	2 000	20 000	14 000	1 200	–	4 800
Bulgarie	7 900	–	7 900	79 000	55 300	4 740	–	18 960
Croatie	100	–	100	1 000	700	60	–	240
Estonie	1 000	233	767	10 000	7 000	1 200	300*	1 500
Ex-République yougoslave de Macédoine	100	–	100	1 000	700	60	–	240
Fédération de Russie	40 000	–	40 000	400 000	280 000	24 000	–	96 000
Géorgie	1 000	467	533	10 000	7 000	600	1 200	1 200
Hongrie	7 900	–	7 900	79 000	55 300	4 740	–	18 960
Kazakhstan	2 300	1 380	920	23 000	16 100	1 380	4 140	1 380
Kirghizistan	1 000	500	500	10 000	7 000	600	1 500	900
Lettonie	1 000	–	1 000	10 000	7 000	1 200	–	1 800
Lituanie	1 000	–	1 000	10 000	7 000	1 200	–	1 800
Moldova	1 000	–	1 000	10 000	7 000	600	–	2 400
Ouzbékistan	2 100	–	2 100	21 000	14 700	1 260	–	5 040
Pologne	12 800	–	12 800	128 000	89 600	7 680	–	30 720
République slovaque	4 267	–	4 267	42 670	29 869	2 561	–	10 240
République tchèque	8 533	–	8 533	85 330	59 731	5 119	–	20 480
Roumanie	4 800	–	4 800	48 000	33 600	2 880	–	11 520
Slovénie	100	–	100	1 000	700	60	–	240
Tadjikistan	1 000	600	400	10 000	7 000	600	1 200	1 200
Turkménistan	100	–	100	1 000	700	60	–	240
Ukraine	8 000	800	7 200	80 000	56 000	4 800	–	19 200
Actions non allouées réservées aux pays ayant fait partie de la Yougoslavie	12 500	–	0**	125 000	87 500	30 000	–	7 500
Pays non européens								
Australie	10 000	–	10 000	100 000	70 000	6 000	–	24 000
Canada	34 000	–	34 000	340 000	238 000	20 400	–	81 600
Egypte	1 000	–	1 000	10 000	7 000	600	–	2 400
Etats-Unis d'Amérique	100 000	21 160	78 840	1 000 000	700 000	60 000	63 480	176 520
Japon	85 175	–	85 175	851 750	596 225	51 105	–	204 420
Maroc	1 000	–	1 000	10 000	7 000	600	–	2 400
Mexique	3 000	–	3 000	30 000	21 000	1 800	–	7 200
Nouvelle-Zélande	1 000	–	1 000	10 000	7 000	600	–	2 400
République de Corée	6 500	–	6 500	65 000	45 500	3 900	–	15 600
Capital souscrit par les membres	988 375	26 590	949 285***	9 883 750	6 918 625	617 325	74 520	2 273 280
Actions non allouées	11 625			116 250				
Capital autorisé	1 000 000			10 000 000				

* Reçue de l'Estonie le 5 janvier 1995.
 ** Les voix attachées à ces actions ont été suspendues en attendant leur réallocation.
 *** Le nombre total de voix y compris celles faisant l'objet de restrictions est de 975 875.

	Total reçu En milliers d'écus	Gain/(perte) de change En milliers d'écus	Montant payé En milliers d'écus	Montant circulation 1994 En milliers d'écus	Montant circulation 1993 En milliers d'écus
13 Billets à ordre émis par des membres					
Monnaie d'émission					
Ecus	507 937	-	(355 719)	152 218	148 597
Yen japonais	102 210	14 636	(81 341)	35 505	34 816
Dollars des Etats-Unis	297 648	(11 329)	(217 249)	69 070	90 368
Au 31 décembre	907 795	3 307	(654 309)	256 793	273 781

Conformément à l'Accord, le paiement du capital libéré s'effectue en cinq versements égaux annuels. L'Accord autorise tout membre à régler 50% au plus de chaque versement au moyen de billets à ordre non cessibles et non porteurs d'intérêts ou de tout autre instrument émis par ledit membre, à encaisser à leur valeur nominale à la demande de la Banque.

Les billets à ordre et autres titres sont libellés en écus, en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Le Conseil d'administration a adopté un calendrier d'encaissement qui prévoit le paiement desdits billets à ordre émis en 1992 et ultérieurement en trois tranches annuelles égales.

Les billets à ordre libellés en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais ont été convertis en écus, soit au taux de change en vigueur à la date des paiements, soit, pour ceux qui étaient encore en circulation à la fin de l'année, aux taux du marché en vigueur au 31 décembre 1994. Les gains ou pertes de change réalisés ou latents découlant de la différence entre ces taux de change et le taux de change fixe tel que défini dans l'Accord ont été portés directement à la réserve de conversion (note 14). Les prochains versements au titre du capital libéré dus en numéraire ou en billets à ordre et payables en yen japonais et en dollars des Etats-Unis ont été couverts de manière à protéger le montant du capital en écus à recevoir contre les fluctuations défavorables des taux de change.

	Billet à ordre 1991 En milliers d'écus	Billet à ordre 1992 En milliers d'écus	Billet à ordre 1993 En milliers d'écus	Billet à ordre 1994 En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Les six membres ci-après sont en retard dans le paiement des billets à ordre :					
Azerbaïdjan	96	190	190	-	476
Estonie*	100	200	100	-	400
Géorgie	-	190	-	-	190
Tadjikistan	-	286	190	95	571
Turquie*	-	-	-	1 150	1 150
Ukraine	-	1 523	-	761	2 284
Total	196	2 389	480	2 006	5 071

Il reste en outre à encaisser 3,75 millions d'écus au titre des actions non allouées auparavant détenues par l'ex-Yougoslavie.

* Les arriérés de paiements dus par la Turquie ont été reçus le 4 janvier 1995 et ceux dus par l'Estonie le 5 janvier 1995.

Les encours d'encaissement de billets à ordre s'ajoutent aux 74,52 millions d'écus correspondant au capital échu mais non encore reçu. On en trouvera le détail à la page 52.

	1994 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus
14 Réserve de conversion		
Solde au 1er janvier	7 242	(7 382)
Mouvement pendant l'exercice	140	14 624
Solde à reporter au 31 décembre	7 382	7 242

La réserve de conversion représente la différence entre la valeur des souscriptions au capital libellées dans des monnaies autres que l'écu comptabilisées sur la base des taux de change fixes tels que définis

dans l'Accord et la valeur desdites souscriptions lorsqu'elles sont effectivement reçues et converties en écus, ou la valeur convertie des souscriptions non encore reçues ou converties en écus.

	1994 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus
15 Réserve spéciale		
Solde au 1er janvier	3 999	62
Prélèvement sur le report à nouveau	13 085	3 937
Solde à reporter au 31 décembre	17 084	3 999

Conformément à l'Accord, la Banque s'est dotée d'une réserve spéciale pour lui permettre de faire face à certaines pertes. Ladite réserve a été constituée conformément à la politique financière de la Banque par affectation de 100% des commissions initiales reçues par la Banque au titre de prêts, cautions et garanties d'émission de titres. La réserve

spéciale sera ainsi dotée jusqu'à concurrence du niveau que le Conseil d'administration jugera suffisant. Il est prévu en conséquence d'affecter à la réserve spéciale en 1995 un montant de 14,56 millions d'écus, prélevé sur le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 1994, au titre des commissions perçues par la Banque pendant ledit exercice.

	1994 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus
16 Réserve générale		
Solde au 1er janvier	5 934	2 923
Impôt interne au titre de l'exercice	3 384	3 011
Solde à reporter au 31 décembre	9 318	5 934

Conformément à l'Article 53 de l'Accord, les administrateurs, administrateurs suppléants, fonctionnaires et employés de la Banque sont soumis à un impôt interne prélevé par la Banque sur les traitements et émoluments payés par cette dernière. Toujours aux termes de l'Accord, le

prélèvement dudit impôt interne est effectué au bénéfice de la Banque et porté à la réserve générale. En vertu de l'Article 53 de l'Accord et de l'article 16 de l'Accord de siège, les traitements et émoluments versés par la Banque sont exonérés de tout impôt sur le revenu dû au Royaume-Uni.

17 Position de change nette en devises	Dollars EU	Deutsche marks	Livres sterling	Francs français	Autres monnaies	Ecus	Total
Actif							
Créances sur les établissements de crédit	124 621	45 224	12 871	326	37 676	107 934	328 652
Autres avances et placements sur le marché monétaire	125 096	-	105 854	-	61 320	138 802	431 072
Portefeuille-titres	913 750	15 022	344 937	295 665	929 301	977 445	3 476 120
Prêts et avances	429 935	-	160 427	543	10 595	119 122	720 622
Titres de participation	94 273	-	1 402	-	264 916	(26 611)	333 980
Autres actifs	210 794	9 228	53 834	247 709	293 593	402 204	1 217 362
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	71 698	71 698
Billets à ordre émis par des membres	69 070	-	-	-	35 506	152 217	256 793
Souscriptions ultérieures au capital	272 385	-	-	-	51 105	368 355	691 845
Total de l'actif	2 239 924	69 474	679 325	544 243	1 684 012	2 311 166	7 528 144
Passif exigible							
Dettes envers les établissements de crédit	(1 907)	(179)	(354)	(6 371)	(20 307)	(113 461)	(142 579)
Dettes représentées par un titre	(749 312)	(24 322)	(26 879)	(79 883)	(1 487 342)	(1 100 070)	(3 467 808)
Autres passifs	(156 062)	(39 349)	(67 104)	(246 638)	(219 664)	(215 127)	(943 944)
Total du passif	(907 281)	(63 850)	(94 337)	(332 892)	(1 727 313)	(1 428 658)	(4 554 331)
	1 332 643	5 624	584 988	211 351	(43 301)	882 508	2 973 813
Instruments hors-bilan							
Swaps de devises	(1 118 554)	-	(478 294)	(32 197)	456 030	1 173 015	-
Contrats de change à terme	(199 984)	63 883	(127 960)	(210 285)	(187 619)	661 965	-
Au 31 décembre 1994	14 105	69 507	(21 266)	(31 131)	225 110	2 717 488	2 973 813
Au 31 décembre 1993	30 048	(20 071)	(413)	(29 566)	142 358	2 852 436	2 974 792

Position de change nette en devises (suite)

La position de change résulte essentiellement des éléments ci-après :

- Titres d'investissement (actions d'entreprises et de fonds de placement) libellés dans des monnaies autres que celles dans lesquelles les prises de participations sont financées, leur valeur étant fonction, en dernière analyse, de la valeur des entreprises concernées, qui est exprimée en monnaie locale non convertible.
 - Certains titres d'investissement libellés dans des monnaies non convertibles et financés dans d'autres monnaies en raison de l'existence d'options permettant à la Banque de recouvrer, suivant un calendrier donné, ses investissements dans ces autres monnaies.
 - Fonds détenus en livres sterling en vue de couvrir les dépenses prévues au budget de 1995.
 - Position en deutsche marks résultant principalement d'une vente à terme de deutsche marks exécutée avant la fin de l'exercice afin de couvrir un prêt en écus convertible en deutsche marks. Cette conversion a eu lieu en janvier 1995.
 - La pratique de la Banque de couvrir les positions de change déterminées sur la base d'une valeur actualisée alors que ces positions de change n'existent pas en valeur comptable selon les principes comptables retenus par la Banque.
- Il existe en outre des positions résiduelles en devises imputables à des recettes, sommes à recevoir et dettes dont le montant n'est pas suffisant pour justifier une couverture.

18 Echéances de l'actif et du passif

Ces échéances sont exprimées sous deux formes pour démontrer :

- i) la liquidité des ressources de la Banque compte tenu des périodes restant à courir jusqu'aux dates de remboursement;
- ii) la sensibilité du bilan de la Banque, en termes absolus, aux fluctuations des taux d'intérêt.

i Durées restant à courir jusqu'au remboursement final

Cette section présente une analyse des actifs et des passifs, qui sont groupés par échéances en fonction de la durée restant à courir entre la date du bilan et la date contractuelle d'échéance.

Les actifs et passifs pour lesquels il n'existe pas de date contractuelle d'échéance sont regroupés dans la catégorie "Echéance non définie".

En milliers d'écus	Jusqu'à un mois	De un à trois mois	De trois mois à un an	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Echéance non définie	Total
Actif							
Créances et opérations sur titres	779 526	255 089	500 542	1 811 579	889 108	-	4 235 844
Prêts et avances	51 346	46 169	82 388	229 965	343 195	-	753 063
Titres de participation	-	-	-	-	-	365 605	365 605
Billets à ordre émis par des membres	5 071	-	-	247 972	3 750	-	256 793
Capital souscrit :							
Montants dus mais non encore reçus	74 520	-	-	-	-	-	74 520
Montants sujets à appel mais non encore dus	-	-	617 325	-	-	-	617 325
Autres actifs	885 946	-	-	-	-	339 048	1 224 994
Total de l'actif au 31 décembre 1994	1 796 409	301 258	1 200 255	2 289 516	1 236 053	704 653	7 528 144
Passif							
Dettes envers les établissements de crédit	(142 579)	-	-	-	-	-	(142 579)
Dettes représentées par un titre	(53 318)	(132 163)	(395 470)	(1 949 040)	(937 817)	-	(3 467 808)
Autres passifs	(605 724)	-	-	-	-	(338 220)	(943 944)
Capitaux propres	-	-	-	-	-	(2 973 813)	(2 973 813)
Total du passif au 31 décembre 1994	(801 621)	(132 163)	(395 470)	(1 949 040)	(937 817)	(3 312 033)	(7 528 144)
Actif net au 31 décembre 1994	994 788	169 095	804 785	340 476	298 236	(2 607 380)	-
Actif net au 31 décembre 1993	(106 586)	309 800	729 999	2 021 537	261 118	(3 215 868)	-

Echéances de l'actif et du passif (suite)

ii Sensibilité aux fluctuations de taux d'intérêt

Les positions de taux d'intérêt indiquées dans le tableau apparaissent lorsque des actifs sont financés par des dettes n'ayant pas le même intervalle de réindexation, après prise en compte de l'effet des instruments de couverture hors-bilan.

L'intervalle de réindexation correspond à la durée restant à courir jusqu'à l'échéance de l'actif ou du passif lorsque la base de l'intérêt est fixe, ou jusqu'à la prochaine date de révision des taux lorsque la base de l'intérêt est variable. Aux fins de la présentation ci-dessous, on part de l'hypothèse que les titres du portefeuille de transaction de la Banque sont classés dans la période de réindexation "Jusqu'à un an".

En milliers d'écus	Intervalle de réindexation Jusqu'à un an	Intervalle de réindexation De un an à cinq ans	Intervalle de réindexation Plus de cinq ans	Intervalle de réindexation Fonds non porteurs d'intérêt	Intervalle de réindexation Total
Actif					
Créances sur les établissements de crédit	328 652	-	-	-	328 652
Autres avances et placements sur le marché monétaire	431 072	-	-	-	431 072
Portefeuille-titres	2 761 679	714 441	-	-	3 476 120
Prêts et avances	674 789	9 397	68 877	-	753 063
Actifs non porteurs d'intérêt, y compris le capital souscrit appelé et non échu	-	-	-	2 539 237	2 539 237
Total de l'actif	4 196 192	723 838	68 877	2 539 237	7 528 144
Passif exigible					
Dettes envers les établissements de crédit	(142 579)	-	-	-	(142 579)
Dettes représentées par un titre	(1 084 466)	(1 659 083)	(724 259)	-	(3 467 808)
Autres passifs	(144 535)	-	-	(799 409)	(943 944)
Passifs non porteurs d'intérêt et capitaux propres	-	-	-	(2 973 813)	(2 973 813)
Total du passif et des capitaux propres	(1 371 580)	(1 659 083)	(724 259)	(3 773 222)	(7 528 144)
Montant net de l'actif et du passif inscrits au bilan	2 824 612	(935 245)	(655 382)	(1 233 985)	-
Effet des instruments hors-bilan	(1 581 015)	925 633	655 382	-	-
Position de taux d'intérêt au 31 décembre 1994	1 243 597	(9 612)	-	(1 233 985)	-
Position de taux d'intérêt au 31 décembre 1993	719 413	60 650	-	(986 502)	(206 439)

La Banque gère activement ses liquidités et les place conformément à certaines limites de durée autorisées. Au 31 décembre 1994, la durée globale de ces éléments d'actif était de 0,42 an, la moyenne pendant l'exercice étant de 0,47 an.

Les risques de taux d'intérêt auxquels sont exposés les autres actifs et passifs de la Banque sont suivis et couverts sur une base journalière et sont mesurés en fonction du changement de valeur résultant de chaque variation d'un point de base des taux d'intérêt.

19 Opérations hors-bilan

Les tableaux ci-dessous présentent les montants nominaux des opérations hors-bilan. Les montants nominaux représentent uniquement le contrat global ou l'encours notionnel, à la date

de clôture, des transactions sur chaque type d'instrument et ne reflètent pas le risque de marché y afférent.

Engagements	1994 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus
Prêts accordés non décaissés	2 814 653	2 147 739
Titres achetés à terme	250 398	120 801
Garanties	118 543	-
Au 31 décembre	3 183 594	2 268 540

Une analyse plus détaillée des engagements figure à la note 7.

Opérations de change et contrats d'échange de taux d'intérêt	Couverture 1994	Autres 1994	Total 1994	Couverture 1993	Autres 1993	Total 1993
	En milliers d'écus					
Opérations de change						
Swaps	3 212 078	-	3 212 078	2 497 228	-	2 497 228
Change à terme	1 110 190	-	1 110 190	703 804	-	703 804
Options	285 845	-	285 845	76 658	-	76 658
	4 608 113	-	4 608 113	3 277 690	-	3 277 690
Contrats d'échange de taux d'intérêt						
Swaps	4 026 376	697 557	4 723 933	3 001 066	465 270	3 466 336
Options	610 678	20 440	631 118	148 831	3 390 078	3 538 909
Contrats à terme	3 971 529	1 354 102	5 325 631	5 961 728	49 662	6 011 390
FRA	-	94 721	94 721	31 461	62 922	94 383
	8 608 583	2 166 820	10 775 403	9 143 086	3 967 932	13 111 018
Au 31 décembre	13 216 696	2 166 820	15 383 516	12 420 776	3 967 932	16 388 708

En cas de non-exécution des obligations par les contreparties, la Banque serait exposée à un risque d'un montant total de 282,26 millions d'écus (1993 : 306,75 millions d'écus). Ce total représente le coût de remplacement, en valeur du marché au 31 décembre 1994, de l'encours des contrats en cas de défaillance de toutes les contreparties.

Cela étant, la Banque sélectionne avec un soin extrême les contreparties, qui répondent toutes aux critères définis dans l'Autorisation et les Directives relatives au placement des actifs liquides et elle estime qu'elle n'encourt pas de risque significatif à ce titre.

20 Autres fonds

Outre ses opérations et le programme de Fonds spéciaux, la Banque administre plusieurs accords bilatéraux et multilatéraux de dons pour fournir une assistance technique dans les pays d'opérations. Ces accords portent principalement sur la préparation et l'exécution des projets, la fourniture de services consultatifs et la formation.

Au 31 décembre 1994, la Banque gérait 35 fonds de coopération (1993 : 29) représentant un montant total d'environ 233 millions d'écus (1993 : 154 millions d'écus) annoncé par des donateurs tiers.

Cette somme comprend 90,07 millions d'écus pour les Programmes TACIS et PHARE, au titre desquels chaque contrat doit être approuvé par la Commission européenne. Sur les sommes annoncées, le solde des fonds reçus des donateurs s'élevait à environ 148 millions d'écus au 31 décembre 1994. Au 31 décembre 1994, le solde total non engagé des fonds était de l'ordre de 43 millions d'écus.

En outre, la Banque a conclu 39 accords de coopération pour des projets déterminés représentant des engagements d'un montant global d'environ 17 millions d'écus.

Autres fonds (suite)

Le ministère des finances du Japon a déposé auprès de la Banque un montant en yen japonais représentant l'équivalent de 28,60 millions de dollars des Etats-Unis dans le cadre d'un fonds distinct appelé Fonds spécial BERD-Japon.

Le montant en question pourra, au gré du ministère des finances du Japon, être utilisé pour faire des apports aux Fonds spéciaux créés dans le cadre du Programme d'aide aux petites entreprises de Russie. Au 31 décembre 1994, un montant de 5,05 millions de dollars des Etats-Unis avait été prélevé sur le Fonds spécial BERD-Japon et versé au Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie.

Comme suite à une proposition du G7 qui souhaitait que soit institué un programme multilatéral d'amélioration de la sûreté dans les centrales nucléaires des pays de la région, le Compte pour la sûreté nucléaire (le "CSN") a été créé par la Banque en mars 1993. Le CSN reçoit des contributions de pays donateurs qui servent à financer des mesures immédiates d'amélioration de la sûreté.

Au 31 décembre 1994, 15 pays avaient annoncé des contributions d'un montant total de 154,27 millions d'écus, sur la base des taux de change fixes définis dans les statuts du CSN.

Les ressources provenant de ces fonds et accords sont gérées séparément des ressources ordinaires en capital de la Banque et font l'objet d'une vérification par des auditeurs externes.

Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1994 qui figurent aux pages 42 à 58. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement au 31 décembre 1994, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales et les principes généraux de la directive du Conseil des Communautés européennes sur les comptes annuels et comptes consolidés des banques et autres établissements financiers.



Deloitte Touche Tohmatsu
Paris
le 7 mars 1995

Fonds spécial d'investissement pour la Baltique

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre 1994	Note	31 décembre 1994		31 décembre 1993	
		En milliers d'écus		En milliers d'écus	
Intérêts et produits assimilés					
Sur prêts			16		-
Autres			1 370		1 100
Commissions nettes perçues			15		-
Réévaluation de change			10		-
Autres charges d'exploitation	3		(250)		(250)
Résultat brut d'exploitation			1 161		850
Dotations aux provisions pour pertes sur prêts			(58)		-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation			(184)		-
Bénéfice de l'exercice			919		850

Tableau d'affectation des bénéfices

Exercice clos le 31 décembre 1994	31 décembre 1994
	En milliers d'écus
Solde au 1er janvier 1994	101
Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 1993	850
Report à nouveau au 31 décembre 1994	951

Bilan

Au 31 décembre 1994	Note	31 décembre 1994		31 décembre 1993	
		En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Actif					
Créances sur les établissements de crédit	4		27 015		19 485
Prêts et titres de participation	5				
Prêts		1 156			-
Titres de participation		3 801		1 500	
Moins : Provision pour dépréciation		(362)		(120)	
			4 595		1 380
Autres actifs			260		86
Contributions annoncées mais non encore reçues			-		10 000
Total de l'actif			31 870		30 951
Passif					
Contributions	6		30 000		30 000
Report à nouveau			951		101
Bénéfice de l'exercice			919		850
Total du passif et des contributions			31 870		30 951
Pour mémoire					
Engagements	7		7 343		-

Tableau des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 1994	31 décembre 1994 En milliers d'écus	31 décembre 1993 En milliers d'écus
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Bénéfice d'exploitation au titre de l'exercice	919	850
Ajustements apportés en vue de déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Provisions pour dépréciation	242	-
Augmentation des intérêts à recevoir	(174)	(60)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	987	790
Flux de trésorerie provenant des activités de placement		
Prêts et titres de participation	(3 457)	-
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de placement	(3 457)	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Contributions	10 000	10 000
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	10 000	10 000
Augmentation nette des disponibilités	7 530	10 790
Disponibilités au début de l'exercice	19 485	8 695
Disponibilités à la fin de l'exercice	27 015	19 485

Annexe aux comptes annuels

1 Création du Fonds spécial

Le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique (le "Fonds") a été créé et est géré conformément aux dispositions de l'Accord en date du 14 avril 1992 ("l'Accord du Fonds") entre la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ("la Banque") et les Gouvernements du Royaume du Danemark, de la République de Finlande, de la République d'Islande, du Royaume de Norvège et du Royaume de Suède (les "pays nordiques").

Le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Non plafonné, il a pour objet de promouvoir le développement du secteur privé en appuyant les PME en Estonie, en Lettonie et en Lituanie (les "Etats baltes").

2 Principes comptables retenus

i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique et conformément aux normes comptables internationales.

ii Monnaies

Les actifs et passifs libellés dans des monnaies autres que l'écu, à l'exception des postes non monétaires comme les prises de participations décaissées, sont convertis en écus aux taux de change en vigueur au 31 décembre 1994. Les prises de participations sont exprimées en écus aux taux de change en vigueur à la date d'acquisition.

Les opérations dans des monnaies autres que l'écu sont converties en écus aux taux en vigueur à la fin du mois.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat. Au 31 décembre 1994, le taux de change en vigueur était 1 écu = 1,8894 deutsche mark

iii Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition minoré des provisions pour dépréciation résultant d'une dépréciation durable.

iv Provisions pour dépréciation

Des provisions individualisées sont constituées sur certains prêts et avances d'après une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le recouvrement est incertain. Pour les titres de participation, les provisions individualisées qui sont constituées correspondent à une évaluation de toute dépréciation durable. Des provisions de caractère général sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont inhérentes à tout portefeuille de prêts et titres de participation. Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat.

v Intérêts et commissions

Les intérêts et commissions sont comptabilisés en résultat prorata temporis. Toutefois, la Banque ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts au secteur public ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts au secteur privé. Les intérêts de ces prêts considérés comme "non productifs" ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement.

vi Instruments hors-bilan

Dans le cadre de ses activités courantes, le Fonds conclut des opérations financières hors-bilan, dont des contrats de swap de devises. Ces instruments permettent au Fonds de gérer les risques de change auxquels sont exposés ses avoirs.

Les gains ou pertes découlant d'opérations de marché conclues à des fins de couverture sont comptabilisés de façon symétrique à l'instrument couvert.

3 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de l'exploitation du Fonds et fixées à 2,5% de chaque versement.

4 Créances sur les établissements de crédit

Toutes les créances sur les établissements de crédit sont libellées en écus ; elles portent sur une période inférieure ou égale à un mois.

	1994 En milliers d'écus	1994 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus
5 Prêts et titres de participation				
Prêts	1 156		-	
Dotation aux provisions pour dépréciation des prêts	(58)		-	
		1 098		-
Titres de participation	3 801		1 500	
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de participation	(304)		(120)	
		3 497		1 380
Au 31 décembre		4 595		1 380
<i>Répartition par monnaie</i>		1994 En milliers d'écus		1993 En milliers d'écus
Prêts				
Deutsche marks		1 156		-
Titres de participation				
Ecus		2 400		1 500
Deutsche marks		1 401		-
		3 801		1 500
<i>Répartition par échéance des prêts</i>				
1999		352		-
2000		804		-
		1 156		-
<i>Répartition par pays</i>				
Estonie		2 656		1 500
Lettonie		1 401		-
Lituanie		900		-
Au 31 décembre		4 957		1 500

6 Contributions

Au 31 décembre 1994, les contributions des pays nordiques prévues par l'Accord du Fonds avaient été intégralement versées, comme suit :

	Total des contributions En milliers d'écus	%
Danemark	6 180	20,6
Finlande	6 720	22,4
Islande	300	1,0
Norvège	5 490	18,3
Suède	11 310	37,7
	30 000	100,0

7 Opérations hors-bilan

Le tableau ci-dessous présente les montants nominaux des opérations hors-bilan. Les montants nominaux représentent uniquement le contrat global ou l'encours notionnel,

à la date de clôture, des transactions sur chaque type d'instrument et ne reflètent pas le risque de marché y afférent.

	1994 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus
Prêts accordés non décaissés	7 343	-
Swaps de taux de change	1 146	-

Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'investissement pour la Baltique, ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1994 qui figurent aux pages 59 à 62. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial d'investissement pour la Baltique au 31 décembre 1994, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales.



Deloitte Touche Tohmatsu
Paris
le 7 mars 1995

Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique

Tableau des variations de la situation financière

Exercice clos le 31 décembre 1994		31 décembre 1994	31 décembre 1993
	Note	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Solde au 1er janvier		3 148	1 641
Contributions reçues	3	1 667	1 667
Intérêts et produits assimilés		205	187
		5 020	3 495
Décassements	4	(1 267)	(264)
Autres charges d'exploitation	5	(83)	(83)
Solde disponible au 31 décembre		3 670	3 148

Bilan

Exercice clos le 31 décembre 1994		31 décembre 1994	31 décembre 1993
	Note	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	6	3 631	3 125
Autres actifs		39	23
Total de l'actif		3 670	3 148
Passif			
Solde non alloué du Fonds		1 399	3 019
Solde alloué du Fonds	4	2 271	129
Total du passif		3 670	3 148

Annexe aux comptes annuels

1 Création du Fonds spécial

Le Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique (le "Fonds") a été créé et est géré conformément aux dispositions de l'Accord en date du 14 avril 1992 ("l'Accord du Fonds") conclu entre la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ("la Banque") et les Gouvernements du Royaume du Danemark, de la République de Finlande, de la République d'Islande, du Royaume de Norvège et du Royaume de Suède (les "pays nordiques").

Le Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Non plafonné, il a pour objet la mise en place d'un système d'économie de marché en appuyant les PME du secteur privé en Estonie, en Lettonie et en Lituanie (les "Etats baltes").

2 Principes comptables retenus

I Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique. Les contributions et décaissements sont enregistrés en date de paiement. Le produit des intérêts et les charges d'exploitation sont enregistrés prorata temporis.

ii Monnaies

Les décaissements dans des monnaies autres que l'écu sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

iii Projets achevés

Un projet est considéré comme achevé lorsque tous les consultants qui y ont pris part ont satisfait à toutes leurs obligations contractuelles et que toutes les factures se rapportant au projet ont été présentées au paiement.

Une fois un projet achevé, tous les montants engagés non déboursés sont réaffectés au solde non alloué du Fonds.

3 Contributions reçues	1994	1993
Les contributions reçues chaque année des pays nordiques sont indiquées ci-après :	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Danemark	344	343
Finlande	373	374
Islande	17	16
Norvège	305	305
Suède	628	629
	1 667	1 667

4 Solde des engagements et décaissements du Fonds	Engagements approuvés	Décaissements	Solde alloué du Fonds
Le solde alloué du Fonds correspond à tous les engagements approuvés par la Banque, conformément aux conditions énoncées dans l'Accord du Fonds, nets des décaissements cumulés.	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Projets en cours de réalisation			
Au 1er janvier 1994	235	106	129
Mouvements de l'exercice	3 365	1 223	2 142
Au 31 décembre 1994	3 600	1 329	2 271
Projets achevés			
Au 1er janvier 1994	185	185	-
Mouvements de l'exercice	44	44	-
Au 31 décembre 1994	229	229	-
Total des projets			
Au 1er janvier 1994	420	291	129
Mouvements de l'exercice	3 409	1 267	2 142
Au 31 décembre 1994	3 829	1 558	2 271

5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 5% de chaque versement.

6 Créances sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit sont des dépôts à vue et sont libellées en écus.

Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique, ainsi que des variations de sa situation financière pour l'exercice clos le 31 décembre 1994 qui figurent aux pages 63 et 64. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, sur la base des principes énoncés dans la note 2, de la situation financière du Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique au 31 décembre 1994, ainsi que des variations de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date.



Deloitte Touche Tohmatsu
Paris
le 7 mars 1995

Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre 1994		31 décembre 1994 En milliers d'écus	31 décembre 1993 En milliers d'écus
	Note		
<hr/>			
Intérêts et produits assimilés			
Sur prêts		90	-
Autres		76	2
Réévaluation de change	3	(190)	-
Autres charges d'exploitation	4	(316)	-
<hr/>			
Perte/(bénéfice) d'exploitation avant provisions		(340)	2
Dotation aux provisions pour dépréciation		(1 001)	-
<hr/>			
Perte/(bénéfice) de l'exercice		(1 341)	2
<hr/>			

Tableau d'affectation des bénéfices

Exercice clos le 31 décembre 1994	31 décembre 1994 En milliers d'écus
Solde au 1er janvier 1994	-
Bénéfice de la période ayant pris fin le 31 décembre 1993	2
<hr/>	
Report à nouveau au 31 décembre 1994	2
<hr/>	

Bilan

Exercice clos le 31 décembre 1994		31 décembre 1994 En milliers d'écus	31 décembre 1993 En milliers d'écus
	Note		
<hr/>			
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	5	8 423	1 476
Prêts	6	1 977	-
Moins : Provision pour dépréciation		(989)	-
		988	-
Autres actifs		51	2
Contributions annoncées mais non encore reçues	7	6 526	-
Total de l'actif		15 988	1 478
<hr/>			
Passif			
Autres passifs		252	-
Contributions	7	17 075	1 476
Report à nouveau		2	-
Perte/(bénéfice) de l'exercice		(1 341)	2
Total du passif et des contributions		15 988	1 478
<hr/>			
Pour mémoire :			
Engagements	6	12 700	-
<hr/>			

Tableau de flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 1994	31 décembre 1994 En milliers d'écus	31 décembre 1993 En milliers d'écus
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Perte/(bénéfice) d'exploitation au titre de l'exercice	(1 341)	2
Ajustements apportés en vue de déterminer les flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'exploitation		
Provisions pour dépréciation	1 001	-
Augmentation des intérêts à recevoir	(49)	(2)
Augmentation des autres passifs	252	-
Réévaluation de change	(12)	-
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'exploitation	(149)	-
Flux de trésorerie provenant des activités de placement		
Prêts et titres de participation	(1 977)	-
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de placement	(1 977)	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Contributions reçues	9 073	1 476
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	9 073	1 476
Augmentation nette des disponibilités	6 947	1 476
Disponibilités au début de l'exercice	1 476	-
Disponibilités à la fin de l'exercice	8 423	1 476

Annexe aux comptes annuels

1 Création du Fonds spécial

La création du Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie (le "Fonds") a été approuvée par le Conseil d'administration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement lors de sa réunion du 18 octobre 1993. Le Fonds est géré conformément aux dispositions de ses règles et règlements, également approuvés par le Conseil à cette date. Le 14 juillet 1994, le Conseil a approuvé un amendement auxdites règles et auxdits règlements selon lequel le Fonds serait désormais libellé non plus en écus mais en dollars des Etats-Unis.

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. C'est un fonds non plafonné qui a pour objet de promouvoir le développement des petites entreprises du secteur privé en Russie.

Le Fonds est devenu opérationnel pendant l'année 1994, un montant de 3 millions de dollars des Etats-Unis ayant été engagé par les donateurs. La phase pilote du programme a été prorogée à nouveau pendant l'année.

2 Principes comptables retenus

i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique et conformément aux normes comptables internationales.

ii Monnaies

Les actifs et passifs libellés dans des monnaies autres que l'écu, à l'exception des prises de participations décaissées, sont convertis en écus aux taux de change en vigueur au 31 décembre 1994. Les prises de participations sont exprimées en écus aux taux de change en vigueur à la date d'acquisition. Les opérations dans des monnaies autres que l'écu sont converties en écus aux taux en vigueur à la fin du mois.

Les gains ou pertes résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat.

Au 31 décembre 1994, le taux de change en vigueur était :

1 écu = 1,2264 dollar des Etats-Unis

iii Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition minoré des provisions rendues nécessaires pour toute dépréciation durable.

iv Provisions pour dépréciation

Des provisions individualisées sont constituées sur les prêts en fonction d'une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le recouvrement est incertain. Pour les titres de participation, les provisions individualisées qui sont constituées correspondent à une évaluation de toute dépréciation durable. Des provisions de caractère général sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont inhérentes à tout portefeuille de prêts et titres de participation. Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat.

Principes comptables retenus (suite)**v Intérêts**

Les intérêts sont comptabilisés en résultat prorata temporis. Toutefois, la Banque ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts au secteur public ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts au secteur privé. Les intérêts de ces prêts considérés comme "non productifs" ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement.

3 Réévaluation de change

La réévaluation de change représente le montant résultant de la conversion des contributions lorsqu'il a été décidé, en juillet 1994, que le Fonds serait désormais libellé en dollars des Etats-Unis plutôt qu'en écus ainsi que de la conversion de l'actif et du passif dans des monnaies autres que l'écu.

4 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 3% de chaque versement.

5 Créances sur les établissements de crédit

Toutes les créances sur les établissements de crédit sont des dépôts à vue et sont libellées en dollars des Etats-Unis.

	Décaissements		Engagements non décaissés	
	1994 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus	1994 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus
6 Prêts et titres de participation				
Prêts	1 977	-	10 661	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des prêts	(989)	-	-	-
	988	-	10 661	-
Titres de participation	-	-	2 039	-
	-	-	2 039	-
Au 31 décembre	988	-	12 700	-
			1994 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus
Répartition par échéance des prêts				
1996			1 977	-

Tous les prêts et titres de participation concernent des projets en Russie et sont engagés et décaissés en dollars des Etats-Unis.

7 Contributions	1994 En milliers d'écus	1993 En milliers d'écus
Les contributions annoncées par les pays donateurs sont indiquées ci-après :		
Contributions reçues		
Allemagne	2 739	676
Canada	105	-
Etats-Unis d'Amérique	885	-
France	187	-
Italie	1 930	270
Japon	4 703	530
	10 549	1 476
Contributions annoncées mais non encore reçues		
Canada	655	-
Etats-Unis d'Amérique	4 485	-
France	1 386	-
	6 526	-
Au 31 décembre	17 075	1 476

Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie, ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1994 qui figurent aux pages 65 à 68. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie au 31 décembre 1994, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales.



Deloitte Touche Tohmatsu
Paris
le 7 mars 1995

Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie

Tableau des variations de la situation financière

	Note	Exercice clos le 31 décembre 1994 En milliers d'écus	Période ayant pris fin le 31 décembre 1993 En milliers d'écus
Solde au 1er janvier		964	-
Contributions reçues	3	4 726	993
Intérêts et produits assimilés		159	1
		5 849	994
Décassements	4	(1 772)	-
Autres charges d'exploitation	5	(150)	(30)
Réévaluation de change		(41)	-
Solde disponible au 31 décembre		3 886	964

Bilan

	Note	31 décembre 1994 En milliers d'écus	31 décembre 1993 En milliers d'écus
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	6	3 894	993
Autres actifs		10	1
Total de l'actif		3 904	994
Passif			
Solde non alloué du Fonds	7	(541)	964
Solde alloué du Fonds	4	4 427	-
		3 886	964
Autres passifs		18	30
Total du passif		3 904	994

Annexe aux comptes annuels

1 Création du Fonds spécial

La création du Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie (le "Fonds") a été approuvée par le Conseil d'administration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement lors de sa réunion du 18 octobre 1993. Le Fonds est géré conformément aux dispositions de ses règles et règlements, également approuvés par le Conseil à cette date. Le 14 juillet 1994, le Conseil a approuvé un amendement auxdites règles et auxdits règlements selon lequel le Fonds serait désormais libellé non plus en écus mais en dollars des Etats-Unis.

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. C'est un fonds non plafonné qui a pour objet de financer des activités de coopération technique liées à la conception et à la mise en oeuvre des opérations pilotes du Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie.

2 Principes comptables retenus

i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique. Les contributions et décaissements sont enregistrés en date de paiement. Le produit des intérêts et les charges d'exploitation sont enregistrés prorata temporis.

ii Monnaies

Les actifs et passifs libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus aux taux de change en vigueur au 31 décembre 1994. Les transactions effectuées dans des monnaies autres que l'écu sont converties en écus sur la base des taux de change en vigueur à la fin du mois. Les engagements nets des décaissements sont convertis au taux de change en vigueur au 31 décembre 1994. Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat. Au 31 décembre 1994, le taux de change en vigueur était :

1 écu = 1,2264 dollar des Etats-Unis

iii Projets achevés

Un projet est considéré comme achevé lorsque tous les consultants qui y ont pris part ont satisfait à toutes leurs obligations contractuelles et que toutes les factures se rapportant au projet ont été présentées au paiement.

Une fois un projet achevé, tous les montants engagés non déboursés sont réaffectés au solde non alloué du Fonds.

3 Contributions reçues au cours de la période	1994	1993
Les contributions reçues chaque année des pays donateurs sont indiquées ci-après :	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Allemagne	-	135
Canada	140	-
Etats-Unis d'Amérique	884	-
France	249	-
Italie	-	152
Japon	-	706
Royaume-Uni	3 453	-
	4 726	993

4 Solde des engagements et décaissements du Fonds	Engagements approuvés	Décaissements	Solde alloué du Fonds
Le solde alloué du Fonds correspond à tous les engagements approuvés par la Banque, conformément aux conditions énoncées dans l'Accord du Fonds, nets des décaissements cumulés.	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus
Projets en cours de réalisation			
Au 1er janvier 1994	-	-	-
Mouvements de l'exercice	6 174	1 747	4 427
Au 31 décembre 1994	6 174	1 747	4 427
Projets achevés			
Au 1er janvier 1994	-	-	-
Mouvements de l'exercice	25	25	-
Au 31 décembre 1994	25	25	-
Total des projets			
Au 1er janvier 1994	-	-	-
Mouvements de l'exercice	6 199	1 772	4 427
Au 31 décembre 1994	6 199	1 772	4 427

5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 3% de chaque versement.

6 Créances sur les établissements de crédit

Toutes les créances sur les établissements de crédit sont des dépôts à vue et sont libellées en dollars des Etats-Unis.

7 Solde non alloué du Fonds

La Banque a approuvé, conformément aux conditions énoncées dans l'accord du Fonds, des engagements représentant un montant de 6,19 millions d'écus qui, s'il dépasse celui des contributions reçues, n'en demeure pas moins dans les limites du montant total des contributions annoncées par les donateurs. Après la fin de l'exercice, la Suisse et le Canada ont versé des contributions de 1,24 million d'écus et 160 000 écus respectivement.

Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie, ainsi que des variations de sa situation financière pour l'exercice clos le 31 décembre 1994 qui figurent aux pages 69 et 70. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, sur la base des principes énoncés dans la note 2, de la situation financière du Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie au 31 décembre 1994, ainsi que des variations de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date.



Deloitte Touche Tohmatsu
Paris
le 7 mars 1995

Liste des projets 1994

	Pays	Secteur	CSE*	Type	Date d'approbation	Date de signature	Fonds approuvés par la Banque En millions d'écus	Investissement total En millions d'écus
Alliance ScanEast Fund Fonds de capital-risque destiné à prendre des participations dans le capital de coentreprises et à effectuer des opérations connexes	Projet régional	Finance	C/O	Prise de participation	10 janvier	1er avril	12,3	40,8
Banque lettone d'investissement Financer le portefeuille de prêts de la banque qui mobilisera des ressources en devises fortes pour les PME	Lettonie	Finance	C/O	Prise de participation	10 janvier	23 février	1,4	8,2
Kabel Net Mettre en place/promouvoir et exploiter un réseau de télévision câblée à Prague	République tchèque	Médias	B/O	Prêt, prise de participation et garantie	10 janvier	20 mai	8,5	31,3
Coentreprise Karosa - Renault Véhicules Industriels Permettre à Karosa de moderniser son usine de fabrication d'autobus et d'autocars	République tchèque	Automobile	B/1	Prêt, prise de participation et garantie	10 janvier	10 mai	37,0	69,2
Varust Aider cette société par actions à mettre en oeuvre le projet de régénération des déchets de lubrifiants à Armavir, région de Krasnodar	Fédération de Russie	Pétrole	A/1	Prêt	10 janvier	-	9,8	65,7
Barum Continental Aider cette société à moderniser sa production de pneus et sa vente au détail	République tchèque	Gomme et caoutchouc	C/1	Prêt	25 janvier	17 novembre	30,6	182,3
Smolensk Regional Venture Fund Renforcer les sociétés privatisées par des prises de participations	Fédération de Russie	Finance	C/O	Prise de participation	25 janvier	8 juillet	9,8	9,8
Usine de papeterie à Kwidzyn Moderniser l'unité de production de papier et de pâte à papier existant à Kwidzyn	Pologne	Papeterie	B/1	Prêt	7 février	9 août	27,7	272,3
Usine de panneaux laminés Construction et exploitation d'une usine de panneaux laminés à Arkhanguelsk au profit de Zapsibinvest	Fédération de Russie	Bois d'oeuvre et produits du bois	B/1	Prêt	21 février	3 août	7,3	16,6
Banque estonienne d'investissement Pour faciliter l'accès des PME au crédit	Estonie	Finance	C/O	Prêt	21 février	15 juillet	4,0	8,0
Komercijalna Banka AD Garantir les banques correspondantes de la Komercijalna Banka contre le non-paiement grâce à des lettres de crédit confirmées	Ex-République yougoslave de Macédoine	Finance	C/O	Garantie	21 février	19 mai	8,2	8,2
Kronospan Szczecinek Mettre en place une ligne de production de panneaux de fibres agglomérées de densité moyenne et une résinerie	Pologne	Bois d'oeuvre et produits du bois	B/1	Prêt	21 février	18 avril	15,9	55,6
SovFinAm Trans Co Pour la construction et l'acquisition de wagons-citernes aux fins du programme d'expansion de la société	Fédération de Russie	Transports ferroviaires	B/O	Prêt	21 février	-	9,8	24,1
Administration nationale des routes Améliorer le réseau routier sur le grand axe est-ouest	Slovénie	Transports	B/O	Prêt	7 mars	10 juin	24,5	73,5

Les montants des prêts sont calculés aux taux de change en vigueur au 31 décembre 1994.
Les actions sont converties en écus aux taux de change en vigueur lors du décaissement.

*** Classement sélectif environnemental :**

Les projets sont classés A, B ou C selon qu'ils appellent :

- une étude d'impact complète (A) ;
- une analyse environnementale partielle (B) ;
- ni l'une ni l'autre (C).

Le chiffre 1 ou 0 est affecté à un projet :

- selon qu'il appelle un audit environnemental (1) ;
- ou qu'il n'appelle pas d'audit environnemental (0).

Liste des projets 1994

	Pays	Secteur	CSE*	Type	Date d'approbation	Date de signature	Fonds approuvés par la Banque En millions d'écus	Investissement total En millions d'écus
Société des autoroutes de la République de Slovénie (DARS) Améliorer le réseau routier sur le grand axe est-ouest en exploitant l'infrastructure autoroutière sur une base commerciale	Slovénie	Transports	B/0	Prêt	7 mars	13 mai	26,2	52,2
EuroMerchant Balkan Fund Créer un fonds de capital-risque principalement destiné à investir en Bulgarie	Bulgarie	Finance	C/0	Prise de participation	24 mars	15 décembre	6,8	23,0
Société polonaise d'exploitation du réseau électrique Achever la construction de l'usine électro-thermique de Bielsko-Biala fonctionnant avec une chaudière sur lit fluidisé en remplaçant les chaudières inefficaces	Pologne	Energie	A/1	Prêt	24 mars	8 juillet	31,5	93,8
Centre d'affaires Atrium Construire et exploiter à Varsovie un centre d'affaires de 20 000 m ²	Pologne	Immobilier	B/0	Prêt	11 avril	14 juillet	7,3	28,9
Amélioration de l'autoroute Brest-Minsk-frontière russe Financer la remise en état, la revalorisation et l'exploitation de l'autoroute M1/E30 qui relie Moscou, Minsk, Varsovie et Berlin	Bélarus	Transports	B/0	Prêt	11 avril	16 avril	43,8	69,2
Télécommunications lituaniennes Pour améliorer et restructurer le secteur des télécommunications	Lituanie	Télécommunications	B/0	Prêt	11 avril	25 novembre	28,5	48,5
Azur-Ostoja Fournir aux communautés rurales des services d'assurance-dommages	Pologne	Assurances	C/0	Prise de participation	26 avril	26 octobre	1,5	1,5
Azur-Zycie Fournir aux communautés rurales des services d'assurance-vie	Pologne	Assurances	C/0	Prise de participation	26 avril	20 décembre	1,2	1,2
Eurotel Prague/Expansion Finance Favoriser le développement du courrier électronique	République tchèque	Télécommunications	C/0	Prêt	26 avril	-	3,3	3,3
Athénée Palace Bucarest Contribuer à la rénovation de cet hôtel prestigieux et à sa mise aux normes internationales	Roumanie	Hôtellerie	B/0	Prêt	24 mai	4 novembre	11,6	47,3
Laiterie Delta Promouvoir la production de crèmes glacées et la construction d'installations frigorifiques	Bulgarie	Alimentation	B/1	Prise de participation	24 mai	-	2,8	13,6
Programme de développement des institutions financières Prêt de base visant à préparer certaines banques sélectionnées à ouvrir des lignes de crédit et à financer d'autres projets	Fédération de Russie	Finance	C/0	Prêt	24 mai	1er août	81,5	307,4
Banque polonaise de développement Financer des entreprises du secteur privé	Pologne	Finance	C/0	Prêt	24 mai	30 juin	24,5	24,5
Projet dans le domaine des transports En vue de réaménager et d'améliorer l'infrastructure du pays en matière de transports	Lituanie	Transports	B/0	Prêt	24 mai	26 septembre	15,4	37,9
Advent Fund Fournir une assistance en matière de capitaux et de gestion à des sociétés privées installées en Hongrie, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque	Projet régional	Finance	C/0	Prise de participation	7 juin	17 août	14,3	99,9
ITUR Améliorer le réseau de télécommunications international en assurant le financement de câbles en fibres optiques et sous-marins	Ukraine	Télécommunications	B/0	Prêt	7 juin	30 juin	43,3	161,7
Gisement aurifère de Koubaka Mise en valeur d'un gisement aurifère	Fédération de Russie	Industries extractives	A/1	Prêt	7 juin	-	42,8	125,8

	Pays	Secteur	CSE*	Type	Date d'approbation	Date de signature	Fonds approuvés par la Banque En millions d'écus	Investissement total En millions d'écus
Fonds pour les PME - élargissement de la phase pilote Expérimenter des instruments de financement intéressants les PME	Fédération de Russie	Finance	C/O	Prêt	7 juin	20 juillet	16,5	33,0
Amélioration du système de navigation aérienne Contribuer à l'installation de radars et autre matériel de navigation	Ex-République yougoslave de Macédoine	Services aéro-portuaires	B/O	Prêt	20 juin	4 octobre	11,5	19,1
Chantier naval de la Baltique Contribuer à la fabrication de trois cargos et faciliter la restructuration du chantier naval	Fédération de Russie	Transport maritime	B/1	Prêt	20 juin	-	34,7	50,2
Amélioration des télécommunications kirghizes Promouvoir la modernisation, le développement et la restructuration du secteur des télécommunications	Kirghizistan	Télécommunications	C/O	Prêt	20 juin	16 novembre	7,7	27,0
Projet d'appui aux entreprises Fournir aux banques commerciales un financement à long terme pour rétrocession à des entreprises privées	Fédération de Russie	Finance	C/O	Prêt	20 juin	26 septembre	81,5	81,5
Installation de traitement des pommes de terre Contribuer à la construction d'installations de stockage et de traitement des pommes de terre	Pologne	Alimentation	B/O	Prêt	4 juillet	5 octobre	7,9	27,9
Banque hongroise du commerce extérieur Accroître les fonds propres de la banque et faciliter sa privatisation	Hongrie	Finance	C/O	Prise de participation	4 juillet	12 juillet	18,2	50,0
Banque lituanienne de développement Fournir des capitaux à moyen et long termes aux PME	Lituanie	Finance	C/O	Prise de participation	4 juillet	16 août	0,9	5,0
BNP-Dresdner Bank Investir dans une banque pleinement agréée qui doit s'ouvrir en Bulgarie	Bulgarie	Finance	C/O	Prise de participation	18 juillet	28 septembre	1,6	7,8
Hôtel Daugava Financer l'agrandissement, la rénovation et l'exploitation de cet hôtel de Riga	Lettonie	Hôtellerie	B/O	Prêt	18 juillet	30 septembre	9,8	34,9
Projet de restructuration spéciale pour la Pologne Investir dans des entreprises de taille moyenne afin de promouvoir la stabilisation, la restructuration, la privatisation, la réforme du secteur financier et de renforcer les capacités de gestion	Pologne	Finance	C/O	Prêt et prise de participation	18 juillet	-	65,2	65,2
PRISCO Maritime Limited Aider cette compagnie de navigation à acquérir quatre navires-citernes construits en Ukraine	Fédération de Russie	Transport maritime	B/O	Prêt	18 juillet	10 octobre	36,7	122,9
Prise de participation dans les entreprises Schooner Capital/White Eagle Industries Investir dans des entreprises polonaises existantes en recourant essentiellement à la privatisation	Pologne	Finance	C/O	Prise de participation	18 juillet	26 septembre	24,2	81,5
Projet de réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées de Tallinn Pour améliorer le réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées dans la ville de Tallinn	Estonie	Environnement	B/O	Prêt	18 juillet	15 septembre	23,4	46,5
Fonds régional de capital-risque de l'Oural Permettre aux entreprises de l'Oural d'avoir un nouveau capital social et les soutenir pendant la période de post-privatisation	Fédération de Russie	Finance	C/O	Prêt	18 juillet	11 novembre	24,5	24,5
Réorganisation de la navigation aérienne Prêt devant permettre de remplacer les installations de radar civil le matériel de navigation aérienne et les moyens de télécommunications	Croatie	Services aéro-portuaires	B/O	Prêt	23 août	21 septembre	17,9	21,4

Liste des projets 1994

	Pays	Secteur	CSE*	Type	Date d'approbation	Date de signature	Fonds approuvés par la Banque En millions d'écus	Investissement total En millions d'écus
Caresbac Prise de participation dans une société d'investissement à but non lucratif destinée à financer les PME bulgares	Bulgarie	Finance	C/O	Prise de participation	23 août	7 octobre	3,2	9,8
Banque estonienne d'investissement Prise de participation dans le cadre de l'augmentation de capital de la banque estonienne d'investissement qui finance le secteur privé	Estonie	Finance	C/O	Prise de participation	23 août	26 octobre	1,5	4,5
Compagnie générale d'assurances Fournir aux entreprises locales et étrangères opérant en Bulgarie des services d'assurance-dommages	Bulgarie	Assurances	C/O	Prise de participation	23 août	25 novembre	0,8	3,9
Télé systèmes mobiles/GSM 900 Financer un réseau GSM 900 permettant des communications pan-européennes	Fédération de Russie	Télécommunications	C/O	Prêt et prise de participation	23 août	-	33,7	336,8
Programme spécial de restructuration pour la Slovénie Financer la stabilisation, la restructuration et la privatisation d'une quinzaine d'entreprises par l'intermédiaire de deux instruments de placement locaux	Slovénie	Finance	C/O	Prise de participation	23 août	-	30,0	30,0
Participation au capital de Tokobank Permettre à cette banque commerciale faisant office de "grossiste" de mettre en oeuvre son plan d'exploitation stratégique en particulier pour ce qui est des opérations bancaires de base	Fédération de Russie	Finance	C/O	Prise de participation	6 septembre	29 septembre	28,9	28,9
Promotion des exportations de vin Améliorer la qualité et le conditionnement des vins moldaves au profit de Vininvest	Moldova	Alimentation	B/1	Prêt	6 septembre	3 octobre	24,5	40,5
Fonds d'investissement hongrois Financer l'acquisition de participations majoritaires dans des entreprises nécessitant une restructuration	Hongrie	Finance	C/O	Prise de participation	20 septembre	-	16,3	48,9
Tesla Y. S. a. s. Aider ce fabricant de substrats en céramique pour semi-conducteurs à moderniser l'usine existante et y introduire de nouvelles techniques	République tchèque	Céramique	B/1	Prêt	20 septembre	25 septembre	6,0	10,6
AS Hansapank Ligne de crédit permettant à cette banque d'avoir accès à des capitaux à moyen terme lui permettant ainsi de constituer un portefeuille de prêts	Estonie	Finance	C/O	Prêt	6 octobre	21 octobre	4,5	9,0
Coentreprise d'appareils ménagers Pour une coentreprise avec Kramds-Simtel Industries en vue de promouvoir la substitution de productions locales aux importations, de développer les exportations et de favoriser le transfert de technologie	Kazakhstan	Electronique	B/1	Prêt et prise de participation	6 octobre	-	11,9	45,7
OTP Bank Mécanisme de crédit de soutien reconductible permettant d'avoir accès à des capitaux à moyen terme	Hongrie	Finance	C/O	Prêt	6 octobre	2 novembre	81,5	81,5
Prêt à l'informatisation de la Banca Agricola Pour aider cette banque partiellement privatisée à s'informatiser	Roumanie	Finance	C/O	Prêt	18 octobre	9 décembre	9,8	16,3
Ligne de crédit à l'export Accordée à la Banque centrale du Turkménistan pour rétrocession à certaines banques commerciales sélectionnées qui financeront des prêts secondaires au secteur privé	Turkménistan	Finance	C/O	Prêt	18 octobre	24 novembre	28,5	28,5

	Pays	Secteur	CSE*	Type	Date d'approbation	Date de signature	Fonds approuvés par la Banque En millions d'écus	Investissement total En millions d'écus
Far Eastern Shipping Company (FESCO)/ Roselau Shipping Company Limited Pour l'acquisition de trois nouveaux porte-conteneurs construits au chantier naval de Szczecin (Pologne)	Fédération de Russie	Transport maritime	B/O	Prêt	18 octobre	11 novembre	13,3	44,4
North Western Shipping Company Pour l'achat de dix bateaux destinés à la navigation fluviale/maritime construits au chantier naval de Volgograd (Russie)	Fédération de Russie	Transport maritime	B/O	Prêt	18 octobre	-	27,0	46,7
Papirnica Kolicveo d. o. o. Pour financer la restructuration, les dépenses d'équipement et le fonds de roulement de cette papeterie	Slovénie	Papeterie	B/1	Prise de participation et prêt	18 octobre	20 décembre	13,0	72,2
Fonds d'investissement Pioneer Prendre une participation dans le capital de sociétés privées ou en cours de privatisation	Pologne	Finance	C/O	Prise de participation	18 octobre	12 décembre	6,1	40,8
Revoz d. d. Pour moderniser et revaloriser une usine de construction automobile à Novo Mesto	Slovénie	Automobile	B/1	Prêt	18 octobre	-	38,1	127,8
Fonds régional de capital-risque - St-Petersbourg Permettre aux entreprises situées dans la ville ou la région de St-Petersbourg d'avoir un nouveau capital social et les soutenir dans la période de post-privatisation	Fédération de Russie	Finance	C/O	Prise de participation	18 octobre	16 décembre	24,5	24,5
Fonds d'investissement slovène Pour investir dans des sociétés du secteur privé ou en cours de privatisation	Slovénie	Finance	C/O	Prise de participation	18 octobre	-	6,1	20,4
Prêt à Slovnaft a. s. Pour agrandir et moderniser un réseau de stations service de détail	République slovaque	Pétrole	B/1	Prêt	18 octobre	8 décembre	24,5	43,5
Ligne de crédit à la Tatra Bank Pour proposer aux PME un financement à moyen ou long terme	République slovaque	Finance	C/O	Prêt	18 octobre	-	15,9	15,9
Ligne de crédit à Corfin Appuyer les activités de crédit-bail de cette société dans le secteur des véhicules, des machines et de l'équipement	République tchèque	Finance	C/O	Prêt	1er novembre	-	24,5	24,5
Remise en état de la cascade sur le fleuve Drin Pour la remise en état et la modernisation des principales centrales électriques albanaises au profit de KESH	Albanie	Production d'énergie	B/1	Prêt	1er novembre	22 novembre	12,6	46,2
Premier fonds régional pour les NEI Investir dans ce fonds nouvellement créé	Projet régional	Finance	C/O	Prise de participation	1er novembre	21 novembre	16,2	146,8
Fonds nationaux d'investissement Contribuer au capital social et appuyer la capacité d'emprunt des sociétés inscrites au programme	Pologne	Finance	C/O	Prêt	1er novembre	-	44,4	44,4
Ligne de crédit aux PME En vue de promouvoir le secteur bancaire et les PME privées	Bélarus	Finance	C/O	Prêt	1er novembre	22 novembre	24,5	24,5
Ligne de crédit aux PME En vue de promouvoir les entreprises privées et le système bancaire	Kirghizistan	Finance	C/O	Prêt	1er novembre	-	8,6	8,6
Technolen WF a. s. Pour la revalorisation du capital fixe de la société	République tchèque	Textiles	B/1	Prêt	1er novembre	-	8,9	15,8
Projet relatif aux transports routiers Pour la remise en état et l'amélioration de l'infrastructure des transports routiers	Lettonie	Transports routiers	B/O	Prêt	1er novembre	14 décembre	8,5	21,9

	Pays	Secteur	CSE*	Type	Date d'approbation	Date de signature	Fonds approuvés par la Banque En millions d'écus	Investissement total En millions d'écus
Banco Italo-Albanese Promouvoir cette banque qui est la première banque commerciale privée en Albanie	Albanie	Finance	C/0	Prise de participation	15 novembre	20 décembre	2,0	10,2
Installation souterraine de stockage du gaz MOL-Zsana Facilités de crédit accordées à MOL la société hongroise du pétrole et du gaz	Hongrie	Transport de l'énergie	A/1	Prêt	15 novembre	30 décembre	44,8	69,3
Fonds régional de capital-risque en Extrême-Orient et en Sibérie orientale Créer ce fonds au bénéfice des sociétés russes de la région	Fédération de Russie	Finance	C/0	Prise de participation	15 novembre	19 décembre	24,5	24,5
Fonds russe pour la technologie Pour la prise de participation et de quasi-participation au capital des PME de haute technicité	Fédération de Russie	Finance	C/0	Prise de participation	15 novembre	-	8,2	24,5
Terminal pour avions-cargos à Erevan (Zvartnots) Pour optimiser la gestion des avions-cargos et des services d'aviation civile qui s'y rattachent à l'aéroport de Zvartnots	Arménie	Services aéro-portuaires	B/1	Prêt	15 novembre	29 novembre	18,6	24,1
Banca de Credit Cooperatist S. A. Financer les projets d'investissement des PME	Roumanie	Finance	C/0	Prêt	29 novembre	12 décembre	16,3	16,3
Centre d'affaires Pour créer à Budapest un complexe moderne et polyvalent	Hongrie	Immobilier	B/0	Prêt et prise de participation	29 novembre	16 décembre	6,0	17,5
Investicni a Postovni Banka a. s. Fournir aux clients de la Banque un financement à l'exportation	République tchèque	Finance	C/0	Prêt	29 novembre	-	40,8	40,8
Restructuration de la commercialisation des légumes à Kiev Pour mettre en place un marché de gros et améliorer les installations de quatre aires de stockage de légumes de plusieurs exploitations horticoles et de 60 commerces de détail	Ukraine	Commerce de gros	B/0	Prêt	29 novembre	-	11,8	17,9
Société de textile Nittur Ouvrir un atelier de teinture avant tissage et une fabrique de bonneterie	Turkménistan	Textiles	B/1	Prêt	29 novembre	-	8,2	21,7
Ligne de crédit aux PME Pour développer les PME privées en recourant à la rétrocession par l'intermédiaire de banques privées agréées	Ukraine	Finance	C/0	Prêt	29 novembre	16 décembre	98,8	98,8
Astop Investir dans une filature capable de produire du fil de coton de la qualité requise à l'exportation au profit des textiles Asbuka	Ouzbékistan	Textiles	B/0	Prêt	13 décembre	-	13,0	37,5
Bank Przemyslowo-Handlowy w Krakowie SA Engagement d'achat de parts de soutien pour la privatisation de cette banque	Pologne	Finance	C/0	Prise de participation	13 décembre	14 décembre	36,0	36,0
Réseau d'agences de télécommunications d'Europe centrale (CETAL) Accorder à des entreprises privées des concessions ou des licences les autorisant à posséder et exploiter des réseaux de télécommunications de petite et moyenne importance par l'intermédiaire de CETAL	Hongrie, Pologne et République tchèque	Télécommunications	C/0	Prêt	13 décembre	-	51,8	102,7
Ceske Drahy - Réseau ferroviaire tchèque Pour moderniser le réseau ferroviaire tchèque et le mettre en conformité avec les normes d'exploitation et de sécurité internationalement reconnues	République tchèque	Transports ferroviaires	B/0	Prêt	13 décembre	-	42,5	694,6

	Pays	Secteur	CSE*	Type	Date d'approbation	Date de signature	Fonds approuvés par la Banque En millions d'écus	Investissement total En millions d'écus
Reconstruction du réseau électrique Rétablir le courant électrique dans les régions touchées par la guerre et étendre la distribution de courant à la côte adriatique et aux îles voisines au profit de Hrvatska Elektroprivreda	Croatie	Transport d'énergie	B/1	Prêt	13 décembre	-	39,7	62,5
Remise en état des routes Aider le Gouvernement croate à terminer son projet de viabilisation routière et à financer la remise en état et le revêtement des routes sur les axes prioritaires routiers	Croatie	Transports	A/0	Prêt	13 décembre	-	37,5	195,2
Usine d'embouteillage Leventis Timisoara Contribuer à l'achat de matériel destiné à quatre chaînes d'embouteillage de jus de fruits et boissons non alcoolisées	Roumanie	Alimentation	B/1	Prêt	13 décembre	-	7,7	18,3
Télécommunications en ex-République yougoslave de Macédoine Promouvoir le réseau téléphonique local interurbain et international au profit des PTT du pays	Ex-République yougoslave de Macédoine	Télécommunications	B/0	Prêt	13 décembre	-	34,7	67,7
Metalplast Spolka Z. o. o. Catalyser la privatisation de cette société et financer son programme de modernisation	Pologne	Secteur manufacturier	B/1	Prise de participation	13 décembre	-	6,9	28,8
Programme de développement des équipements collectifs municipaux Pour la remise en état et la modernisation des services municipaux de distribution d'eau dans cinq villes	Roumanie	Environnement	B/0	Prêt	13 décembre	-	22,8	51,1
Remise en état du réseau électrique Remise en état d'une centrale thermique et hydraulique afin d'en accroître le rendement thermique au profit de l'Office national géorgien de l'énergie et de l'électrification (SAKENERGO)	Géorgie	Production d'énergie	B/1	Prêt	13 décembre	19 décembre	14,8	20,6
Projet d'usine de détergents Procter & Gamble/Novomoskovsk Investir dans une usine de détergents	Fédération de Russie	Produits chimiques	B/1	Prise de participation	13 décembre	-	13,9	40,8
Modernisation du réseau ferroviaire Contribuer à la remise en état et à la modernisation du grand axe (Berlin) - Katowice - Varsovie au profit des Chemins de fer d'Etat polonais	Pologne	Transports ferroviaires	B/0	Prêt	13 décembre	-	50,0	487,0
Participation au capital de SKB Banka Pour aider cette banque à mettre en oeuvre son plan d'exploitation à moyen terme (prudente expansion du marché et accroissement de la rentabilité)	Slovénie	Finance	C/0	Prise de participation	13 décembre	14 décembre	16,6	31,7
Prise de participation dans la société Slovnaft a. s. En vue de faciliter la poursuite de la privatisation de cette société et l'émission publique internationale sur le marché	République slovaque	Pétrole	B/1	Prise de participation	13 décembre	-	48,9	346,5
Programme de facilitation des échanges Pour permettre à certaines banques russes sélectionnées de développer leurs services liés aux échanges	Fédération de Russie	Finance	C/0	Prêt	13 décembre	-	81,5	81,5
Source d'énergie renouvelable d'Enikend Pour financer l'achèvement de la centrale hydro-électrique d'Enikend et fournir le matériel nécessaire aux essais de laboratoire au profit d'AZERENERJI	Azerbaïdjan	Production d'énergie	B/0	Prêt	13 décembre	21 décembre	43,4	61,2
Projets approuvés en 1994							2 408,8	6 909,0

Les montants des prêts sont calculés aux taux de change en vigueur au 31 décembre 1994.
Les actions sont converties en écus aux taux de change en vigueur lors du décaissement.

* **Classement sélectif environnemental :**
Les projets sont classés A, B ou C selon qu'ils appellent :
- une étude d'impact complète (A) ;
- une analyse environnementale partielle (B) ;
- ni l'une ni l'autre (C).
Le chiffre 1 ou 0 est affecté à un projet :
- selon qu'il appelle un audit environnemental (1) ;
- ou qu'il n'appelle pas d'audit environnemental (0).

Gouverneurs

Gouverneurs et Gouverneurs suppléants Au 31 décembre 1994

Membre	Gouverneur	Gouverneur suppléant	Président du Conseil des gouverneurs
Albanie	Gjergj Konda	Elisabeth Gjoni	Pedro Solbes Mira
Allemagne	Theo Waigel	Gert Haller	
Arménie	Levon Barkhudarian	Bagrat Asatryan	Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs
Australie	Ralph Willis	Michael Costello	Ralph Willis
Autriche	Ferdinand Lacina	Hans Dietmar Schweisgut	Mars Urkumbaev
Azerbaïdjan	Galib Agayev	Vagif K. Ahmedov	
Bélarus	Stanislav Bogdankevich	Nikolai Lisai	
Belgique	Philippe Maystadt	Grégoire Brouhns	
Bulgarie	–	Mileti Mladenov	
Canada	Paul Martin	Gordon Smith	
Chypre	Christodoulos Christodoulou	Michael Erotokritos	
Croatie	Bozo Prka	Josip Kulišič	
Danemark	Marianne Jelved	Jens Thomsen	
Egypte	Mahmoud Mohamed Mahmoud	Saad Alfarargi	
Espagne	Pedro Solbes Mira	Alfredo Pastor	
Estonie	Andres Lipstok	Madis Üürike	
Etats-Unis d'Amérique	Frank Newman (par intérim)	Joan Spero	
Ex-République yougoslave de Macédoine	Jane Miljovski	Dzevdet Hajredini	
Fédération de Russie	Tatiana Paramonova	Andrei Vavilov	
Finlande	Pertti Salolainen	Veikko Kantola	
France	Edmond Alphandéry	Christian Noyer	
Géorgie	Tengiz Geleishvili	Nodar Javakhishvili	
Grèce	Yannos Papantoniou	George Kandalepas	
Hongrie	László Békesi	György Szapáry	
Irlande	Ruairi Quinn	Paddy Mullarkey	
Islande	Sighvatur Björgvinsson	Finnur Sveinbjörnsson	
Israël	Jacob A. Frenkel	Ehud Kaufman	
Italie	Lamberto Dini	Mario Draghi	
Japon	Masayoshi Takemura	Yasuo Matsushita	
Kazakhstan	Mars Urkumbaev	Uraz A. Djandosov	
Kirghizistan	Askar Sarygulov	Umar Toigonbaev	
Lettonie	Andris Piebalgs	Janis Zvanitajs	
Liechtenstein	Egmond Frommelt	Roland Marxer	
Lituanie	Eduardas Vilkelis	A. Karalius	
Luxembourg	Jacques Santer	Yves Mersch	
Malte	John Dalli	Francis J. Vassallo	
Maroc	Mourad Cherif	Abdelfettah Belmansour	
Mexique	Guillermo Ortiz	José Sidaoui	
Moldova	Leonid Talmaci	Valeriu Chitan	
Norvège	Sigbjørn Johnsen	Even Aas	
Nouvelle-Zélande	Don McKinnon	John Collinge	
Ouzbékistan	Rustam S. Azimov	Abdurafik Akhadov	
Pays-Bas	Gerrit Zalm	Hans van Mierlo	
Pologne	Hanna Gronkiewicz-Waltz	–	
Portugal	Eduardo de Almeida Catroga	Walter Waldemar Pego Marques	
République de Corée	Jae-Hyong Hong	Myung-Ho Kim	
République slovaque	Sergej Kozlik	Vladimir Masár	
République tchèque	Ivan Kočárník	Josef Tošovský	
Roumanie	Florin Georgescu	Mugur Isarescu	
Royaume-Uni	Kenneth Clarke	Lynda Chalker	
Slovénie	Mitja Gaspari	Andrej Kavcic	
Suède	Göran Persson	Svante Öberg	
Suisse	Jean-Pascal Delamuraz	Silvio Arioli	
Tadjikistan	–	Sharif Rahimov	
Turkménistan	Hudaiberdy A. Orazov	Amangeldy Bairamov	
Turquie	Ayfer Yilmaz	M. Bülent Özgün	
Ukraine	Petro Hermanchuk	Victor Yushchenko	
Banque européenne d'investissement	Brian Unwin	Wolfgang Rothe	
Communauté européenne	Henning Christophersen	Giovanni Ravasio	

Administrateurs

Administrateurs et Administrateurs suppléants Au 31 décembre 1994

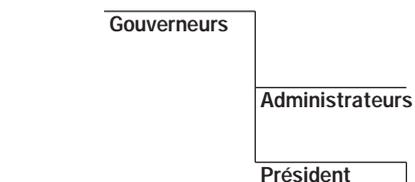
Administrateurs	Administrateurs suppléants	Pays ou entité représentés	
John Coleman Claes de Neergaard Robert Graham-Harrison Johan Hillbers Brian Hillery ³	David Horley Håkan Emsgård ¹ Jon Cunliffe Kees Spaans ² Asger Lund-Sørensen ⁴	Canada/Maroc Suède/Islande/Estonie Royaume-Uni Pays-Bas Irlande/Danemark/Lituanie/ Ex-République yougoslave de Macédoine Bulgarie/Pologne/Albanie Norvège/Finlande/Lettonie Banque européenne d'investissement Autriche/Israël/Chypre/ Malte/Kazakhstan Italie Hongrie/République tchèque/ République slovaque/Croatie France Australie/République de Corée/ Nouvelle-Zélande/Egypte Fédération de Russie/ Biélorus/Tadjikistan Suisse/Turquie/Liechtenstein/ Ouzbékistan/Kirghizistan/ Azerbaïdjan/ Turkménistan Ukraine/Roumanie/ Moldova/Géorgie/Arménie Etats-Unis d'Amérique Belgique/Luxembourg/Slovénie Japon Espagne/Mexique Communauté européenne Grèce/Portugal Allemagne	1 Håkan Emsgård a succédé à Halldór Kristjánsson en août. 2 Kees Spaans a succédé à Paul Menkveld en août. 3 Brian Hillery a succédé à Asger Lund-Sørensen en mai. 4 Asger Lund-Sørensen a succédé à Phelim Molloy en mai. 5 Plamen Ilchev et Jan Bielecki ont permuté en avril. 6 Helge Kringstad a succédé à Kari Nars en mai. 7 Rauli Suikkanen a succédé à Erik Århus en mai. 8 Amos Rubin a succédé à Mordechai Fraenkel en août. 9 György Matolcsy et Tomáš Parizek ont permuté en mai. 10 Alan Morris a succédé à Jim Humphreys en juin. 11 Huhn-Gunn Ro a succédé à Won-Young Yon en février. 12 Selçuk Demiralp a succédé à Ibrahim Berberoglu en août. 13 James Scheuer a succédé à Jeffrey Shafer en février. 14 Bernard Snoy a succédé à Guy Noppen en mars.
Plamen Ilchev ⁵ Helge Kringstad ⁶ Roger Lavelle	Jan Bielecki Rauli Suikkanen ⁷ Terry Brown		
Heiner Luschin	Amos Rubin ⁸		
Giuseppe Maresca György Matolcsy ⁹	Maurizio Serra Tomáš Parizek		
Patrick Mordacq Alan Morris ¹⁰	Didier Elbaum Huhn-Gunn Ro ¹¹		
Oleg Preksine	Serguei Ovseitchik		
Jacques Reverdin	Selçuk Demiralp ¹²		
Oleksander Savchenko	Stanel Ghencea		
James Scheuer ¹³ Bernard Snoy ¹⁴ Kazumoto Suzuki José Luis Ugarte Antoine Van Goethem Stefanos Vavalidis Günter Winkelmann	Lee Jackson Ernest Muhlen Takashi Osanai Belen Cristino Peter Blackie Fernando Soares Carneiro Siegfried Borggreffe		

Comités du Conseil d'administration Au 31 décembre 1994

Comité d'audit	Comité du budget et des questions administratives	Comités de la politique financière et des opérations	
Stefanos Vavalidis (Président) Plamen Ilchev (Vice-Président) Johan Hillbers Helge Kringstad Roger Lavelle Alan Morris Antoine Van Goethem	Bernard Snoy (Président) Günter Winkelmann (Vice-Président) Brian Hillery Giuseppe Maresca György Matolcsy Patrick Mordacq James Scheuer Kazumoto Suzuki	Robert Graham-Harrison (Président) Oleg Preksine (Vice-Président) John Coleman Claes de Neergaard Heiner Luschin Jacques Reverdin Oleksander Savchenko José Luis Ugarte	Le Comité d'audit examine les questions touchant la désignation et le mandat des auditeurs externes et passe en revue les comptes annuels de la Banque et les principes comptables généraux, le programme de travail de l'auditeur interne, l'autorisation des dépenses, les mécanismes de contrôle, les règles de passation des marchés et l'évaluation des projets. Le Comité du budget et des questions administratives examine la politique générale, les propositions, les procédures et les rapports en matière budgétaire. Il examine en outre les questions relatives au personnel, à l'administration et à l'organisation, ainsi que les questions administratives touchant les Administrateurs et leurs collaborateurs. Le Comité de la politique financière et des opérations examine la politique financière et les grandes lignes des opérations ; il examine en outre les procédures, ainsi que les règles applicables en matière de notification.
			Le Comité directeur du Conseil d'administration a été institué en juillet afin d'améliorer la coordination entre le Conseil d'administration et la direction en ce qui concerne l'organisation et la fixation de l'ordre du jour des réunions du Conseil, des comités et des ateliers. En 1994-1995, le Comité directeur, qui est présidé par John Coleman, se compose des présidents et vice-présidents des trois comités du Conseil, du Secrétaire général et des secrétaires généraux adjoints.

Information - Contact

Structure opérationnelle



Organisation de la Banque

Le Conseil d'administration est responsable de la direction des opérations générales de la Banque. Le Président de la Banque préside le Conseil d'administration. Sous l'égide de ce dernier, le Président conduit les affaires courantes de la Banque et, en sa qualité de chef de l'administration, il est chargé de l'organisation de la Banque et des nominations.

Opérations bancaires

Finance

Contrôle des dépenses
Planification stratégique, budget et politique financière
Crédit et cofinancement des activités commerciales
Informatique
Trésorerie

Personnel et administration

Evaluation des projets

Secrétariat général

Bureau des affaires juridiques

Bureau des affaires économiques

Audit interne

Communication

Direction

Equipes-pays

Azerbaïdjan/ Kirghizistan/Tadjikistan/Turkménistan
Bulgarie/Albanie/Ex-République yougoslave de Macédoine/Slovénie
Fédération de Russie
Hongrie
Kazakhstan/Ouzbékistan
Pays baltes/Bélarus
Pologne
République tchèque/République slovaque
Roumanie/Moldova/Croatie
Ukraine/Arménie/Géorgie

Equipes sectorielles

Agro-industries
Education et formation
Electricité et énergie
Immobilier et tourisme
Infrastructure transports et environnement (A&B)
Institutions financières
Maîtrise de l'énergie
Privatisation et restructuration (A&B) ¹
Ressources naturelles
Sûreté nucléaire ²
Télécommunications

Unités d'appui aux opérations

Administration des opérations
Appui aux entreprises
Cofinancement officiel
Etudes environnementales
Passation des marchés et appui technique

¹ PRE - La Banque assume la responsabilité de l'administration du Programme de redressement d'entreprises pour l'Europe centrale et orientale pour le compte du Programme des Nations Unies pour le développement.

² CSN - La Banque fait fonction de secrétariat du Compte pour la sûreté nucléaire, fournit des services techniques et autres services et assure la liaison avec la Commission européenne en sa qualité de secrétariat du G24.

Pour contacter la Banque

7 mars 1995

Président	Jacques de Larosière
Assistant personnel	Philippe Richard

Département des opérations bancaires**Bureau du Premier Vice-Président**

Premier Vice-Président	Ron Freeman
Vice-Présidents adjoints	Thierry Baudon Guy de Selliers Joachim Jahnke

Conseiller principal pour le financement des projets	Gavin Anderson
--	----------------

Conseiller principal pour les opérations bancaires	Jean-François Maquet
Conseiller économique principal	Achim von Heynitz
Conseiller principal pour le programme PHARE	Charles Vuylsteke

Equipes-Pays

Arménie/Géorgie/Ukraine
Azerbaïdjan/Tadjikistan/
Turkménistan/Kirghizistan
Biélorus/Pays baltes
Bulgarie/Albanie/Ex-République
yougoslave de Macédoine/Slovénie
Croatie/Moldova/Roumanie
Fédération de Russie
Hongrie
Kazakhstan/Ouzbékistan
Pologne
République slovaque/République tchèque

Responsables d'équipe

Mark Tomlinson

Stijn Albrechts
George Krivicky

Olivier Descamps
Josué Tanaka
Guy de Selliers (par intérim)
Gyuri Karady, Peter Reiniger
Rolf Westling (par intérim)
Charles Wrangham
Jiri Huebner

Equipes sectorielles

Agro-industries

Education et formation
Maîtrise de l'énergie
Institutions financières
Ressources naturelles

Responsables d'équipe

Hans Christian Jacobsen,
Juan Miranda
Philippe Dewilde
Bernard Jamet
David Hexter
Serguey Popov (par intérim),
Gunther Vowinckel
(par intérim)
François Démarcq
Ananda Covindassamy
Sven Hegstad
Mario Salsano
Clell Harral
Graham Smith
Roy Knighton

Sûreté nucléaire

Electricité/Energie

Privatisation/Restructuration (A+B)

Immobilier/Tourisme

Télécommunications

Infrastructure transports/environnement (A)

Infrastructure transports/environnement (B)

Unités d'appui aux opérations

Appui aux entreprises
Etudes environnementales
Cofinancement officiel
Administration des opérations
Passation des marchés et
appui technique

Chef d'unité

Serge Desprat
Tim Murphy
Ullrich Kiermayr
Lieve Reckers

Bernard Gouveia

Programme de redressement d'entreprises

Stuart MacIntire

Finance

Vice-Président	Bart le Blanc
----------------	---------------

Département du contrôle des dépenses

Contrôleur	Christopher Holyoak
Directeur du Service de la comptabilité, des rapports et du contrôle	Nigel Kerby
Responsable des opérations	Simon Fowler

Département de la planification, du budget et de la politique financière

Directeur	Aldo Graziani
Directeur du Service de la politique financière	Patricia Haas Cleveland
Responsable du Service de la planification et du budget	Claus Biering

Département du crédit et du cofinancement commercial

Directeur	Noreen Doyle
Responsable du crédit	Bob Harada
Responsable de l'examen du portefeuille	Mike Williams
Syndications	Lorenz Jorgensen
Conseiller en cofinancement OCE	David Fisher

Département de l'informatique

Directeur	Guy de Poerck
-----------	---------------

Département de la Trésorerie

Trésorier	Mark Cutis
Directeur du Service de la gestion des risques financiers	Marcus Fedder
Directeur du Service du financement	Louis de Montpellier

Personnel et administration

Vice-Président	Miklós Németh
Directeur du personnel	Sam Goldenberg
Directeur de l'administration	Renaud Lagey

Evaluation des projets

Vice-Président	Manfred Abelein
Directeur du Service de l'évaluation des projets	Bill Stevenson

Secrétariat général

Secrétaire général	Antonio Maria Costa
Secrétaire général adjoint	Daud Ilyas
Secrétaire général adjoint	Nigel Carter
Institutions et ONG	Katrina Farrell

Bureau des affaires juridiques

Juriconsulte, Directeur du Bureau des affaires juridiques	Andre Newburg
Directeur adjoint du Bureau des affaires juridiques	John Taylor
Sous-Directeur du Bureau des affaires juridiques	Emmanuel Maurice
Sous-Directeur du Bureau des affaires juridiques	Liz Hunt

Bureau des affaires économiques

Directeur du Bureau des affaires économiques	Nicholas Stern
Directeur adjoint du Bureau des affaires économiques	Ricardo Lago
Directeur du Service des études politiques	Mark Schankerman

Audit interne

Chef de Service d'audit interne	Tarek Rouchdy
---------------------------------	---------------

Département de la communication

Directeur du Département de la communication	Barbara Clay
--	--------------



Siège**Banque européenne
pour la reconstruction et le
développement**

One Exchange Square
Londres EC2A 2EH
Royaume-Uni
Téléphone : +44 171 338 6000
Télécopie : +44 171 338 6100
Télex : 8812161 EBRD L G
Swift : EBRD GB2L

**Demandes de renseignements
et propositions relatives à des
projets :**

Téléphone : +44 171 338 6282
Télécopie : +44 171 338 6102

**Demandes relatives aux
publications de la Banque :**

Téléphone : +44 171 338 6541

**Demandes de renseignements
sur la Banque :**

Téléphone : +44 171 338 6372
Téléphone : +44 171 338 7236

Bureaux résidents**Albanie**

4 Rruga Deshmoret
Shkurtit No 26
Tirana
Téléphone : +355 42 328 98
Télécopie : +355 42 425 80
Représentant résident :
Antonio Fanelli

Bélarus

7, rue Sovetskaya
6ème étage
220050 Minsk
Téléphone : +7 0172 203 239
Télécopie : +7 0172 207 668
Représentant résident :
Allan Popoff
Représentant résident adjoint :
Ilkke Sulamaa

Bulgarie

17, rue Moscovska
1000 Sofia
Téléphone : +359 2 876 611
Télécopie : +359 2 803 036
Représentant résident :
Tim O'Neill
Représentant résident adjoint :
Nicholas Stancioff

Etats baltes

15, rue Kalku
4ème étage
LV 1050 Riga
Lettonie
Téléphone : +371 8 830 300
Télécopie : +371 8 830 301
Représentant résident :
Goran Segerlund
Représentant résident adjoint :
Juuso Salokoski

Bureaux annexes :

Harju 6
EE 0001 Tallinn, Estonie
Téléphone : +372 6310 580
Télécopie : +372 6310 581

Jaksto 5
3ème étage
2600 Vilnius
Lituanie
Téléphone : +370 2 227 258
Télécopie : +370 2 224 666

Fédération de Russie

8/10, rue Gasheka
5ème et 6ème étages
125047 Moscou
Téléphone : +7 503 956 1111
Télécopie : +7 503 956 1122
Représentant résident :
Lou Naumovski
Représentant résident adjoint :
Stephan DuCharme

Hongrie

Rakoczi ut 42
1072 Budapest
Téléphone : +36 1 266 6000
Télécopie : +36 1 266 6003
Représentant résident adjoint :
Sunil Sabharwal

Kazakhstan

Prospect Abaya 10a
8ème étage
480013 Almaty
Téléphone : +7 3272 632 247
Télécopie : +7 3275 811 424
Représentant résident :
Jacek Brzezinski
Représentant résident adjoint :
Michel Marias

Ouzbékistan

Centre financier international
1, rue Turab Tula
4ème étage
700003 Tachkent
Téléphone : +7 3712 455 793
Télécopie : +7 3712 891 121
Représentant résident :
Isao Kawanishi
Représentant résident adjoint :
Iwona Zysk

Pologne

14-15 LIM Centre-Marriott
Al-Jerozolimskie 65/79
00-697 Varsovie
Téléphone : +48 2 630 7275
Télécopie : +48 2 630 6551
Représentant résident :
Yves Fortin
Représentant résident adjoint :
Witek Radwanski

République slovaque

Grösslingova 4
814 18 Bratislava
Téléphone : +427 367 835
Télécopie : +427 324 143
Représentant résident :
Julian Exeter (par intérim)

République tchèque

28 Rijnna 9
Prague 1
Téléphone : +42 2 2423 0247
Télécopie : +42 2 267 876
Représentant résident :
vacant
Représentant résident adjoint :
Irena Trnka

Roumanie

Str. J. L. Calderon No 38
Bucarest 2
Téléphone : +401 332 2232
Télécopie : +401 312 2233
Représentant résident :
Michael Nagel
Représentant résident adjoint :
Mike Hicks

Ukraine

Chambre 407
Hôtel National
Corpus 1
5, rue Lypska
252021 Kiev
Téléphone : +7 044 230 2626
Télécopie : +7 044 291 6246
Représentant résident :
Jaroslav Kinach
Représentant résident adjoint :
Lesia Haliv